

Aujourd'hui

Arts et spectacles



E1 La Soirée des Oscars

Vacances/Voyage



I1 Les rêves d'été!

Plus



B1 La réplique du cardinal!

Vivre aujourd'hui



D1 Missionnaires ou thérapeutes?

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	D12 à D21, F1 à F6
marquandises.....	F6, F7, G1
emplois.....	G1 à G8, H10 à H13
automobiles.....	H14 à H16
propositions d'affaires.....	H9
Bandes dessinées.....	I15
Bridge — Timbres.....	M16
Carrières et prof.....	L1 à L12, M1 à M15
Décès.....	H17
Économie.....	H1 à H9
Êtes-vous observateur? ..	D16
Feuilleton.....	J23
Habitat.....	J1 à J24
Horoscope.....	J23
Le monde.....	D10, D11
Maisons d'enselg.....	D6, D7
Mots croisés.....	F2, J23
«Mot mystère».....	G8
Quoi faire.....	E14
Restaurants.....	K5 à K8
Sports.....	C1 à C8
Télévision.....	E2
Vivre aujourd'hui.....	D1 à D4

Un Turc défie l'ordre d'expulsion

Himmet Comek, qui devait quitter Mirabel hier soir, rejoint le groupe de marcheurs

PAUL ROY
MASSON

Le Turc Himmet Comek n'est pas allé à Mirabel hier, où il avait rendez-vous à 17 h avec des fonctionnaires de l'immigration.

À 17 h, M. Comek, 34 ans, marchait vers la petite ville de Masson, le long de l'Outaouais, avec une centaine de compatriotes, pour la plupart également menacés d'expulsion à plus ou moins long terme. Les marcheurs sont partis de Montréal lundi, avec l'intention d'arriver à Ottawa huit jours plus tard et d'y rencontrer le ministre de l'Immigration, Mme Barbara McDougall.

Mais celle-ci leur a fait une visite surprise, hier en soirée, à l'école Notre-Dame Auxiliatrice de Masson, où ils devaient passer la nuit. Réitérant la position de son prédécesseur Benoit Bouchard, Mme McDougall a dit aux Turcs qu'ils devaient absolument retourner dans leur pays. Mais elle s'est également engagée à donner un traitement spécial aux dossiers qu'ils soumettraient à l'ambassade du Canada à Ankara, après leur retour en Turquie.

Selon l'un des Turcs, Mustafa Doygun, Mme McDougall «n'a rien dit de nouveau». «Nous sommes très déçus. Nous espérons qu'elle pourrait faire plus pour nous et nous continuons notre marche vers Ottawa», a-t-il dit.

Des dix autres Turcs qui, comme M. Comek, doivent quitter le Canada d'ici lundi, seul Ismail Ozkan, 29 ans, semblait être du nombre des marcheurs, hier.

Où se trouvaient les autres? Personne ne paraissait en mesure de le dire.

Étaient-ils cachés quelque part à Montréal? Y en avait-il d'autres parmi les marcheurs? Non, nous

VOIR TURC EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 4

Mme Robic: c'est à Ottawa de trancher

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Admettant son impuissance, le ministre de l'Immigration, Mme Louise Robic, a avoué hier soir qu'elle ne pouvait plus rien faire pour empêcher l'expulsion des ressortissants turcs.

Du côté d'Ottawa, le nouveau ministre d'État au Multiculturalisme, M. Gerry Weiner, adoptait la ligne dure en affirmant que le non-respect des lois canadiennes en matière d'immigration conduisait à l'anarchie.

«La seule personne qui peut encore faire quelque chose pour les

VOIR ROBIC EN A 2

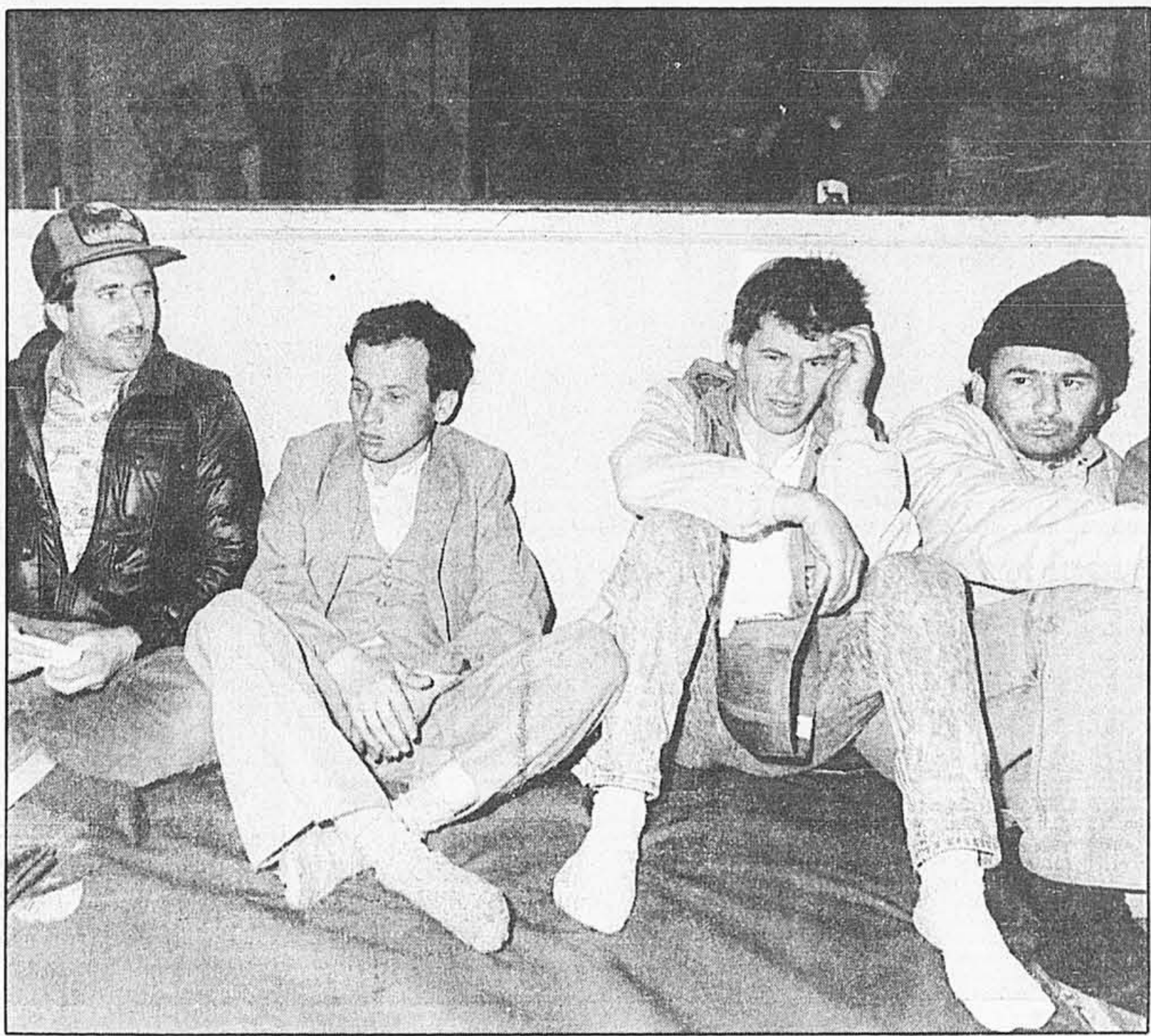


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Himmet Comek et Ismail Ozkan (à gauche), se sont retrouvés un peu avant Masson hier. Le premier avait été convoqué à Mirabel à 17 h hier. Le deuxième a reçu ordre de quitter le Canada à 18 h demain. Les deux comptent marcher sur Ottawa avec le groupe qui a quitté Montréal lundi.

Le Boeing détourné se pose à Chypre

Les pirates tentent pendant trois heures d'atterrir à Beyrouth

d'après AFP, UPI, AP et Reuter
LARNACA, Chypre

Les passagers et membres d'équipage du Boeing 747 des Kuwait Airways détourné depuis mardi ont connu hier une nouvelle journée dramatique qui s'est terminée sur l'aéroport chypriote de Larnaca.

L'avion s'est posé à 21 h 08 sur cet aéroport situé sur la côte sud de l'île de Chypre, en Méditerranée orientale, après avoir tenté sans succès de se poser à Beyrouth, puis à Damas. Il avait quitté peu auparavant l'aéroport de Mashhad, dans le nord-est de l'Iran, où les pirates de l'air l'avaient contraint à atterrir mardi à l'aube, alors qu'il effectuait une liaison Bangkok-Koweït.

Les pirates ont d'abord obligé le pilote de

l'avion à se diriger sur l'aéroport international de Beyrouth. L'appareil a tourné pendant trois heures au-dessus de l'aéroport beyrouthin, où des obstacles avaient été placés sur la piste et où les forces syriennes s'étaient déployées en menaçant de tirer sur l'avion si le pilote tentait un atterrissage.

À un certain moment, le pilote, s'exprimant en arabe, a dit à la tour de contrôle qu'il allait coûte que coûte tenter un atterrissage forcé parce qu'il avait «un pistolet braqué sur la tempe». La tour de contrôle de Beyrouth a rétorqué que cela fait «14 ans que nous (le Liban) sommes à la pointe du fusil» et qu'il n'était absolument pas question que l'appareil se pose à Beyrouth.

Les pirates ont même menacé de faire foncer l'appareil sur la tour de contrôle,

sans effet. Ils ont aussi menacé d'abimer l'avion en pleine Méditerranée.

Le Boeing, ayant à son bord 55 passagers et dix à 15 membres d'équipage en plus des pirates, s'est ensuite dirigé vers Damas, où les autorités syriennes lui ont également refusé l'autorisation d'atterrir. Il a finalement mis le cap sur Larnaca.

Les pirates, au nombre de six ou sept, exigent du gouvernement koweïtien la libération de 17 membres de l'organisation iranienne du Jihad islamique emprisonnés au Koweït depuis 1984 à la suite d'attentats.

Les auteurs du détournement ont réitéré cette exigence dans un communiqué transmis à la tour de contrôle de Larnaca, affirmant que si elle n'était pas satisfaite, les

VOIR BOEING EN A 2

«Accroche-toi, bébé, on va se battre...»

LILIANNE
LACROIX



1. Le médecin ouvre un grand livre et montre aux parents des photos qui semblent sorties d'un musée des horreurs: «Vous voyez ça, leur dit-il en pointant un enfant hydrocéphale. C'est très grave. Eh bien! la vôtre, c'est pire. Après ce que je viens de vous montrer, vous devez bien vous douter qu'elle n'ira pas à l'Université.»

Quand Rita et Serge Séguin ont insisté pour en savoir davantage, si elle parlerait, si elle marcherait, ils ont reçu un véritable coup de poing. Le verdict est tombé, sec: «Seule une autopsie pourrait nous dire vraiment ce qui en est.»

Quand les Séguin songent à cette journée, ils se disent que les professionnels peuvent parfois être durs, même cruels. À la décharge du médecin, Mme Séguin ajoute toutefois qu'il venait de perdre sa femme qui s'était suicidée.

En arrivant en ergothérapie, à l'hôpital Marie-Enfant, ils devaient encaisser un nouveau coup: «Vous auriez dû venir avant. On aurait peut-être pu faire quelque chose.»

On ne le leur avait jamais dit. C'est toutefois là qu'ils ont obtenu du soutien, des médecins qui prenaient la peine de leur expliquer, de les écouter: «Avec eux, tu n'es pas un numéro, mais un humain. Jamais, on ne s'est sentis bousculés.»

Une hydrocéphalie congénitale a légué à Marie-Andrée une paralysie cérébrale qui la handicape tant au niveau moteur qu'intellectuel.

«Quand elle est née, quand j'ai vu sa tête

de la grosseur d'un adulte, je me suis dit que ça n'était pas juste. Un peu plus loin, une femme qui avait essayé de s'avorter avait, elle, un enfant parfaitement normal...»

Pour M. Séguin, ce fut le choc: «Je n'ai pas voulu la prendre et quand je l'ai fait, je la tenais au bout de mes bras, comme un paquet dont je n'aurais pas voulu...»

Le lendemain, en voyant sa fille dans son petit lit, toute seule, M. Séguin s'est senti chavirer: «Je me suis dit: accroche-toi, bébé, on va se battre...»

Et les Séguin se sont battus contre le sort, seuls pendant les premières années: «On n'avait aucun support, pas de psychologue. À l'hôpital, tu es dans ton coin et tu brailles...»

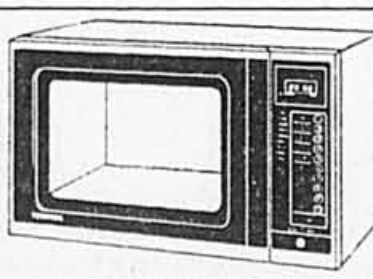
Un jour, le médecin leur a remis Marie-Andrée en disant: «On a posé une valve.

VOIR PARENTS EN A 16

Parents à bout de souffle



Électronique
Unimoulin
Montreal: 8390 ST-HUBERT
Laval: 1509 Autoroute 440 ouest
440 ouest de l'autoroute des Laurentides
368-4777/368-1122 745-3322



FOUR MICRO-ONDES ERX-1650

- 700 WATTS
- 1 PIED CUBE
- COULEUR: BLANC
- 9 NIVEAUX D'INTENSITÉ

369⁹⁹\$

TOSHIBA

OBTENEZ UNE VALEUR DE 50¢ DE MARCHANDISES À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES DE FOUR À MICRO-ONDES TOSHIBA... Plus de détails en magasin.

Minute Rice Stove
JELLO **Post** **Top**
50¢
BANKERS

SUITE DE LA UNE



Les marcheurs turcs se sont arrêtés hier midi chez Denis Cardinal, un entrepreneur en transport, à mi-chemin entre Papineauville et Thurso, qui leur a offert d'entrer dans son garage pour se réchauffer et prendre le lunch.

TURC

Un Turc défie l'ordre d'expulsion affirmait-on. Toutefois, les organisateurs avaient également nié que Himmet Comek marchait avec ses compatriotes jusqu'à ce que des journalistes l'aperçoivent.

Pourquoi n'est-il pas allé à Montréal? — Parce que je veux rester au Canada.

Quand a-t-il décidé de ne pas se plier à l'ordre d'expulsion? — Cet après-midi (vendredi). Hier (jeudi), je suis allé chercher mon avis et, à ce moment-là, je ne savais pas encore ce que je ferais.

Jeudi également, Ismail Ozkan, qui doit quitter le Canada à 18h demain, avait d'abord annoncé qu'il se plierait à l'ordre d'expulsion. En soirée, toutefois, il se pointait au centre communautaire de Papineauville, où les marcheurs s'étaient arrêtés pour la nuit.

«Je ne pars plus, avait-il dit. Je vais marcher avec mes amis.»

Ce qu'il a fait toute la journée d'hier, le groupe se rendant de Papineauville à Masson, une distance d'environ 30 kilomètres. Plusieurs marcheurs commentaient à éprouver de sérieuses difficultés, particulièrement quand ils reprenaient leur marche après un repos.

Partis lundi, ils en étaient hier à leur cinquième journée de marche. Jusqu'ici, ils ont couvert une bonne trentaine de kilomètres par jour. Mais à compter d'aujourd'hui, les étapes seront plus courtes puisqu'il ne leur reste plus que 50 kilomètres avant d'atteindre la Colline parlementaire d'Ottawa. Ils prévoient y être mardi midi.

Himmet Comek était arrivé à Montréal en septembre 1986, attiré par des publicités trompeuses qui promettaient du travail pour les Turcs qui s'en viendraient au Canada. «Ça me fait un peu penser à la ruée vers l'Ouest canadien, lors du boom pétrolier, vers 1975, 1976», notait hier M. Roger Tasse, directeur des loisirs à Papineauville, où les marcheurs turcs avaient passé la nuit.

«On disait au monde ici qu'on ramassait l'argent par terre en Alberta. Ça peut-être être vrai pour certains, j'y ai moi-même été, mais plusieurs Québécois en sont revenus sans le sou et pas mal désenchantés.»

Cette expérience, et le parallèle qu'il en traçait avec la situation des Turcs, rendaient ceux-ci encore plus sympathiques à ses yeux. Et hier, après les avoir reçus «chez-lui», au centre communautaire, il vantait leur savoir-vivre: «Ils ont tout remplacé avant de partir, ils ont même moppé le plancher.»

Les Turcs semblent susciter une sympathie certaine sur la rive nord de l'Outaouais, depuis quelques jours. Mais, si dans certains villages, l'accueil qu'on leur réserve témoigne de beaucoup de chaleur, dans d'autres, l'enthousiasme est moins remarquable.

Ainsi, hier, le maire de Thurso déclarait que sa municipalité n'avait pas de place pour les loger. «Le centre communautaire est loué les vendredis soirs. A qui? Il ne s'en souvenait plus.»

Des citoyens qui étaient allés voir le curé de Thurso se sont dits un peu surpris de son accueil: «Il nous a dit d'aller voir au CLSC et il nous a presque mis à la porte.»

À Masson, par contre, on ne s'est pas fait prier. Denis Cardinal non plus ne s'est pas fait prier, hier matin, quand les Turcs ont cherché refuge de la pluie à sa compagnie de location de camions Location MDI. Il a sorti les caisses de coke et en a offert à tout le monde.

«Dommage que vous ne m'ayez pas prévenu plus vite, s'est-il excusé, j'aurais pu vous offrir du café.»

Comme plusieurs personnes rencontrées sur la route des Turcs, la 148, M. Cardinal croit qu'Ottawa a erré en laissant entrer tout ce monde au pays. «Mais maintenant que c'est fait, ce serait inhumain de les chasser», croit-il.

Pour Mme Lucille Aubé, une infirmière à la retraite, on ne peut chasser des gens qui ont pris racines ici.

Reynald Tremblay, qui accompagne les marcheurs depuis deux jours, dit pour sa part que la loi est là pour servir l'homme. «Elle ne doit pas être un absolu. Le problème des Turcs, c'est un problème humain qui nous touche tous.»

Partis de Papineauville vers 10h hier matin, les marcheurs ont atteint vers 18h l'école Notre-Dame Auxiliatrice de Masson, où ils devaient passer la nuit. Des rumeurs circulaient voulant que certains parmi les 11 devaient quitter le Canada d'ici lundi arri-

vent en soirée ou ce matin. Ils ne risquent pas d'être arrêtés avant lundi, selon ce qu'a assuré hier un fonctionnaire fédéral, M. Claude Bourget. «Nos bureaux sont fermés la fin de semaine.» □

BOEING

Le Boeing détourné se pose à Chypre

passagers et l'équipage «courraient un grave danger».

Une source haut placée au sein des services de sécurité musulmans au Liban a affirmé hier que les pirates sont des Libanais membres du Hezbollah (Parti de Dieu, pro-iranien).

D'autre part, la sécurité thaïlandaise a interpellé un homme originaire du Moyen-Orient qui serait impliqué dans le détournement du Boeing, selon l'édition d'hier du journal progouvernemental Bangkok Post. L'homme aurait paru suspect aux autorités thaïlandaises après avoir décidé au dernier moment mardi de ne pas monter à bord de l'avion détourné alors qu'il devait effectuer le vol Bangkok-Koweït.

Les contrôleurs aériens de l'aéroport de Larnaca ont exhorté hier les pirates à libérer certains des 55 passagers encore à bord.

«Cela pourrait aider que vous relâchiez certains passagers. Tout acte humanitaire serait apprécié en contrepartie de notre bonne volonté», ont dit les aiguilleurs du ciel.

L'un des pirates, qui avait auparavant remercié les autorités chypriotes pour avoir accepté de ravitailler l'appareil en carburant et pour avoir fourni un générateur destiné à faire fonctionner le système électrique, a indiqué que «tous les passagers sont koweïtiens» (dont trois membres de la famille princière du Koweït).

Il a ajouté: «Les premiers ministres turc (Turgut Ozal) et pakistanais (Mohammed Ali Junejo) ont eu des contacts avec les autorités koweïtiennes qui ont refusé de coopérer et ont eu une attitude obstructionniste.»

Les contrôleurs aériens ont souligné que l'autorisation d'atterrir à Chypre avait été accordée pour des «raisons humanitaires».

Des camions-citernes conte-

nant du kérosène se sont dirigés vers l'avion, qui s'est arrêté à 200 mètres du terminal principal de l'aéroport. Cependant, les autorités chypriotes accordaient à l'avion détourné un peu moins du quart de sa capacité en carburant, a-t-on appris à l'aéroport.

Selon un dialogue entre la tour de contrôle et les pirates, écouté par les journalistes sur place, les autorités chypriotes ont affirmé ne disposer que de 45 000 litres de kérosène qu'elles étaient disposées à livrer à l'avion, dont les réservoirs peuvent contenir 200 000 litres.

Un porte-parole du gouvernement chypriote, M. Akis Fantis, a exprimé l'espoir que l'avion quitterait Chypre après avoir fait le plein de carburant. Le ministre chypriote des Affaires étrangères, M. George Iacovou, s'est rendu à Larnaca pour suivre le déroulement de cette affaire.

Entretemps, les activités de l'aéroport se poursuivaient à peu près normalement, quoiqu'un vol régulier des Kuwait Airways au départ de Larnaca ait été annulé. En raison à la fois du début de la saison touristique et des fêtes de la Pâque orthodoxe, de très nombreux passagers et leurs familles se trouvent à l'aéroport.

À Koweït, des sources koweïtiennes informées ont indiqué hier soir que le pire a été évité, mais que ce n'est que provisoire car l'aéroport de Larnaca pourrait n'être qu'un simple «transit» pour les pirates du Boeing.

Dans les milieux dirigeants à Koweït, on se gardait d'exprimer un quelconque soulagement après l'atterrissage de l'avion à Larnaca et l'on faisait preuve de scepticisme sur la possibilité d'une fin du détournement à cet endroit.

Larnaca pourrait n'être qu'une escale forcée avant que les pirates ne tentent de nouveau de se rendre à Beyrouth, a-t-on estimé de sources koweïtiennes.

Toutefois, l'aéroport international de Beyrouth est resté fermé au cours de la nuit dernière par mesure de précaution, a annoncé M. Sami Saad, directeur par intérim de l'aéroport.

«Pour la première fois, nous nous sommes débarrassés des pirates. Ils seront traités de la même manière s'ils reviennent à Beyrouth», a-t-il ajouté. □

ROBIC

Mme Robic: c'est à Ottawa de trancher

Turcs, c'est le ministre fédéral de l'Immigration (Mme Barbara McDougall). Pour ma part, je dois vous dire que je suis sans nouvelles du gouvernement fédéral dans ce dossier depuis Pâques», a déclaré Mme Robic, à Québec, juste avant de s'adresser, comme M. Weiner, aux membres du Conseil national du multiculturalisme qui tient une réunion dans la Vieille Capitale ce week-end.

«Ce n'est pas à moi de leur donner des espoirs, mais plutôt à la ministre fédérale, seule capable de trancher la question. Je lui ai fait parvenir un télégramme de félicitations après sa nomination, lui disant que j'étais disponible pour la rencontrer, mais je n'ai pas eu de réponse», a poursuivi Mme Robic, quelques heures avant d'apprendre que Himmet Comek, le premier Turc à devoir partir, avait rejoint les marcheurs à Thurso, près d'Ottawa.

«J'ai fait toutes les représentations possibles. J'ai même dit, dans mon télégramme à Mme McDougall, que mon offre tenait toujours», a expliqué Mme Robic.

Cette offre consistait à accueillir au Québec les 37 Turcs visés par l'ordre d'expulsion, à la condition qu'Ottawa montre la mé-

me compréhension pour tous les réfugiés ainsi menacés.

Les Turcs, via la frontière canado-américaine, auraient ainsi pu rentrer au Québec avec un visa du gouvernement fédéral.

L'ex-ministre de l'Immigration, M. Benoit Bouchard, a repoussé l'offre, concluant que Mme Robic réclamait que tous les réfugiés vivant au Canada, quelque 40 000 personnes, profitent de cette amnistie.

«Je n'ai pas parlé de 40 000 réfugiés. Selon les données obtenues du gouvernement fédéral, 1 500 réfugiés sont véritablement menacés d'expulsion. Il y a là une très large marge», a rétorqué hier Mme Robic.

Elle se dit par ailleurs toujours prête à recevoir les demandes des ressortissants turcs, une fois qu'ils seront rentrés dans leur pays, mais elle souligne que le gouvernement fédéral aura encore une fois plus de poids que le Québec dans ce second volet: «Il y a deux étapes à franchir. D'abord celle de la sélection, qui est de compétence provinciale. Mais, aussi, celle de l'émission des visas, de compétence fédérale. Je ne sais pas combien de temps Ottawa prendra pour les émettre», a-t-elle dit.

Le Québec n'a pas de délégation en Turquie. C'est le bureau de Rome qui peut traiter des cas des 37 Turcs expulsés.

Pour l'instant, elle demande aux Turcs menacés de partir de s'adresser à leurs avocats, précisant que la loi devant être appliquée, ce n'est pas son rôle de dire aux ressortissants quoi faire.

«C'est à la ministre fédérale de prendre les décisions. Les frontières canadiennes peuvent être protégées, avec quelques amendements au projet de loi C-55», croit Mme Robic.

Tandis que Mme Robic avait son impuissance, le nouveau ministre d'État au Multiculturalisme, M. Gerry Weiner, tenait des propos très durs à l'endroit de tous les réfugiés séjournant au pays: «Quelle sorte de politique d'immigration désirons-nous? Nous avons des lois et les lois canadiennes doivent être respectées. Combien de réfugiés voulons-vous accueillir? Un million, deux millions, 500 000, 750 000? Si nous ne respectons pas la loi, c'est l'anarchie», a lancé M. Weiner.

Appelée à commenter cette déclaration, Mme Robic a rétorqué: «Nous avons traité quelque 10 000 dossiers de revendicateurs, à travers le processus administratif. Peut-être 25 000 au Canada et je ne crois pas que cela ait provoqué l'anarchie.»

Mais Québec n'interviendra plus directement dans ce dossier avant le départ des Turcs. □



Louise Robic PHOTO CP

Action en dommages contre André Arthur

■ La société Nationair, entreprise aérienne qui se spécialise en vol nolisés, a intenté une action en dommages de \$50 000 contre le commentateur André Arthur pour les propos qu'il a tenus à son sujet, le 24 mars dernier, peu après 17h, dans une émission radio-phonique à CKAC.

Selon la plaignante, ces pro-

pos étaient inexacts, mensongers et diffamatoires. Elle soutient qu'Arthur a ainsi porté intentionnellement atteinte à sa réputation, ce qui est de nature à lui causer des dommages considérables.

Elle réclame donc \$1 à titre de dommages-intérêts et \$50 000 en guise de dommages exemplaires.

Évadé retracé grâce à l'aide des citoyens

■ Un des trois prévenus qui s'étaient enfuis du Palais de justice de Chicoutimi le 29 mars dernier, a comparu en Cour hier.

Mario Gagnon, 25 ans, a été arrêté hier soir dans une maison, rue Bossé, à Chicoutimi, par les agents de la Sûreté du Québec.

Des informations transmises par des citoyens ont permis de retrouver sa trace, a indiqué la police. Quant à ses deux comparses, Dominique Boucher et Danny Gagnon, ils sont toujours au large. La SQ considère qu'ils sont dangereux. L'un d'eux a déjà été accusé de vol avec violence.

Rue d'Ottawa dédiée à Nelson Mandela?

Presse Canadienne OTTAWA

■ Une section de Sussex Drive se trouvant face à l'ambassade sud-africaine devrait être renommée Nelson Mandela Drive, indique un rapport de la ville conseillant qu'Ottawa établisse un programme anti-apartheid.

L'ambassade, au 15 Sussex, se trouve près de la résidence du premier ministre, au 24 Sussex, de l'autre côté de la rue.

Le rapport, préparé par un sous-comité du comité des minorités visibles, recommande aussi qu'Ottawa érige un monument dédié à l'anti-apartheid et refuse de recevoir les visiteurs officiels représentant le gouvernement d'Afrique du Sud.

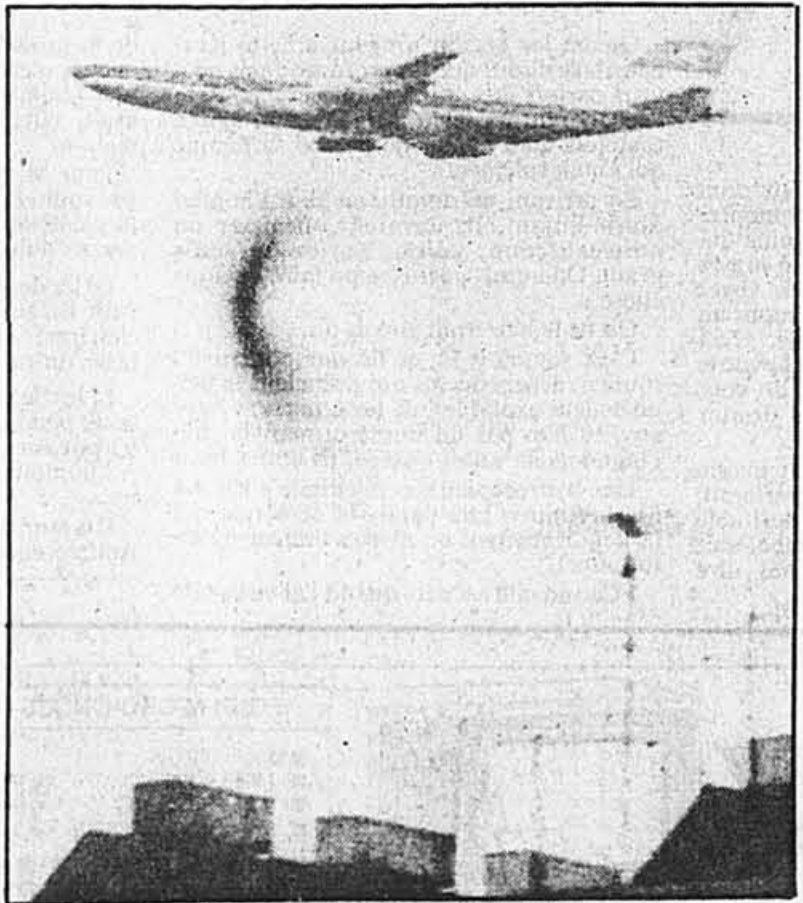
Johannes Hendrik De Klerk,

l'ambassadeur sud-africain, affirme que cela «ne fait que confondre l'imagination» que la ville puisse «renommer une rue du nom d'un terroriste radical».

Si Ottawa honore ainsi Mandela, le fondateur emprisonné du Congrès national africain, elle ne fera qu'appuyer la violence comme solution à l'apartheid, a déclaré M. De Klerk.

Le comité des minorités visibles, composé principalement de représentants communautaires nommés par le conseil municipal d'Ottawa, étudiera le rapport lundi avant de l'envoyer au comité politique de la ville.

Si les conseillers municipaux l'endossent, le changement nécessiterait encore l'approbation le conseil d'Ottawa ainsi que les conseils régionaux.



Le Boeing koweïtien survolant Beyrouth, où il n'a pas pu se poser, hier.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-6	5	Ensoleillé
Outaouais	-2	8	Ensoleillé
Laurentides	-4	6	Nuageux
Cantons de l'Est	-4	6	Nuageux
Mauricie	-2	7	Nuageux
Québec	-4	6	Nuageux
Lac-Saint-Jean	-4	2	Nuageux
Bas-Saint-Jean	-2	4	Ciel variable
Gaspésie	-3	4	Ciel variable
Baie-Comeau	-3	4	Ensoleillé
Sept-Îles	-3	2	Ciel variable

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	1	11	Averses
Edmonton	5	9	Averses
Regina	3	18	Nuageux
Winnipeg	6	18	Ensoleillé
Toronto	4	12	Ensoleillé
Fredericton	1	10	Nuageux
Halifax	1	5	Nuageux
Charlottetown	0	9	Ensoleillé
Saint-Jean	2	8	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	4	7	N.-Orléans	15	24
Buffalo	3	16	Pittsburgh	4	9
Chicago	2	17	S. Francisco	7	17
Miami	16	27	Washington	8	11
New York	7	8	Dallas	12	29

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	5	12	Madrid	6	16
Athènes	12	23	Moscou	6	12
Acapulco	22	32	Mexico	12	22
Berlin	4	15	Oslo	0	5
Bruxelles	4	12	Paris	8	10
Buenos Aires	14	18	Rome	10	18
Copenhague	4	13	Séoul	6	13
Genève	5	16	Stockholm	3	13
Hong Kong	13	16	Tokyo	1	7
Le Caire	18	31	Trinidad	28	32
Lisbonne	10	16	Vienne	7	15
Londres	6	11			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 073

à quatre chiffres 7689



14-6-01

Samedi le 9 avril 1988

Quelle vie de chien...

YVON LABERGE

■ Une dame de Westmount risque la prison pour avoir attaché illégalement sa chienne — une épagneule américaine — à une clôture d'un parc de cette verdoyante banlieue montréalaise.

Par un beau dimanche matin d'octobre dernier, Mme Bernadette Slosmanis se rend, accompagnée de son épagneule américaine, dans le parc Westmount, histoire de frapper quelques balles de tennis contre un mur spécialement érigé non loin des courts du tennis municipal.

Ne pouvant à la fois frapper de sa raquette la balle et tenir en laisse sa chienne, Mme Slosmanis décide donc d'attacher l'animal à la clôture toute proche.

Un agent de la sécurité publique de Westmount passant par là aperçoit la bête attachée pendant que sa maîtresse frappe allègrement sur la balle qui vient percuter contre le mur. S'appuyant sur la réglementation en vigueur à Westmount, l'agent de la sécurité publique émet la contravention d'usage.

Fin novembre dernier, Mme Slosmanis se présente en Cour municipale de Westmount où elle plaide non coupable parce que selon elle, la réglementation en vigueur n'a, si l'on peut dire, ni queue ni tête...

La date de son procès est alors fixée. Elle plaide sa cause mais en vain. Le juge la trouve coupable d'avoir laissé sa chienne attachée, sans surveillance, à la clôture.

La sentence ne lui sera communiquée que le 14 mars dernier.

Mme Slosmanis doit, selon la décision du juge de la Cour municipale de Westmount, payer une amende de \$25 plus des frais de \$49,76. À défaut de payer avant le lundi 11 avril, elle devra purger une peine de trois jours de prison.

Interrogé hier, Mme Slosmanis a déclaré à *La Presse* ne pas avoir l'intention d'acquiescer ni l'amende ni les frais. Pas plus d'ailleurs que ne l'enchantait l'idée de passer trois journées derrière des barreaux. Juste à la pensée que sa fille pourrait la voir menottes aux poignets, cela l'effraie.

Elle fait une question de principe de son refus d'acquiescer amende et frais. Ce n'est pas l'argent qui cause un problème, précise-t-elle. C'est plutôt qu'elle veut amener les autorités municipales de sa ville à reconsidérer le règlement qui interdit d'attacher un chien à une clôture, à un banc public ou autres pièces du mobilier urbain.

Faute de mieux, Mme Slosmanis s'en retournera à la Cour municipale lundi après-midi, escortée des caméras de la télévision, pour faire connaître sa décision de contester la sentence qui lui a été imposée...

D'ici là, le peu de temps qui lui reste, elle le consacrerait peut-être à faire circuler une pétition — dans les rues de Westmount — au cours du weekend.

Une mère et sa fille trouvées mortes

■ La section des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a été appelée à la rescousse, vers 20 h 30, hier soir, à la suite de la découverte de deux cadavres: une femme et sa fille de six ou sept ans. Selon les premières constatations, les deux victimes auraient été abattues par balles il y a près d'une semaine. Elles ont été trouvées dans leur appartement de la rue Saint-Philippe, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal, par deux proches de la famille.

Accident mortel

■ Deux jeunes filles dans la vingtaine ont perdu la vie dans la nuit de jeudi à hier dans un accident de voiture, sur le boulevard Gouin, à Montréal. Selon la police, la conductrice de l'auto, Athena Sideris, 22 ans, a perdu le contrôle du volant dans une courbe et percuté violemment un poteau d'Hydro-Québec. Elle et sa copine, Ionna Adamopoulos, 22 ans, sont mortes sur le coup. Le passager, Louis Tsarounas, 20 ans, qui était assis à l'arrière, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital Sacré-Cœur. On ignore si la conductrice était en état d'ébriété au moment de l'accident. Des autopsies seront pratiquées au laboratoire de médecine légale de Montréal.



Me Denis Laberge (à gauche) représente le centre d'accueil et Me Conrad Lagueux est le procureur des ex-employés.

Pas de privilège pour le DPJ

Le directeur de la Protection de la jeunesse devra se contenter d'un rôle passif durant l'enquête sur les abus sexuels dans un centre d'accueil

MARTHA GAGNON

■ Le directeur de la Protection de la jeunesse craint de n'être qu'un spectateur passif à l'enquête sur les présumés abus sexuels commis contre des enfants dans un centre d'accueil de l'est de la métropole.

Dès le début des audiences publiques, hier, au Palais de Justice, de Montréal, le commissaire Jean-Denis Gagnon a expliqué qu'il n'avait pas l'intention, du moins pour l'instant, d'accorder un statut privilégié au DPJ qui n'aura pas le droit d'interroger les témoins, ni de présenter de mémoire à la fin de l'enquête.

— Comment ferez-vous pour donner une opinion objective et éclairée si vous ignorez tout de notre implication dans cette affaire? Il en va de notre crédibilité, a lancé Me Guy Lecompte, avocat du directeur de la Protection de la jeunesse.

La réplique du commissaire Gagnon a été plutôt vive: «Vous exagérez le danger. Il n'est pas nécessaire d'avoir assisté à plusieurs incendies pour faire des recommandations sur la prévention des incendies».

Me Céline Lamontagne, procureur de la commission, a abondé dans le même sens en déclarant que les règles fixées par le commissaire lui paraissaient adéquates. Criminaliste depuis plusieurs

années, elle s'est beaucoup intéressée à toute la question des abus sexuels commis contre des enfants. Elle a même publié un livre sur le sujet dans lequel elle traitait, entre autres, des problèmes légaux.

À plusieurs reprises, le commissaire a rappelé que son mandat n'était pas de savoir si le DPJ avait commis des erreurs ou des négligences, mais de vérifier si les enfants avaient bel et bien été victimes d'agressions sexuelles dans ce centre d'accueil, durant la période s'étendant de 1980 à 1986. «La commission n'a pas à se laisser influencer par la fonction sociale ou politique d'un organisme».

Si l'on fait un bref historique, on se souviendra qu'en juillet dernier, le ministre de la Justice avait décidé de laisser tomber les accusations d'agression sexuelle contre 14 adultes, dont la majorité était des employés du centre d'accueil. Choqué et insatisfait du système judiciaire, M. Gilles Beaulieu, directeur de la protection de la jeunesse à Montréal, appuyé par l'Association des centres d'accueil du Québec, réclamait une enquête publique. La commission a été formée par voie de décret en novembre dernier, à la suite des nombreuses pressions.

Lors de ses représentations, Me Lecompte n'a pas caché que le DPJ voulait profiter de cette en-

quête pour défendre sa réputation et démontrer que des jeunes ont été abusés. «Il est inconcevable et aberrant d'exclure le DPJ d'un débat qui concerne justement les enfants sous sa protection».

Professeur de droit à l'université de Montréal, le commissaire Gagnon, qui a souvent agi comme arbitre dans le milieu des affaires sociales, estime que les droits du directeur de la Protection de la jeunesse ne sont nullement lésés. Même s'il ne peut interroger les témoins, rien ne l'empêche de faire entendre d'autres personnes s'il le juge nécessaire. Malgré tout, le commissaire s'est donné jusqu'à lundi pour prendre une décision finale.

À son avis, les principaux groupes intéressés dans cette affaire sont les enfants, les 14 adultes et le centre d'accueil. Me Suzanne Gilbert qui représente les présumées victimes, a tenu à dire qu'elle n'était pas liée à la Protection de la jeunesse, ni à la direction du centre. «Je suis totalement indépendante». Cette avocate de pratique privée, habituelle aux causes devant le Tribunal de la jeunesse, veillera à ce que les enfants puissent témoigner dans les meilleures conditions possibles.

Deux autres avocats, Me Denis Laberge et Conrad Lagueux représentent respectivement le centre d'accueil et les ex-employés syndiqués. Plusieurs d'entre eux étaient présents dans la salle 15.03 du Palais de justice.

Le témoignage des enfants sur vidéo

Le commissaire a aussi remis à lundi sa décision d'autoriser ou non les journalistes à écouter les témoignages des enfants qui seront diffusés en circuit fermé. Une expérience nouvelle. Trois personnes seulement, le commissaire, le procureur de la commission et Me Gilbert seront dans la même salle que les enfants.

Hier après-midi, la commission a visité, hors la présence des médias, le foyer de groupe où des abus auraient été commis. Plusieurs photos du duplex de deux étages, situé dans un quartier résidentiel, ont été produites.

La première journée d'audience a aussi été consacrée au témoignage du directeur général de l'institution. Encore là, il n'est pas permis de divulguer son nom. Ce dernier a seulement expliqué la structure administrative du centre d'accueil qui donne des services à plus de 200 enfants, la plupart victimes d'abus physiques ou sexuels dans leur milieu. Il a souligné l'importance de «faire confiance sans l'ombre d'un doute» aux professionnels engagés qui assurent la protection des enfants, surtout que la clientèle est de plus en plus lourde.

Selon lui, la décision d'envoyer un jeune dans un foyer de groupe était surtout motivée par le nombre de places disponibles. De 1980 à 1986, il n'y avait pas de critères particuliers.

Une filiale de Lavalin écope d'une amende de \$2 000 pour pollution

RAYMOND GERVAIS

■ «Je crois que la compagnie a fait preuve de négligence crasse en ne faisant rien de concret pour enrayer la source de pollution par le phénol. Je condamne donc la société pétrochimique Kemtec Inc., à l'amende maximum prévue par la loi pour une première infraction, soit \$2 000, sachant pertinemment que cette amende n'est que symbolique pour une compagnie dont le chiffre d'affaires est de \$120 millions annuellement.»

C'est ce qu'a déclaré en substance hier, le juge Pierre Fontaine de la Cour municipale de Montréal, lors du prononcé de sa sentence contre la société Kemtec Inc., une filiale de Lavalin Industrie, accusée d'avoir rejeté une substance toxique dans le réseau d'égout de la Communauté urbaine de Montréal l'année dernière.

L'incident remonte plus précisément au 3 septembre 1987, au moment où un ingénieur de la Direction de l'assainissement de l'air et de l'eau de la CUM a fait des prélèvements d'eaux usées provenant de l'usine de Kemtec, située au 1101 rue Sainte-Catherine, à Montréal-Est. Le spécialiste avait alors noté qu'il y avait 56 mg par litre d'eau de composés phénoliques dans un échantillon de la compagnie et 21 mg par litre d'eau dans un second, alors que la norme permise par le règlement portant sur les rejets de matières toxiques dans l'égout est de 1 mg par litre d'eau.

Le procès de Kemtec, qui avait débuté le 19 février dernier, avait été ajourné par le juge Pierre Fontaine qui désirait que de nouvelles expertises soient faites aux différents affluents de la compagnie avant qu'il ne prononce sa sentence.

Hier, M. Ronald Poissant, ingénieur pour le compte de la CUM est venu déclarer à la Cour que Kemtec n'avait fait «rien de physique» pour corriger la situation depuis qu'un avis de pollution avait été émis à la fin de l'été 1987.

Lors d'un dernier contrôle à la fin mars, la situation n'était toujours pas corrigée.

L'ingénieur a qui le juge a demandé de comparer la toxicité du phénol qui s'échappe de l'usine à d'autres produits toxiques, a déclaré que le phénol était une substance toxique au même titre que le mercure et le plomb. «Si j'avais à donner une cote sur 10 sur ce produit toxique, je lui décernerais la cote 9 ou 10», a déclaré l'ingénieur.

Depuis septembre dernier, une dizaine de prélèvements ont été effectués par la CUM chez Kemtec. Les échantillons ont tous dépassé la norme permise, le plus élevé a été de 67 mg par litre d'eau de produits phénoliques tandis que le plus

petit a été de 2 mg par litre d'eau.

Plusieurs témoins ont été entendus hier dont le président de Kemtec, M. Damien Gildere. Ce dernier a expliqué au juge que la compagnie était au courant du problème et que des études avaient été commandées afin de trouver une solution à la source de pollution.

Selon le PDG de Kemtec, la compagnie prévoit dépenser près de \$800 000 pour remédier à la situation.

Ce qui n'a pas semblé impressionner le juge Fontaine qui a qualifié d'«inacceptable la situation qui perdure».

M. Gildere a précisé à la Cour que la source de pollution par le phénol n'était pas plus importante en 1988 qu'elle ne l'était en 1952 au moment de l'utilisation des installations par la compagnie Gulf. «Ce sont les règlements qui ont changé qui font que nous contrevions désormais à la loi», a déclaré le président de Kemtec.

Le juge Fontaine a déclaré qu'il fallait protéger les cours d'eau et la santé publique et que ce n'était pas parce qu'une source de pollution existait depuis de nombreuses années, qu'on devait continuer à polluer l'environnement et plus particulièrement les cours d'eau.

Le juge Fontaine a précisé que c'était souvent lorsqu'on se sentait au pied du mur et lorsqu'on avait plus le choix, qu'on décidait finalement de faire quelque chose.

Le magistrat a aussi refusé de se laisser impressionner quant au coût de \$800 000 prévu par Kemtec pour remédier au problème de pollution.

Selon lui, il y a nuance entre les coûts réels et les coûts projetés lors d'études qui ne sont même pas complètes.

Précisons que le phénol est une substance hautement toxique, soluble dans l'eau et qui peut affecter sérieusement le système nerveux humain en plus d'avoir des effets néfastes sur la peau.

Autres jugements

Par ailleurs, la Verrerie Walker, du 9551 boulevard Ray-Lawson, à Anjou, a écopé d'une amende de \$500 après avoir plaidé coupable à une accusation d'avoir rejeté une substance toxique dans l'égout pluvial.

Selon ce qui a été déclaré en Cour, une erreur dans le raccordement des égouts serait à l'origine de l'infraction. Normalement, les tuyaux de rejets de la compagnie auraient dû être branchés sur l'égout domestique, qui se déverse éventuellement à l'usine d'épuration. Or, les tuyaux étaient branchés sur l'égout pluvial.

La situation est maintenant corrigée.

Vos économies se multiplient. C'est garanti. 9,75%

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI 5 ANS
intérêts versés annuellement

En vous proposant un CPG, les conseillers de la Fiducie du Québec vous offrent un moyen solide, fiable et garanti de faire fructifier votre argent.

Prime de 0,125% sur nos CPG aux personnes de 60 ans et plus. Faites-en la demande.

Fiducie du Québec

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Taux sujet à changement sans préavis.

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657 Hull: 777-9119 1-800-567-6886
La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 688-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680
Québec: 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

desjardins



Me Céline Lamontagne, procureur de la commission.

AUJOURD'HUI
EN PAGES M 12 ET M 13

Leçon #15. Réussir sa vie et réussir dans la vie.

• Suivez le cours • Présentez un projet d'entreprise • Courez la chance de gagner...

1er prix: 20 000\$, 2e prix: 15 000\$, 3e prix: 10 000\$

DEVENEZ

ENTREPRENEUR (E)

Les Turcs continuent de marcher et les appuis de pleuvoir

Les Turcs en instance d'expulsion ne résisteront pas à la police... qui devra traverser une mer humaine pour les cueillir

LILY TASSO

Les Turcs ayant reçu des ordonnances d'exclusion n'opposent aucune résistance s'ils sont arrêtés sur la route, mais ceux qui viendront les arrêter devront faire face à un barrage humain leur opposant une résistance passive.

Comme on sait, 12 Turcs ont reçu des avis d'expulsion mais neuf d'entre eux seulement se sont présentés à Immigration Canada pour apprendre la date de leur départ et les arrangements faits pour leur voyage durant ce week-end. « La plupart ont décidé de rester et de lutter jusqu'au bout, même si nous ne pouvons pas leur promettre qu'il y aura quelque chose pour eux ici », a confié leur porte-parole Atanas Katrapani, au cours d'une conférence de presse tenue hier à la So-

ciété Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

La présidente de cet organisme, Nicole Boudreau, affirmait à son tour que la SSJB « se sent éminemment concernée par ce qui risque d'arriver aux Turcs, et qui illustre une incohérence gouvernementale lourde de conséquences ». Mme Boudreau explique que des liens se sont créés avec les Kurdes de Turquie comme avec les Latino-Américains à qui la SSJB donnait des cours de français parce qu'ils n'avaient pas droit aux cours de COFI.

« Nous sommes excédés par cette absence de politique qui fait des Québécois et des immigrants des antagonistes, sans qu'ils aient eu leur mot à dire », ajoute celle qui ne veut pas voir sapés les efforts de ceux qui travaillent justement au rapprochement des Québécois et des immigrants.

Plusieurs personnalités et représentants d'organismes étaient venus réitérer leur appui aux Turcs. Parmi eux, plusieurs membres du comité de médiation: l'abbé Robert Beauré, le sénateur Jacques Hébert, les députés fédéraux ou provinciaux Suzanne Blais-Grenier, David Berger, Christos Syrras, André Boulé. N'étaient pas à la conférence de presse d'autres membres de ce comité: Jean-Louis Roux, Pierre Bourgault, Pierre Dansereau, Marcel Prudhomme et J. Z. Léon Patenaude. Par contre, étaient présents des représentants de la Table de concertation pour les réfugiés, la Commission des droits de la personne et de S.O.S. Racisme.

Selon l'abbé Beauré, les membres du comité de médiation qu'on a pu rejoindre ont accepté de rencontrer les marcheurs à

leur arrivée à Ottawa. Ils espèrent obtenir un rendez-vous avec la ministre Barbara McDougall pour lui demander de surseoir aux avis d'expulsion, au nom de la justice et de la paix sociale. « Il y aurait intérêt à ce qu'elle se réserve quelque temps pour analyser la situation à la lumière des réflexions des organismes voués à la défense des réfugiés », a déclaré l'abbé Beauré, au nom du comité.

Appuis renouvelés

Par ailleurs, le sénateur Jacques Hébert comprend mal que 25 000 personnes aient été acceptées au Canada pour des raisons humanitaires l'année dernière, et qu'on hésite à ajouter quelques Turcs à ce nombre.

Quant à Suzanne Blais-Grenier, elle en a contre les ministres « invisibles » et les fonctionnaires

pressés de prendre des décisions qui font que les Turcs sont traités comme « moins que des êtres humains ».

Pour sa part, Rivka Augenfeld, présidente de la Table de concertation pour les réfugiés, trouve « inacceptables » les gestes des fonctionnaires qui précèdent les rencontres prévues avec les ministres. « J'ai appelé ce matin au bureau des ministres MacDougall et Vézina et on m'a répondu qu'elles n'étaient pas encore prêtes », rapporte Mme Augenfeld.

M. Boulé, lui, rappelle encore une fois que le pouvoir partagé permet à Immigration-Québec d'émettre des certificats de sélection aux Turcs et de forcer Ottawa à accepter ces derniers. Au lieu de les renvoyer à 6 000 kilomètres d'ici en déclarant qu'ils pourront revenir, alors qu'ils n'auront sûrement pas les moyens de le faire.

étaient 90 à leur halte de Saint-Eustache; 35 autres les ont rejoints. Et, si l'on en croit Atanas Katrapani, on s'attend à ce qu'ils soient près de 2 000 à leur arrivée à Ottawa, car des compatriotes venus de Toronto et bien des Canadiens voudront les accompagner au Parlement mardi prochain. Pour demander entre autres que soient respectés les engagements pris par les ministres Benoît Bouchard et Louise Robic le 22 mars dernier. « La Commission des droits de la personne espère que la marche vers Ottawa sera une marche vers la justice et non vers la déportation », déclare sa vice-présidente Sophia Florakas Petsalis.

Les Turcs peuvent compter également sur SOS Racisme. Son président Alain Jean-Bart se décrit comme « quelqu'un des minorités visibles » qui demande aux ministres d'être « très visibles », car les travailleurs turcs et les colliers turcs ont prouvé qu'ils pouvaient s'intégrer à la majorité québécoise.



Me Marie-Josée Houle et le sénateur Jacques Hébert (debout) écoutant attentivement Atanas Katrapani, porte-parole des Turcs, à gauche, qui insiste sur la nécessité de « corriger une injustice flagrante » à leur égard.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Rendez-vous à Ottawa

En ce moment, les Turcs marchent vers la capitale fédérale. Ils

loto-québec		Résultats	
Provincial		Semaine du: 88-04-02	
NUMÉROS	LOTS	3	4
1997966	500 000 \$	509	7528
997966	50 000 \$	530	0846
7966	1 000 \$	353	0620
9966	100 \$	468	2884
966	25 \$	367	9511
66	10 \$	073	7689

La Mini		INTER PLUS	
Tirage du 88-04-08		Tirage du 88-04-08	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
365346	50 000 \$	292143	250 000 \$
65346	5 000 \$	92143	2 500 \$
5346	250 \$	2143	250 \$
346	25 \$	143	25 \$
46	5 \$	43	10 \$
36534	1 000 \$		
3653	100 \$		
365	10 \$		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

EXPOSITION
Vendredi 15 avril, 10 h à 21 h
Samedi 16 avril, 10 h à 17 h
Dimanche 17 avril, 10 h à 17 h

VENTE
Lundi 18 avril, 19 h
Mardi 19 avril, 19 h
Mercredi 20 avril, 19 h
Jeudi 21 avril, 19 h
Dimanche 24 avril, 13 h

LOTS
1 - 200
201 - 400
401 - 600
601 - 800
801 - 1100

Une française en porcelaine et en bronze, époque Charles XI

Johannes Hendricus Jure (ec. hol.) Huile sur toile, 18" x 32,5"

Service de table en porcelaine Aynsley

Montre Cartier en or pour dame sertie de diamants

John Little Huile sur toile 24" x 30"

Tableaux canadiens originaux, de C.A. Gagnon, G. Roberts, O. Jacobi, M.A. Fortin, K. Nakamura, R. Richard, H. Masson, M. Barbeau, N. Poirier, M. Tanabe, H. Grimes, A. Rousseau, P.V. Beaulieu, G. Des Claves, N. Peters, O. DeLall, A. Tatossian, J.-P. Jérôme ainsi que plusieurs autres œuvres importantes.

GRANDE COLLECTION DE TABLEAUX EUROPÉENS dont une œuvre originale de Louis Leart. Collection de bronzes comprenant un buste de pharaon, des sculptures grecques nature d'Apollon et de Diane et d'autres magnifiques pièces.

SUPERBES MEUBLES ET MOBILIER ANCIEN: ensembles de chambre à coucher de style Queen Anne, Louis XV et Art déco, secrétaires-bibliothèques, ensembles de salon, bureaux, commodes, vitrines à bibelots, suites de chaises, tables et ensembles de salle à manger, piano à queue Blüthner en laque noire.

Bijoux de qualité comprenant colliers de perles de culture, montre Cartier en or pour dame sertie de diamants, bague sertie de diamants et d'une émeraude de 25 carats, épingle ancienne en or et en platine sertie de saphirs, broche victorienne en or sertie de diamants et de perles, collier, ensemble de bracelets et plusieurs autres bijoux.

Collection de superbes vases Daum Nancy, Gallé et Muller Bros. en cameo-glass et émaillés. Vase et bol Satsuma anciens à motif « mille visages ». Argent sterling, continental et américain comprenant: boîte à thé ancienne de marque Tiffany en argent, carafe ancienne en verre et en argent sterling repoussé, grand plat à aumône judaïque ancien en argent (Allemagne, vers 1860), services de couverts pour 12 convives de marques Tiffany, Birks, Gorham (292 pièces), service de couverts Jensen en argent sterling pour 12 convives et bien plus.

Horloges et montres rares: horloge miniature « la cathédrale » en argent datant du 18e siècle; horloge musicale Jaeger / Le Coultre, pendulette de voyage, montre de poche Vanguard à 23 rubis, avec indicateur de remontage et plusieurs autres pièces importantes.

Choix de netusques en ivoire sculptés main, vases, bols, cache-pot, jardinières, soupieres, porte-parapluies, etc., en porcelaine chinoise. Collection de masques africains sculptés main.

Hameau olympique ayant servi à Montréal en 1976.

Tapis persans et orientaux tissés main allant du tapis de couloir au tapis plein grandeur en passant par la carpe.

Pièces de monnaie rares du Canada, des États-Unis et du monde: pièces décimales canadiennes de choix, dollars en argent, pièces européennes, pièces d'or canadiennes et américaines, pièces romaines anciennes, pièces byzantines en or, médailles militaires et plus.

Beau choix d'automobiles rares comprenant une Rolls Royce Corniche 1978, décapotable - Une Mercedes SEB, décapotable - Une Thunderbird 1955, décapotable - Une Cadillac Fleetwood Brougham d'Élégance, 1980 - Et une DeLorean, coupé sport.

SOYEZ DES NÔTRES LORS DE CETTE VENTE FABULEUSE!

Une prime de 10% payable par l'acheteur et faisant partie du prix d'achat s'applique à chaque lot vendu à l'enchère. Comptant, VISA, Mastercard. Acompte de 25% exigé sur chaque achat.

ENCANS
5500, rue Paré.

EMPIRE
Montréal 737-6586

Le 10 avril
Spécial portes ouvertes

Retraités et pré-retraités, venez visiter la résidence de vos rêves!

Vous êtes à la retraite ou sur le point de l'être? Une personne qui vous est chère se trouve dans cette situation? Vous voulez que cette nouvelle étape de vie se déroule dans un cadre agréable? Alors nous vous invitons cordialement à visiter la Résidence «Au septième ciel», le dimanche 10 avril, entre 10h00 et 16h00, au 7025, ave. Rondeau, Anjou (Québec).

PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX!

Court séjour gratuit:

- une semaine ou moins
- sur réservation seulement
- repas en sus
- sans obligation de votre part

Pour les nouveaux locataires:

- aucun frais de base d'ici le 30 juin 1988
- repas en sus

Renseignements:
(514) 354-6977

Résidence Au septième ciel

Disponibles dès maintenant Studios, 3 1/2 et 4 1/2 avec pension

GROUPE CHAMPLAIN

La résidence «Au septième ciel» est accessible par les transports en commun: prendre l'autobus 85 à partir du métro Honoré-Beaugrand et descendre avenue Rondeau.

Sévère semonce du ministre Claude Ryan sur la qualité des cégeps et des universités

ANDRÉ PRATTE

■ Les universités et cégeps québécois ne donnent à leurs étudiants ni une formation fondamentale, ni une culture générale suffisante, a soutenu hier le ministre de l'Enseignement supérieur Claude Ryan.

M. Ryan a dressé ce diagnostic à l'occasion d'un colloque sur la formation générale organisé par la faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal. Pendant trois quarts d'heure, 200 professeurs et étudiants ont écouté religieusement le ministre faire son analyse, le nez collé sur le texte qu'il avait écrit à la main.

« Sous l'angle du développement des facultés critiques ou de la culture générale, a affirmé M. Ryan, l'étudiant qui arrive à l'université n'est pas à la hauteur de ce que celle-ci serait en droit d'exiger. Mais loin de corriger les faiblesses de l'étudiant, les études universitaires de premier



Claude Ryan

cycle, en poussant à la spécialisation, accentuent le déséquilibre entre le volet technique et le volet libéral de la formation. »

La formation donnée par les universités québécoises est d'autant plus étroite, a déploré M. Ryan, qu'il n'y a pas de relations entre les divers départements: « Les universités contiennent un grand nombre de petites

républiques intellectuelles et ont peut-être cessé d'être des grandes républiques où fleurit la vie intellectuelle. »

La production intellectuelle des universités souffre de ce cloisonnement, n'a pas hésité à dire le ministre: « Les textes qui émanent des universités sont le plus souvent hautement spécialisés et ne s'adressent qu'à des cercles très restreints, et parmi ceux qui sont destinés à un public plus large, rares sont ceux qui sont porteurs d'une passion inspiratrice. »

M. Ryan trouve notamment anormal que depuis son entrée en politique, il n'ait jamais été influencé par des travaux sortis des universités, « bien que je sois reconnu pour lire tout ce que je reçois. »

Parce que les écoles secondaires, les cégeps et les universités ne jouent pas leurs rôles respectifs, les connaissances et les champs d'intérêt de l'étudiant québécois moyen sont très limités en-dehors de sa discipline immédiate, a affirmé le ministre: « Il ne connaît pas son histoire, il est peu enclin à la lecture, et il n'a pas le goût des questions fondamentales. Il

maitrise fort mal sa langue maternelle et l'anglais. »

M. Ryan a défini les fonctions qui devraient, selon lui, être celles des deux ordres d'enseignement supérieur du Québec. « La responsabilité première des cégeps, a-t-il soutenu, est de donner aux étudiants la formation fondamentale. » Entre autres, les collèges devraient développer chez leurs étudiants la capacité d'analyse et de synthèse, et leur apprendre à écrire et à s'exprimer « avec clarté, cohérence, correction et logique. »

L'université ne peut que continuer à donner une formation spécialisée dans une discipline, mais elle devra y greffer une formation générale plus large. Au niveau de la maîtrise de la langue, l'université devra montrer aux étudiants le langage correct propre à leur discipline.

Une meilleure formation n'est possible, a conclu M. Ryan, que si les cégeps et les universités se concertent, et si chacun lutte contre « la tendance au repli départemental, qui a fait beaucoup de tort aux collèges et aux universités, et qui était l'expression d'une étroitesse d'esprit, enfermée dans une culture plus technique que libérale. »

Une banque de terminologie désormais plus accessible

■ L'Office de la langue française a lancé jeudi un nouveau guide d'interrogation informatique et un nouveau logiciel d'accès à sa banque de terminologie.

Cette banque de terminologie est utilisée par les traducteurs indépendants, des publicitaires, rédacteurs, avocats et ingénieurs, et donne les équivalents français de termes techniques et scientifiques plus couramment connus et utilisés en anglais.

Le nouveau guide d'interrogation de la banque permettra dorénavant une utilisation plus facile, par graphique ou par groupe de mots, et facilitera la recherche des renseignements désirés aux abonnés de la banque.

Le logiciel permettra l'accès à la Banque de terminologie par un micro-ordinateur, en autant qu'il soit compatible au système IBM le plus généralement utilisé.

Pierre Foglia



Petit moteur

Quand je parlais de lui avec ma blonde je l'appelais « Petit Moteur », mais son nom c'était Pierre. C'était mon voisin, il y a longtemps. Dans une autre campagne... C'est drôle comment nous étions devenus amis. Enfin presque amis. Un jour j'étais allé lui emprunter un outil pour dévisser un truc sur mon vélo. La porte du garage était ouverte, Pierre était en train de s'engueuler avec son père. Ils ne m'ont pas entendu arriver. Le père disait:

— La terre ne te rapporte pas parce que tu ne l'aimes pas. Et ne l'aime pas, tu la travailles mal. Il y a aussi que tu ne pries pas assez. Tu n'as rien que ta maudite mécanique en tête...

Le père ne criait pas. Il parlait avec une douceur sournoise. Pierre m'a vu le premier. Il a fait un signe. Le père s'est retourné et, m'apercevant:

— Ah c'est vous! Vous faites une belle paire tous les deux!

Je n'ai jamais su pourquoi il avait dit ça. Jusque là, j'étais plus près du père que du fils. J'étais assez intrigué par ce singulier fermier qui m'avait dit, la première fois que je l'avais rencontré, qu'il aimait Dieu un peu plus que sa terre, et qu'il aimait sa terre beaucoup plus que tout le reste. Vieillard sec et austère, bien informé, commentant toujours l'actualité avec une bigote sévérité, voyant la colère de Dieu dans le moindre fait divers. Et pourtant, pour tout ce qui touchait aux choses de la terre, moderne, ouvert, aventureux même. Il avait été un des premiers à drainer ses champs. Puis à utiliser des fertilisants industriels. Voilà qu'à la retraite, il s'intéressait à la culture biologique, je vous parle d'il y a plus de dix ans, quand le mot existait à peine...

Veuf depuis longtemps il se faisait servir par sa fille aînée et passait ses journées à tyranniser son fils unique, Pierre, auquel il avait cédé la ferme. Père et fils se haïssaient mais le fils mêlait à sa haine un incontournable respect qui le laissait, devant le père, toujours blême et muet. Le jour dont je parle, quand le père fut sorti, Pierre lança au plafond, à bout de bras, la clef qu'il avait en main. J'aurais pu la recevoir. Il s'excusa. On devint presque amis. Enfin c'est moi qui dis ça. Si on lui demandait à lui, peut-être qu'il dirait non, qu'on se connaissait seulement comme ça, et ce serait vrai aussi.

Sur un point au moins, le père ne se trompait pas: Pierre ne voulait rien savoir de la terre. Semailles et récoltes n'étaient pour lui que fastidieuses corvées. Il n'aimait que la mécanique. À ce point que je le soupçonnais de briser ses tracteurs le jour pour pouvoir les réparer le soir. Revenant de la ville au milieu de la nuit, je l'ai souvent surpris dans son garage, enfoui dans le ventre d'un camion, en train de changer une transmission, un moteur... les mains noires jusqu'aux coudes, la casquette à l'envers. J'entraî. On buvait du coke tiède. « Pis, quoi de neuf en ville? » On parlait un peu, mais je le devinais impatient de retourner à sa mécanique...

Il ne savait pas que je l'appelais « Petit moteur » quand je parlais de lui avec ma blonde. Il ne savait pas non plus que je l'aimais bien. L'eût-il su que ça ne lui aurait pas fait un pli. Il était donc de la vie pour toujours.

Un jour son père est mort. Au village, on a raconté que Pierre avait vendu la ferme avant même de l'avoir enterré. C'est pas vrai. Mais pas loin. Et puis il est parti travailler à Fort MacMurray dans le nord de l'Alberta... Au début j'ai eu de ses nouvelles par sa sœur. Il travaillait dans le garage d'une grosse compagnie de transport.

Et puis ne m'en ai plus entendu parler. Pendant des années.

L'autre après-midi, j'étais seul à la maison, les mains dans la vaisselle, quand ça sonne à la porte. C'était lui.

— Petit moteur!

C'a été plus fort que moi. Mais il n'a pas demandé pourquoi je l'appelais comme ça. Il avait un attaché-case en plastique à la main. Il avait l'air bizarre. Il a demandé s'il pouvait entrer quelques minutes. J'ai dit ben oui, c'est l'affaire. Il a encore demandé si on pouvait se parler, mais pas dans la cuisine...

— On ira dans mon bureau tantôt, mais tu vas bien prendre un café, un bière, du vin, du thé?

Il m'a répondu qu'il ne prenait jamais de café, ni de bière, ni de vin, ni de thé. Que c'était des breuvages impurs. J'ai commencé à me douter de quelque chose.

Dans mon bureau il a regardé le poster de Bukowski, il a demandé:

— C'est qui? Satan?

— Non, c'est un écrivain américain...

Il a sorti une bible de son attaché-case et des revues en anglais. Il m'a dit qu'il était devenu Adventiste du Septième Jour. Il s'est mis à me parler du Messie. Des Justes qui ressusciteront quans le Christ reviendra. Des pêcheurs qui seront détruits, surtout ceux qui prennent de l'alcool. Ensuite il m'a fait cette demande extraordinaire:

— Voudrais-tu te faire baptiser?

— Me semble que je le suis déjà...

— Non tu ne l'es pas. Pas le vrai baptême.

Il m'a expliqué qu'au mois d'août, dans une ferme adventiste du New Hampshire, on procéderait au baptême, en série, de nouveaux convertis, par immersion complète dans... une piscine!

— Et la mécanique, Pierre, en fais-tu encore?

Je ne sais même pas s'il m'a entendu. Il était tout à ses anges qui sonnaient je ne sais plus quelle trompette pour annoncer qu'une étoile tomberait en brûlant et que ce serait la fin du monde.

— Pourquoi moi Pierre?

— Regarde m'envoie parce que t'es instruit!

Je dieuais cet homme fou de religion comme son père l'avait été. La fin du monde? Pourquoi pas après tout. Mais si jamais on en refait un autre, il faudra penser à y mettre moins de curés. Et plus de poésie et de joueurs de saxophone.

ARIZONA

Vous ai-je dit que je partais bientôt pour l'Arizona? Je vous l'ai dit? Ah bon... Ce ne sera plus bien long. Deux ou trois semaines. Mais ça se peut que je vous en parle encore une couple de fois d'ici là...

Je ne sais pas si c'est en mon honneur, mais ils font le ménage. Il viennent de destituer leur gouverneur Evan Mecham. Ça faisait 60 ans que ça n'était pas arrivé aux États-Unis. Après avoir été élu, l'an dernier, le premier geste de Mecham avait été d'annuler, en Arizona, le congé marquant l'anniversaire de Martin Luther King. Sympathique...

Mais ce n'est pas pour ça qu'il a été destitué, c'est parce qu'il était aussi un peu voleur, un peu fraudeur, un peu violent...

C'est l'Ouest mon vieux! My car, my gun, and shoot the queers.

Spécialement ceux à bicyclette. J'ai hâte.

ERRATUM

Le Plat d'Argent

Dans notre annonce publiée en page K6 de La Presse d'aujourd'hui, on aurait dû lire: José et Alvaro vous proposent de découvrir leurs menus du printemps 1988.

Nos excuses à notre clientèle.

CLINIQUE MÉDICALE D'OBÉSITÉ

Dr J.M. MARINEAU - Dr J. LEMAY
OMNIPRATICIENS TRAITANT L'OBÉSITÉ
MONTREAL 274-3561
6716, rue Saint-Denis
ST-LÉONARD 259-5531
6520, rue Beaubien Est
REPENTIGNY 582-3911
373, rue Notre-Dame
LAVAL 662-2192
283, boul. de la Concorde Est

Aux élus et administrateurs municipaux.
À ceux et celles que les affaires municipales intéressent...

INVESTIR DANS L'AVENIR ASSISES ANNUELLES

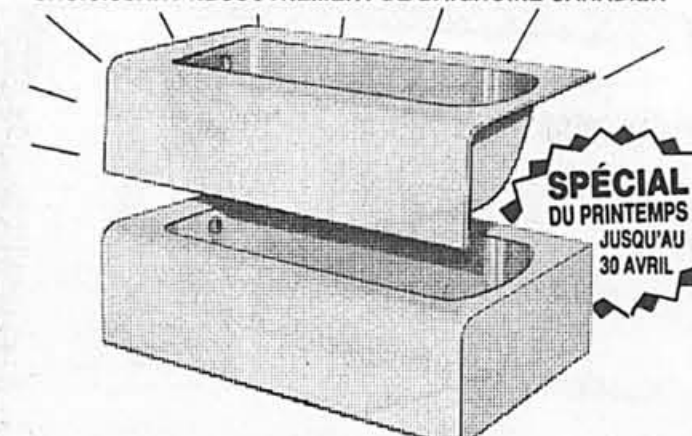
de la
CONFÉRENCE DES MAIRES DE LA BANLIEUE DE MONTRÉAL
14, 15 avril 1988
HÔTEL BONAVENTURE DE MONTRÉAL
1, Place Bonaventure, Montréal

Sujets à l'étude:

- TRANSPORT EN COMMUN
- SÉCURITÉ PUBLIQUE
Police - prévention des incendies
- ENVIRONNEMENT
Gestion des déchets - récupération et recyclage
- ÉVALUATION - FISCALITÉ
Pour renseignements et inscription:
Téléphonez dès maintenant:
Line C. Rioux (288-1951)

Coût: \$240.

AVANT DE REMPLACER VOTRE BAIN USAGÉ OU ENDOMMAGÉ, CONSIDÉREZ TOUT L'ARGENT QUE VOUS ÉCONOMISERIEZ EN CHOISISSANT RECOUVREMENT DE BAIGNOIRE CANADIEN



SPECIAL DU PRINTEMPS
JUSQU'AU
30 AVRIL

RECOUVREMENT DE BAIGNOIRE CANADIEN, UN NOUVEAU RECOUVREMENT ACRYLIQUE RENFORCÉ INSTALLÉ DANS VOTRE BAIN PAR UN REPRÉSENTANT EXPÉRIMENTÉ ET PROFESSIONNEL. S'INSTALLE SANS DÉRANGER LA PLOMBERIE ET LES TUYAUX ENVIRONNANTES (Voyez aussi nos recouvrements muraux)

Pour plus d'informations ou une évaluation gratuite, contactez:

CEL

RECOUVREMENT DE BAIGNOIRE CANADIEN, INC.

2025, chemin de la Côte-de-Liesse, Ville Saint-Laurent, 337-7512

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1988
Pensionnat — Externat
GARÇONS ET JEUNES FILLES



Collège
Bourget

(RIGAUD)

INSTITUTION PRIVÉE

Dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Glacière artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.
Enseignement de l'informatique.

Pour une inscription en 1re, en 2e ou en 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9 h 30.

LE SAMEDI 7 MAI 1988

Pour renseignements en 1ère, 2e et 3e secondaire, composez
(514) 451-5785

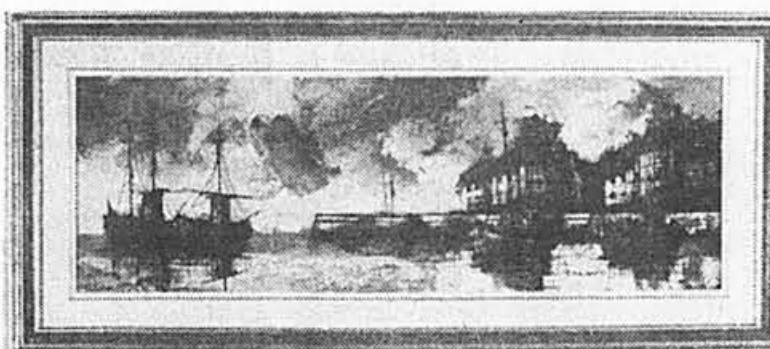
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire composez
(514) 451-4716

TRAITEMENT MEDICAL DE L'OBÉSITÉ ET DES VARICES



Clinique médicale et esthétique
des docteurs Dupuy, Thomas
(Médecins omnipraticiens) & Associés

Longueuil	347, rue St-Charles ouest	670-7220
Montréal	1117 A, boul. St-Joseph est	277-6799
Pte-aux-Trembles	14311, rue Notre-Dame est	642-6946
Pointe-Claire	189, boul. Hymus, suite 505	695-0865
Beaconsfield	365, Sir Wilfrid Laurier	467-6365
St-Léonard	5700, rue St-Zotique	254-5279
Laval	2927, boul. de la Concorde est	661-6696
St-Thérèse	519, boul. Labelle, Blainville	434-1911
St-Hyacinthe	2780 Raymond	774-6467
LaSalle	1819, Dollard	365-7028
Sorel	39, Augusta	746-0284



«PORT» par GRIFF (23" x 53" encadré)
Ord. 900\$ Vente 450\$ Moins 40% Prix final 270\$

UNE OFFRE INCROYABLE
SUR DES PEINTURES ORIGINALES

40% RABAIS 40%
A.D.D.I.T.I.O.N.N.E.L
(sur des prix réduits préalablement)



Notre sélection de tableaux est énorme!

Des oeuvres d'art jamais vues auparavant à des prix que vous ne reverrez jamais!

POUR 2 JOURS:
SAMEDI de 9h à 17h
DIMANCHE de 13h à 17h

à la Galerie Royale

1420, rue SHERBROOKE ouest
Tél.: 845-4383

(angle Bishop)

La grève illégale à la STRSM: pas de décision avant quatre à six semaines

■ Les usagers de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) devront attendre de quatre à six semaines avant de savoir si le Conseil des services es-

sentuels imposera ou non des sanctions au syndicat des chauffeurs d'autobus à la suite de leur grève illégale du 18 janvier dernier.

Hier à Montréal, les représentants de ces derniers, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), ont présenté devant le Conseil leur réfutation

des demandes formulées par la partie patronale, lors d'une première audience, le 15 mars dernier. Celle-ci estimait alors que le Conseil devait ordonner la consti-

tution d'un fonds d'indemnisation de \$1 million, versé par le syndicat, qui servirait à dédommager les usagers pour le service dont ils ont été privés en janvier.

Le syndicat a, pour sa part, contesté, une fois de plus, la constitutionnalité même du Conseil des services essentiels et, par voie de conséquence, son habilité à ordonner des sanctions. Quant aux réparations, recommandées par la partie patronale, le syndicat estime qu'il ne saurait être question de fournir une compensation aux usagers pour les dommages subis mais, tout au plus, éventuelle-

ment, de leur redonner un service équivalent à celui dont ils ont été privés, soit quelques heures de transport gratuit. Les usagers ayant déjà bénéficié d'une journée complète de transport gratuit, le 6 avril, offerte par la STRSM au titre d'excuses à ses usagers, le syndicat estime qu'il n'y a plus lieu de lui imposer quelque autre amende destinée à servir de réparation.

Les audiences publiques étant maintenant terminées, le Conseil se penchera sur les différents mémoires qui lui ont été présentés et entend rendre publiques ses conclusions dans environ un mois.

HÔTEL DE VILLE

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le lundi 25 avril, à 19 heures.

Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

Date	Endroit	Thème
Lundi 18 avril 19 h	Hôtel de Ville Hall d'honneur	Assemblée officielle d'information Ensemble du processus de consultation Présentation de l'énoncé d'orientations
Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 19 avril, même heure.		
Lundi 25 avril 19 h	Église St. James the Apostle 1439, rue Sainte-Catherine Ouest	Assemblée d'information de secteurs Secteurs du centre
Mardi 26 avril 19 h	Union française 429, rue Viger Est	Assemblée d'information de secteurs Secteurs du Havre Jacques-Cartier
Mercredi 27 avril 19 h	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbrooke Ouest	Assemblée d'information de secteurs Secteurs du nord-ouest
Jeudi 28 avril 19 h	Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet	Assemblée d'information de secteurs Secteurs de l'est

Pour de plus amples renseignements, composer le 872-6395 et consulter l'avis public qui paraît aujourd'hui dans ce journal.

Du 31 mars au 16 juin 1988, une exposition sera présentée au public à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest: du lundi au mercredi, de 10 h à 18 h; le jeudi et le vendredi, de 10 h à 21 h; le samedi et le dimanche, de 12 h à 17 h.

Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
Mardi 12 avril 19 h	Centre Saint-Justin 8805, rue de Forbin Janson	Assemblée de consultation Parc Thomas Chapais Renseignements: 872-6162
Lundi 18 avril 19 h	Centre Sainte-Maria-Goretti 15 912, rue Notre-Dame Est	Assemblée de consultation Promenade P.A.T. Renseignements: 872-1465
Lundi 18 avril 19 h	Age d'or Morgan 1875, boul. Morgan	Assemblée de consultation Parc Ovila Pelletier Renseignements: 872-6165
Mardi 19 avril 19 h	Restaurant du parc La Fontaine	Assemblée de consultation Parc La Fontaine Renseignements: 872-1468
Mardi 26 avril 19 h	Église Saint-Paul-de-la-Croix, sous-sol 10 217, avenue Georges Baril	Assemblée de consultation (*) Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi.

Mardi 3 mai 19 h	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	Assemblée de consultation (*) Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391
------------------	--	---

Date limite de dépôt des mémoires: le vendredi 29 avril 1988, avant midi.

(*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées.

Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

Renseignements:
872-3770



Ville de Montréal

MONT-CARMEL

Vous rêvez d'une retraite paisible en plein coeur du centre-ville?

Offrez-vous le Mont-Carmel, des logements où tout a été pensé pour vous personnes aînées.

Venez-nous visiter:

955, boul. Dorchester Est

Informations:

(514) 842-4184

OASIS DE LAVAL

LE DUVERNAY

MONT-CARMEL

LE GROUPE LONGPRÉ



C'est la Saison des Sucres au Cœur du Faubourg et le chef, inspiré par l'arôme de l'érable, a composé un menu rempli de surprises sucrées et parfumées à l'érable. Venez donc vous y sucrer le bec du 26 mars au 9 avril, du mardi au samedi.

Réservation: 524-6620

2439, Logan
Montréal

Cor-Bit
286-AT

Nous voulons construire un meilleur ordinateur. Plus intelligent. Plus durable. Plus fiable. Un ordinateur avec un temps de réponse immédiat. Avec des caractéristiques uniques à l'industrie. Un ordinateur fabriqué au Canada. Nous avons réussi et nous en sommes fiers.

- 1024K de mémoire installée extensible à 4MEG avec système EMS
- Vitesse de 6 et 12 MHz (temps immédiat)
- Horloge et calendrier
- Carte monochrome (Hercules)
- Disque rigide 40 mcg (60ms)
- Clavier 5339 (nouveau style Sys/2)
- Un lecteur de disque 51/4 (1.2MB)
- Garantie d'un an (Pièces et main-d'œuvre)

Produit canadien **2445\$**

Cor-Bit
Centre d'Ordinateur Ltée
1442 SAUVÉ OUEST
336-9363, 336-9396

GRANDE OUVERTURE AU 1255 GUY (COIN STE-CATHERINE)
23 ARUNDEL MARIOTT AVE
PL. BONAVENTURE
871-0127, 871-0282

LE
CHIC
EUROPÉEN
POUR
L'HOMME
D'AFFAIRES



H E N R I Y E Z I N A

243-A, BOUL. DES LAURENTIDES LAVAL H7G 2T7 669-1751 920 RUE SHERBROOKE OUEST MONTRÉAL H3A 1G4 844-1971

T É T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

100 pages d'histoire et d'architecture

Depuis près de deux ans maintenant, *La Presse* a entrepris, par une série d'articles publiés dans son édition du dimanche, de préparer les Montréalais à ce grand événement qui surviendra en mai 1992, alors que Montréal célébrera le 350^e anniversaire de sa fondation. Publiés sous la rubrique *Rendez-vous 92*, ces articles du plus grand quotidien français d'Amérique privilégient l'architecture des plus importants bâtiments de Montréal, tout en utilisant leurs vieilles pierres pour raconter une tranche particulière de l'histoire de Montréal. Demain, la 100^e page du genre sera consacrée à la maison Dagenais, de Saint-Léonard, une maison reconnue monument historique par le Gouvernement du Québec. Soulignons que ces articles sont offerts sous forme reliée par les Éditions *La Presse*, sous le titre *Montréal, son histoire et son architecture*.

Jacques Viau, président de l'Association canadienne de l'Ordre de Malte, est présentement à Rome où il assiste au Conseil d'État complet qui élira le successeur de feu *Fra' Angelo de Mojana di Cologna* au titre de prince et grand maître de l'Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte.

Anne Hébert dédicacera les exemplaires de son dernier ro-

man, *Le premier jardin*, cet après-midi à 14h, à la librairie Hermès, 1120, avenue Laurier ouest. Pour renseignements: 274-3669.

Le centre d'exposition du vieux palais de Saint-Jérôme sera le théâtre d'une conférence-rencontre du peintre-graveur René Derouin demain à 14h, dans le cadre de l'exposition *De toubète aux échographies*. Pour informations: *Francine Laroche*, au 432-7171.

La sémologue *Catherine Saouter* propose une lecture de l'œuvre de *Ken Lum*, qui aura lieu demain à 14h, au Musée d'art contemporain de Montréal. Cette rencontre se déroule dans le cadre de l'exposition de l'œuvre de Lum, qui se poursuit jusqu'au 22 mai. Pour renseignements: 873-2878.

Le vernissage de l'exposition *Terre-papier, matières magiques* qui regroupe des œuvres d'*Anne Huet* et *Daniel Martineau* aura lieu demain à 14h, au Musée Laurier, à Arthabaska. L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 avril.

Le maire *Jean Doré* présidera la cérémonie de clôture des Jeux de Montréal demain à 15h, au complexe sportif Claude-Robillard.

Trois événements à souligner pour 15h30 dimanche: un concert d'orgue de *Lucienne L'Heureux Arel* commenté par *Raymond Beaupré* et *Chapman* aura lieu avant les vœux présidés par *Mgr André-Marie Cimiella*. À l'église des dominicains Saint-Albert-le-Grand, *Mgr Jude Saint-Antoine*, évêque auxiliaire de Montréal, présidera à l'ordination sacerdotale du diacre dominicain *Yves Bériault*. Le violoniste *Augustin Dumay* et le pianiste *Henri Brassard* présenteront un récital sous l'égide du Ladies' Morning Musical Club à la salle Pollack.

Jean Duperré (notre photo), du département de l'hôpital Notre-Dame, succédait récemment au *Dr Pierre Labelle* à la présidence de l'Association des ophtalmologistes du Québec. L'exécutif comprendra également le vice-président *Paul-Eugène Demers*, le trésorier *François Coderre* et le secrétaire *Gordon Balazsi*.

Le stade olympique sera le théâtre dimanche, après le



Demi-tour sur la 401

La société *Emhart Canada Limitée* déménageait récemment d'Ontario au Québec son siège social et une de ses deux usines, créant ainsi près de 100 nouveaux emplois dans l'Est de Montréal. *Peter L. Scott* (à gauche) et *René Gaudreault* (au centre), respectivement président d'*Emhart Corporation* et d'*Emhart Canada Limitée*, sont en compagnie de *Robert Perreault*, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

match entre les Cubs et les Expos, soit vers 16h30, de la plus grande dégustation de vin et fromage au monde. Cette activité se déroulera dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire du centre Constance-Lethbridge, festivités qui sont présidées par *Yvon Lamarre*. Pour renseignements: 487-1770.

L'Orchestre de chambre I Musical de Montréal présentera son prochain concert sous la direction de *Yuli Turovsky* demain à 20h, à la salle Pollack.

La galerie du centre de la Société culturelle de Saint-Lambert présente, du 10 au 27 avril, une exposition des œuvres d'*Odette Breuskin Vancraenen*. Pour renseignements: 672-4772.

Hélène Bonin, *Marie Boulanger*, *Maryse Chevrette*, *Ginette*

teurs du Mont-Royal. Pour renseignements: 733-8211, poste 256.

Al Sybertz, commissaire industriel à l'Office de l'expansion économique de la CUM, a effectué une tournée de promotion industrielle en Angleterre et en France au cours du mois de mars. À peu près à la même époque et pour la même raison, son collègue *Roger Beland* visitait le Japon, la Corée du Sud et Hong-Kong.

François Renaud, pdg de la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec, annonce la nomination de *Jeanne Dubé* au poste de directrice des communications et des services professionnels.

Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement, et *Jean Corbeil*, maire d'Anjou, seront les hôtes de *Gérard Marc-Aurèle* (notre photo), fondateur et président de *Drainamar*, lors de l'inauguration de la nouvelle usine de la société lundi à 17h.

Le chef *Denis Roy*, qui s'est signalé à maintes reprises lors de compétitions culinaires internationales, devenait récemment le grand responsable des cuisines du mini-centre de congrès de Brossard.

Yves Sauvé, président du Conseil d'administration des scouts et guides de Montréal, annonce la nomination de *Michel Ledoux* au poste de commissaire. Ce dernier est au service du mouvement scout depuis 12 ans.

Céline Quesnel, de la Corporation d'initiatives étudiantes du Québec, est à la recherche d'entreprises intéressées à accueillir des étudiants en administration dans le cadre d'un stage d'été. On peut la joindre au 282-3494.

A DEMAIN

Un véhicule de marque

L'imprimerie *Ronalds*, de Montréal, prenait récemment livraison du 100 000^e chariot élévateur exporté par la société japonaise *Nissan*, représentée par *Ross Liddell* (à gauche), gérant des ventes de la Division industrielle, et *Dave Gordon* (au centre), gérant national de la même division. *André Demers*, directeur à l'exploitation, représentait l'imprimeur.

CURE MINCEUR
et PROGRAMME de
MISE en FORME
FORFAIT 7 — 15 JRS
CENTRE de SANTÉ DE EASTMAN
(514) 297-3009

CONFÉRENCE: 12 AVRIL, 20 H
GUÉRIR de la DÉPRESSION
avec le Dr Yvon St-Arnaud, Ph. D.,
spécialiste en médecine douce,
professeur et chercheur
La dépression: l'une des souffrances humaines les plus terribles. En guérissant, on trouve des valeurs authentiques de joie et de vie.
AU CENTRE DES CONFÉRENCES,
COMPLEXE GUY-FAVREAU,
200, BOUL. RENE-LEVESQUE OUEST
Offerte par le
CENTRE DE PSYCHOSYNTHESE DE MONTRÉAL
843-6050
Coût: 8\$

VACANCES-SANTÉ
À MÉTIS-SUR-MER
EN GASPÉSIE
du 24 juin au 2 juillet 88
ATELIERS PROPOSÉS
• Do-In • Méditation
• Tai-Chi • Perception de
• Shiatsu • l'énergie
• Bio-énergie • Imagerie mentale
• Métamorphose • Programmation
• Antigravité • neurolinguistique
Tarifs avant le 22 avril 88:
\$570 (double) \$522 (quadruple)
Tarifs après le 22 avril 88:
\$620 (double) \$572 (quadruple)
Incluant l'hébergement (8 nuits), 23 repas
et tous les ateliers. Convivance possible
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
CENTRE D'AMÉLIORATION CORPORELLE
1208, BEAUBIEN, MONTRÉAL H2S 1T7
(514) 273-4499

À Mont-Rolland... Absolument tout vous attend dans votre nouvelle résidence

UN CONCEPT UNIQUE AU CANADA

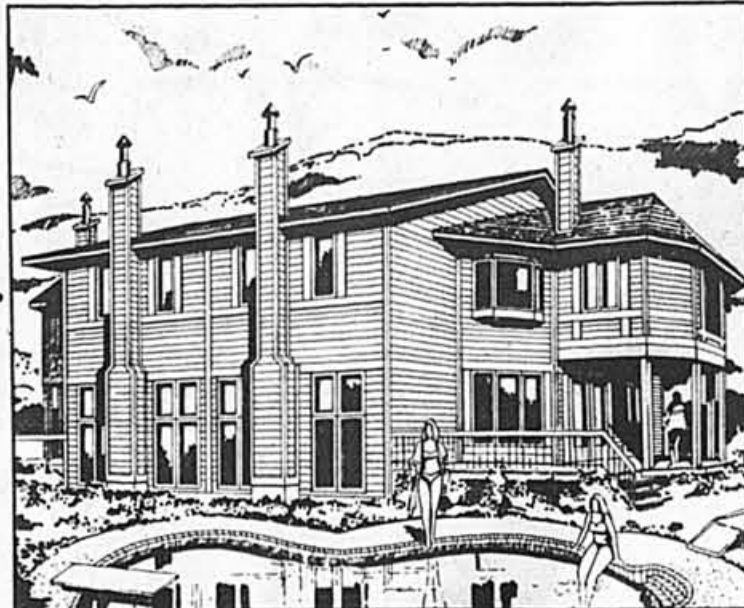
185 000\$ (TOUT INCLUS)

PLUS
qu'un condo...MIEUX
qu'un townhouse...

C'EST VOTRE DOMAINE AVEC VOTRE PISCINE PRIVÉE

- Chaque terrain paysagé compte 15,000 p.c. (minimum)
- Panorama extraordinaire à flanc de montagne
- Architecture unique
- Trois grandes chambres à coucher
- Somptueuse chambre des maîtres avec foyer ouvert également sur une magnifique salle de bain incluant bain tourbillon, douche à température contrôlée et fenêtre-jardinière
- Magnifique salle de séjour avec foyer entouré de fenêtres panoramiques
- Salle d'eau avec grande douche
- Buanderie
- Superbe cuisine avec armoire en stratifié, évier à deux cuvettes en porcelaine, fenêtre-jardinière

- Tous les appareils électroménagers ultra-modernes
- Broyeur à déchets
- Aspirateur central «Électrolux»
- Système de sécurité à infrarouge
- Vaste jardin privé
- Votre propre piscine creusée 15' x 30' privée
- Deux aires de stationnement
- Terrasse et véranda privées
- Double tennis extérieur



LE SANCTUAIRE
DU NORD
MONT-ROLLAND

Montréal: 288-2092

Heures d'ouverture — Lun. - Ven.: 13 h à 18 h - Sam. - Dim.: 10 h à 18 h

667, rue Marcel, Mont-Rolland (Québec)

(Traverser le village de Mont-Rolland, à gauche sur rue Rolland et à droite sur boul. des Monts)

Pour éviter les foules, prenez rendez-vous: 1-800-363-2444 - Mt-Rolland: (514) 229-7786

UNE VIE SANS SOUCI, UN SITE UNIQUE, DES AMÉNAGEMENTS DIGNES DES PLUS LUXUEUX DOMAINES À SEULEMENT QUELQUES MINUTES DE TOUT.



Manoir Richelieu: la CSN réclame le départ de Picotte

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne
POINTE-AU-PIC

La CSN a réclamé hier qu'au prochain remaniement ministériel, le premier ministre Robert Bourassa écarte son ministre Yvon Picotte du cabinet pour sa responsabilité dans le conflit du Manoir Richelieu.

Lors d'un discours improvisé devant quelque 200 sympathisants venus manifester aux abords du Manoir Richelieu, le vice-président de la CSN Roger Valois a accusé le ministre Picotte d'être «le vrai responsable de

tout ce qui s'est passé, avec l'assentiment du premier ministre Robert Bourassa».

«Lorsque Bourassa fera son remaniement ministériel, qu'il le (Picotte) retourne dans les backbenchers (sic)», a lancé M. Valois.

Le leader syndical a raconté que lorsque le gouvernement a vendu l'établissement hôtelier à Raymond Malenfant en décembre 1985, le ministre Picotte, qui était responsable du dossier, a omis par négligence d'inclure dans le contrat de vente une clause protégeant le syndicat contre tout arbitrage patronal. Dans les

différentes privatisations effectuées depuis cette date, le gouvernement prévoit explicitement de telles dispositions protégeant les syndicats déjà en place.

«À la CSN, nous avons fait notre part», a-t-il poursuivi, rappelant que dans d'autres importants hôtels du Québec, la CSN représente 12 000 syndiqués. «Si on est capable de signer des conventions collectives au Ritz-Carlton, au reine Elizabeth, à l'Hôtel Bonaventure et au Hilton-Québec, on devrait être capable au Manoir Richelieu», a-t-il dit.

Quant à la présidente du Syndicat des employés du Manoir,

Louiselle Pilote, elle a signifié l'intention des militants de son syndicat de poursuivre la lutte jusqu'au bout.

Quelque 200 personnes se sont jointes à la manifestation organisée vendredi après-midi, à Pointe-au-Pic, aux abords du Manoir Richelieu.

Le tout s'est déroulé dans le plus grand calme. Munis de banderoles et scandant les slogans habituels comme «Malenfant coupable, Bourassa responsable», ou encore «On veut garder nos jobs et notre syndicat», les manifestants ont emprunté le même parcours que lors de la manifestation du 31 mai 1987, ce qui les a

conduits à l'entrée du terrain du manoir.

D'une discrétion absolue, les quelques policiers de la Sûreté du Québec en devoir n'ont eu aucune difficulté à contrôler la circulation, d'autant plus que les manifestants avaient leur propre service de sécurité.

Un groupe de lock-outés représentant les employés de bureaux de la compagnie Voyageur étaient venus appuyer leur collègues. Ils étaient dirigés par la vice-présidente de leur syndicat, Mme Sylvie Couillard.

Après leur marche, les syndiqués se sont réunis au sous-sol de

l'église de Clermont pour une fête.

La manifestation marquait la suspension d'un ordre de la Cour qui interdisait à 66 des membres du syndicat CSN du Manoir Richelieu de pénétrer dans les territoires avoisinant l'établissement.

Cette condition incluse dans une injonction a été enlevée mercredi dernier par le Juge Mark Dubé de la Cour des sessions de la paix.

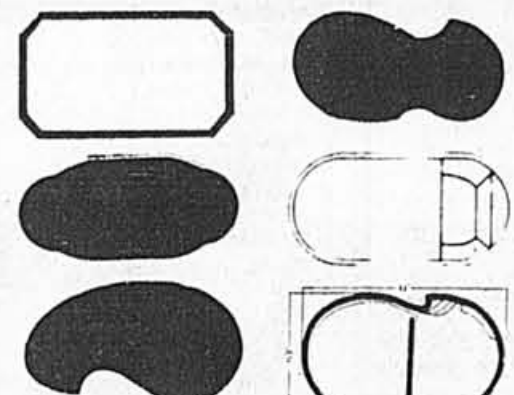
Le conflit date de plus de deux ans, alors que le nouveau propriétaire du Manoir Richelieu, l'homme d'affaires Raymond Malenfant, refusait de reconnaître le syndicat CSN qui représentait les employés.

Fibro

25 ANS DE GARANTIE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER À PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

PISCINES MONOCOQUE FIBRE DE VERRE




QUALITÉ ET PRIX IMBATTABLES

Fabrication approuvée par la Compagnie (Chubb) des produits (NEU) et (H&M) combinée avec la meilleure qualité de fibre de verre donne un maximum de durabilité, force et longévité. A gagné le prix d'Excellence de fabrication aux U.S.A. 85 / 86.

CARACTÉRISTIQUES:

- La plus grande choix de piscines intérieures avec jet de nage sur place
- Bancs moulés à l'intérieur, bain tourbillon inclus
- Isolation en polyuréthane à l'extérieur
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Système de traitement d'eau sans chlore ni brominateur
- Pas de sous-entrepreneur
- Choix de 9 modèles

OUVERT 7 JOURS SUR 7

1456, De JAFFA, Fabreville, Laval
(Sortie 16, autoroute des Laurentides)

622-2664 628-0088

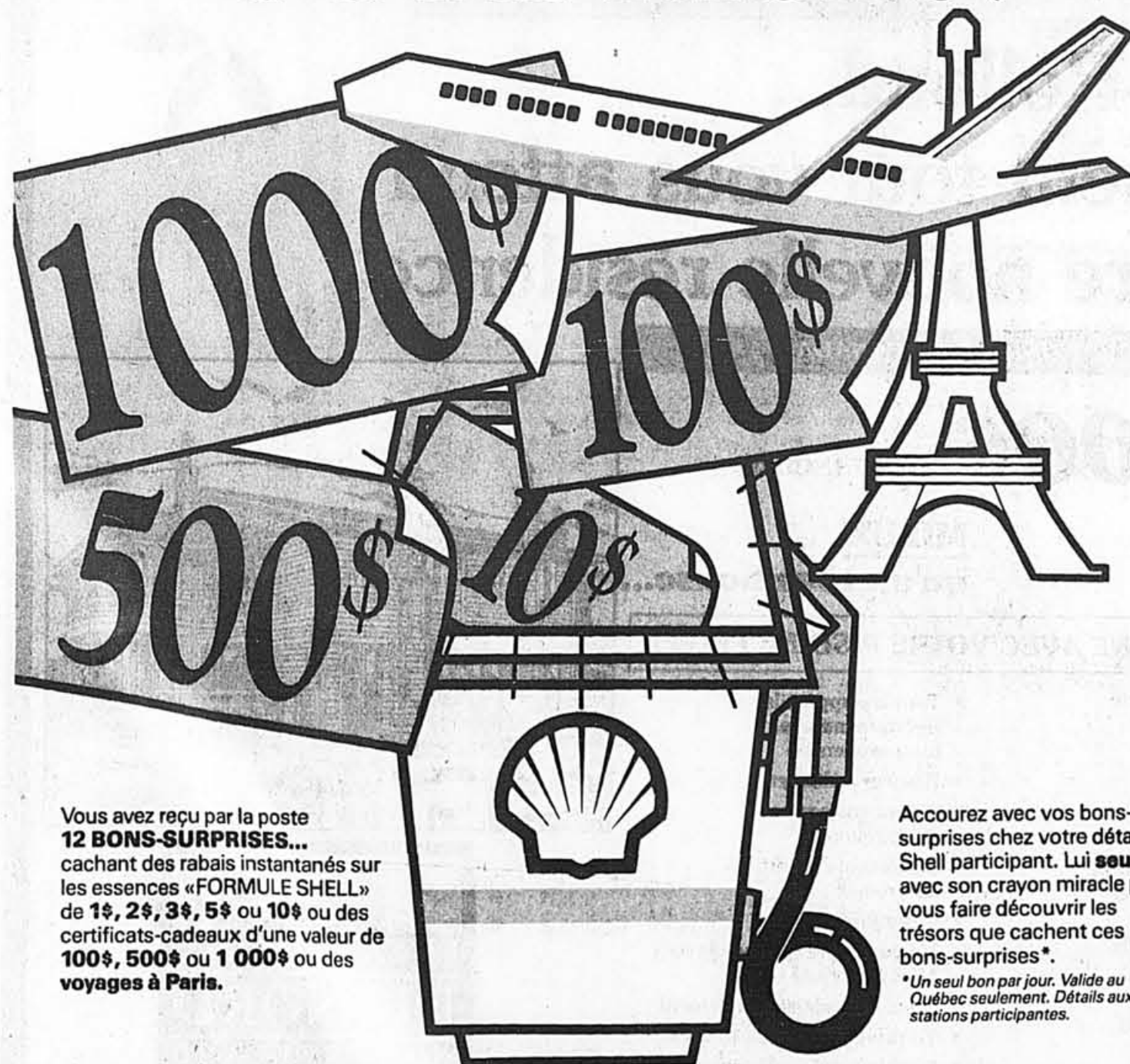
GARANTIE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET NON DU DISTRIBUTEUR



La présidente du Syndicat des employés du Manoir, Louiselle Pilote, haranguait les militants qui ont participé hier à une manifestation aux abords du Manoir Richelieu.

PHOTOLASER CP

DÉCOUVREZ LES SURPRISES!



Vous avez reçu par la poste 12 BONS-SURPRISES... cachant des rabais instantanés sur les essences «FORMULE SHELL» de 1\$, 2\$, 3\$, 5\$ ou 10\$ ou des certificats-cadeaux d'une valeur de 100\$, 500\$ ou 1 000\$ ou des voyages à Paris.

Accourez avec vos bons-surprises chez votre détaillant Shell participant. Lui seul avec son crayon miracle peut vous faire découvrir les trésors que cachent ces 12 bons-surprises*.

*Un seul bon par jour. Valable au Québec seulement. Détails aux stations participantes.

FORMULE Shell

C A M P AIR·EAU·BOIS



est un organisme voué à l'éducation, à la vie de groupe et aux activités récréatives de plein air.

Activités

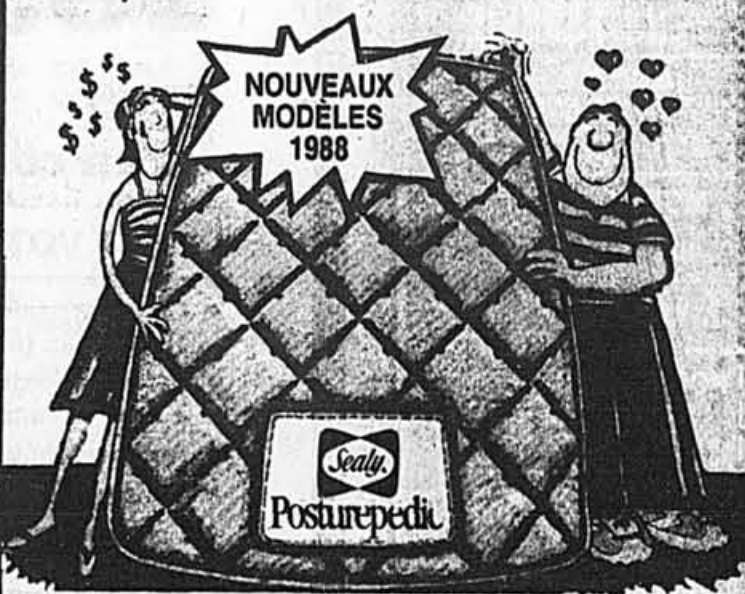
Voile, planche à voile, canot, kayak, soccer, volleyball, camping expédition, escalade, cours de natation, tir à l'arc, sciences naturelles, arts plastiques, orientation

Offrez à votre enfant, un camp d'été exceptionnel!
(garçons et filles de 7 à 17 ans)

Situé sur les bords du lac du Poisson blanc, au coeur de l'Outaouais québécois.

INFORMATION
R.R.1, Poltimore, Qc J0X 2S0
Tél.: (819) 457-4040
457-4414

VENTE Sealy 1/2 PRIX



• Nouveau ressort 6 tours à trempe double
• Isolateur primaire «Miracle Mesh»
• Isolateur secondaire «SISAL»
• Épaisse couche de coton pré-compressé
• Tissus dames de haute qualité multi-piqué 1/2" de mousse uréthane
• Retenu par une doublure type de haute qualité

ENS. 39"	~~\$300~~	\$325
ENS. 54"	~~\$380~~	\$380
ENS. QUEEN	~~\$450~~	\$450
ENS. KING	~~\$625~~	\$625

\$325 à partir de

MATELAS PIERRE

4968, chemin Queen Mary
Metro Snowdon

345-9677

Une pâtisserie et une fruiterie font l'objet de sanctions judiciaires pour malpropreté

Des excréments de souris jouxtent les gâteries à la pâtisserie Amiens

RAYMOND GERVAIS

■ La Boulangerie et Pâtisserie Amiens Inc. du 4902, rue Amiens, à Montréal-Nord, a été condamnée hier, à \$1 000 d'amende, après avoir plaidé coupable à deux chefs d'accusation, soit d'avoir eu des souris à l'intérieur de l'établissement et d'avoir exposé des aliments aux insectes et aux matières étrangères.

Le juge André Massé, de la Cour municipale de Montréal, a prononcé la sentence contre la boulangerie.

Selon les dépositions, des excréments de souris en grand nombre ont été découverts le 16 octobre 1987, par les inspecteurs de la Communauté urbaine de Montréal, notamment dans l'aire de service de la pâtisserie, dans la vitrine, près de deux tranches, sur les étagères, sur le comptoir, près de la machine à café ainsi que sur le contour du plancher.

D'autres excréments ont aussi été trouvés dans l'aire de préparation des pâtisseries. Au sous-sol de l'établissement, les inspecteurs ont trouvé une souris morte.

Deux douzaines et demie d'œufs dont la coquille était sale et souillée d'excréments, ont été saisies par les inspecteurs.

Il a été précisé cependant en cour que la situation était maintenant corrigée.

Par ailleurs, la compagnie à numéros 101826 Canada Inc., propriétaire du magasin de fruits et légumes La Pomme, situé au 6670 Chemin de la Côte Saint-Luc à Montréal, a écopé pour sa part de \$500 d'amende après avoir plaidé coupable à une accusation de malpropreté générale.

Le 17 août 1987, deux inspecteurs de la Direction du service de l'environnement de la CUM, chargés de l'application des règlements sur l'inspection des aliments, se sont rendus à l'épicerie La Pomme et ont noté que des

employés qui manipulaient les fruits et les légumes étaient vêtus de houppelandes très sales.

De plus, le plancher était recouvert d'une épaisse croûte noire. Les étagères et le fond du comptoir laitière étaient recouverts de lait et de jus d'orange séchés. Il y avait aussi de la moisissure sur une des parois du réfrigérateur.

Dans la section des produits en vrac, les contenants et les couvercles étaient malpropres et collants. Le coffre en bois destiné aux olives était sale et gluant, le comptoir des fromages était malpropre et les vitres étaient recouvertes de coulisses séchées. Finalement, la table de travail et le mur arrière étaient sales et souillés de terre mouillée.

La aussi, la situation a été corrigée.



*Les Jardins
du Boisé*

PARFUMS DE CUISINE RAFFINÉE
CHALEUR ENVOÛTANTE DU DÉCOR
AMBIANCE DE PARADIS...

Maintenant «Lunch»
11 h 30 à 14 h 30
Brunch du dimanche
11 h à 15 h

737-6611

AU SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
6101, AVENUE DU BOISÉ

Stationnements intérieur / extérieur gratuit
À l'est de l'intersection Van Horne et Wilderton

LIQUIDATION ÉCONOMISEZ

JUSQU'À 70%
JUSQU'AU 30 AVRIL 1988

Après 35 ans, nous sommes
forcés de déménager

800 000\$
DE STOCK À LIQUIDER
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

JUSQU'À 50%
DE RÉDUCTION SUR TOUTES LES
TENUES MILITAIRES.

TENTE-CUISINE
12' x 12' x 7'6" avec portes
avant et arrière

Prix cour. 129,95\$
CHECKMATE 64,77\$

TENTE TAYMOR RANGER
TENTE 3 PERSONNES, HEXAGONALE
Double toit, à l'épreuve des déchirures.

Rég. 129,95\$
CHECKMATE 74,77\$

LIT DE CAMP PORTATIF
DÉMONTABLE

Armature en acier. Léger et durable, en
polyfib. Grandeur 72 x 23 po.

Valeur 24,95\$
CHECKMATE 9,77\$

PISTOLET
PNEUMATIQUE SLAVIA

Modèle 630, calibre 177, 450 pi. sec.
Rég. 89,77\$

CHECKMATE 39,77\$

CHECKMATE
Calibre 22, démontable.

Prix cour. 249,95\$
CHECKMATE 149,77\$



BROWNING 12 et 20 a
DOUBLE CANON

Fusil modèle Bss, détente simple.

CHECKMATE 74,77\$

BROWNING 12 et 20
MODELE CITORI

Canons superposés, détente simple.

CHECKMATE 84,77\$

SMITH & WESSON

FUSIL calibre 12, fini «parkerisé»,
canon 20"

Prix cour. 395\$
CHECKMATE 249,77\$

JENNINGS COMPACT 22 long rifle

PISTOLET semi-automat.

Prix cour. 149,95\$
CHECKMATE 97,77\$

REVOLVER ENFIELD

6 coups, calibre 38, S & W

CHECKMATE 37,77\$

SAC À DOS

Tres grand format pour voyageurs.

Prix cour. 119,95\$
CHECKMATE 67,77\$

EQUIPEMENT POUR
TIR À L'ARC:

ARCS BEAR - YORK - PROLINE
AMERICAN ARCHERY

RÂTELIER DE BOIS

GRATUIT
AVEC TOUT ACHAT D'ARC
(VAL. 19,95\$)

MOULINET SHIMANO

FX-300
HAUTE PERFORMANCE

Construction en titane/graphite, avec ten-
sion réglable et bobine de graphite. Capacité
2-5 verges de montage.

10 livres de résistance.
CHECKMATE 24,77\$

PORTE-ALLUMETTES ET
CANNES À PÊCHE

en fibre de verre gratuits avec achat de
10,00\$ ou plus, sur présentation de
bon de commande.

Limite, un par client. Quantité limitée.

PLUS DE 50 MODELES
DIFFÉRENTS DE CANNES
À PÊCHE ET MOULINETS.

CANNE À PÊCHE
TELESCOPIQUE

5 pieds 6 onces, à action
moyenne.

CHECKMATE 6,77\$

ENSEMBLE **TEBCO**

POUR LANCER LÉGER (SPINNING)

Comprend canne à pêche 7 pieds 3/4 po, moulinet
modèle 41, ténisier arrière, capot
de 150 verges de 4 livres.

CHECKMATE 10,77\$

CHECKMATE
SPORT

20, Notre-Dame est
(1 coin de rue à l'est de St-Laurent)

861-5393 • 861-4934

À NOTER

Dans l'annonce parue dans notre
édition spéciale Auto Printemps-Été
le concessionnaire Sainte-Rose Lincoln-Mercury

N'EST PAS OUVERT

LE SAMEDI
mais plutôt sur se-
maine jusqu'à 21 h 30

Toutes nos excuses à nos lecteurs
pour cette erreur

STE-ROSE

LINCOLN MERCURY

171, boul. Labelle

STE-ROSE, LAVAL

(sortie 13, autoroute des Laurentides)
628-3555

418, boul. des Laurentides

ROSEMÈRE

(sortie 70 des Laurentides et sortie 77 des 440)
430-1941

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

par le ministère de
l'Énergie et des Ressources

Commissaire-priseur

assisté de
l'hon. Serge Joyal, c.p.

Expert

Provenant des successions:

Alfred Ayotte, John Halley, Andrée Paradis et autres



Portrait d'ALFRED AYOTTE
par J.-P. DALLAIRE, 1938



M. Cosgrove Stanley
ARC daté 1943

TABLEAUX CANADIENS

Le mardi 19 avril 1988 à 19 h 30

ALLEY, E. AYOTTE, L. BAILEY, G. BARBEAU,
M. BELANGER, O. BELLEFLEUR, L. BELZILE, L.
BEAULIEU, P.V. BOUCHARD, M.C. BRUN, U.
CANTENI, G. CARRETT, C. CHABOT, C. CHA-
BRIER, P.M. CHOQUETTE, G.C. COMTOIS, U.
CONSTANTINEAU, F. CORBEIL, G. COSGROVE,
S.M. DALLAIRE, J.P. DAUDIN, C. DELFOSSE,
G. DORVILLE, M. DOWNING, J.D. DUGUAY, R.
DULUDE, C. DUMOUCHET, A. DUPONT, M. DU-
ROCHER, R. DYONNET, E. ÉCOLE CANADIENNE,
ESLER, J.K., FEITO, L. FORTIN, M.A. GAGNON,
C.A. GARIOT, A. GARSIDE, T. GENDRON, P.
GINGRAS, G.E. GUITT, J./Nombreux dessins de
HALLEY, J. HEYVAERT, P. JACURTO, F. LA-
CROIX, R. LAFLEUR, P. LAJOIE, N. LAPIERRE,
Y. L'ARCHEVÊQUE, A. LEBLAY, C. LEBON, M.
LEBRUN, R. LETENDRE, R. LEVASSEUR, S.
MAILLARD, C. MALTAIS, M. MASSON, H. MAY, H.M. PE-
LAN, A. PERRIGARD, H.R. POIRIER, N. REINBLATT, M. RI-
CHARD, R. RIOPELLE, J.-P. ROUSSEAU, A. ROUSSIL, R.
SIMPSON, R. SPECTOR, N.H. SOULIKIAS, P. TATOSSIAN, A.
TOUPIN, F. TOUSIGNANT, C. TRUDEAU, Y. VAZAN, W. VER-
METTE, C.

ANTIQUITÉS - TABLEAUX EUROPÉENS

Le mercredi 20 avril 1988 à 19 h 30

COCTEAU, J. COIGNARD, L. ÉCOLE HISPANIQUE, XVIII^e s.
GILROY, J. LEVY, M. MANDY, W.E. PARTIDGE, D. RO-
BERT, L. ROUALT, G. RUMMAN, W. RUPPRECHT, O.
SCHERREWITZ, J. SMITH, R. SPOHLER, J.F. VAGAGGINI, M.
VERTES, M. VERVEER, E. WARHOL, A. WESTCHLOFF, C.

MEUBLES: Bonheur du jour de style Louis XV. Nombreux sièges de style Louis XV. Régence;
piano quant de queue, Willis Mit. Tapis d'Orient; exceptionnelle tapisserie du XVIII^e siècle.
BIJOUX - OBJETS D'ART: verreries de Lalique, Murano, service de verres de Saint-Louis. Nom-
breuses pièces d'argent massif dont une coupe, louche, 3 services à thé et café, 2 ménagères, etc.
Rare poupée de mode française, fin XIX^e siècle et son trousseau. Pendule de style Louis XV, Louis XVI,
Art Déco, etc.

LIVRES-PHOTOGRAPHIES-AUTOGRAPHES

Le jeudi 21 avril 1988 à 19 h 30

Importante série de photos d'Indiens ayant
appartenu à la collection anthropologique du
prince Roland Bonaparte.

EXPOSITION:

Samedi, 16 avril 1988, de 12 h à 17 h

Dim., 17 avril 1988, de 12 h à 17 h

Lundi, 18 avril 1988, de 12 h à 21 h

HÔTEL des ENCANS de Montréal

4521, boul. Saint-Laurent, Montréal H2T 1R2 Tél.: (514) 849-2505

UQAM

Le savoir universitaire,
une valeur sûre!

COLLOQUE JEAN LESAGE

14, 15 ET 16 AVRIL 1988
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
PAVILLON JUDITH-JASMIN
405, RUE SAINT-CATHERINE EST
(MÉTRO BERRI-UQAM)
SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE
J-M400



Deuxième d'une série de colloques sur les leaders politiques du Québec
contemporain, ce colloque se veut un forum unique d'échanges et de
débat entre les milieux politiques et le monde universitaire, entre les
acteurs de l'histoire et les spécialistes de la recherche scientifique et des
communications.

Témoignages et documents sur l'homme et son époque viendront com-
pléter et alimenter l'analyse des principales réformes de la révolution tran-
quille.

• Tables rondes et conférences sur divers thèmes:

- la démocratisation de la vie politique
- les rapports Québec-Canada
- les réformes dans les secteurs de l'éducation et de la santé
- le nouvel État québécois et les hauts fonctionnaires
- le mouvement syndical et le code du travail
- l'effervescence nationaliste et culturelle
- la nationalisation de l'électricité

• Exposition d'archives: Jean Lesage et l'époque de la révolution tranquille

• Soirée culturelle: rétrospective de films de l'époque

Inscription: Sur place: le jeudi 14 avril 1988, 18 h 30

Étudiants: 5\$;
Autres: 20\$

Renseignements: Robert Comeau, coordonnateur
Colloque Jean Lesage, téléphone: (514) 282-8427/4154



Université du Québec à Montréal

DÉCORBEC

Une boutique spécialisée en
design d'intérieur;
une nouvelle façon de
meubler votre intérieur.

Réservez
des
maintenant
pour juillet
au prix
d'aujourd'hui



Mobilier de chambre à
coucher en stratifié fini
granit et mélamine gaufrée.

1 695\$

Une nouvelle façon de meubler
votre intérieur.

décorbec
de J. Lesage

CENTRE LA CROISÉE DES BOULEVARDS
à quelques pas du boul. Le Corbusier
1305, boul. de la Concorde ouest, Laval
(514) 669-3081 ou (514) 389-7130

CENTRE COMMERCIAL LES ARCHES
1881, chemin Gascon, Terrebonne
(514) 471-1897

C'est dur
de rendre
un produit
durable,
encore
plus durable

(Suite à la page suivante)

Libération conditionnelle pour le déserteur mexicain Cruz

FRANÇOIS FOREST

■ Le déserteur mexicain Zacarias

Osorio Cruz qui a obtenu le statut de réfugié politique la semaine dernière, a été libéré sous deux conditions: un cautionnement de \$1 500 lié à la promesse de ne pas

quitter Montréal et à l'engagement de consulter régulièrement un psychiatre attaché à l'Université de Montréal.

À l'heure actuelle, Osorio Cruz,

ex-parachutiste qui a participé à des crimes contre la personne en 1982 alors qu'il faisait partie d'un escadron de l'armée mexicaine, vit reclus dans un «endroit sûr»

de la métropole dans l'attente d'une prestation du Bien-être social et éventuellement d'un permis de travail, si l'Immigration

reçoit sa demande de citoyenneté.

Si la seconde condition pour sa mise en liberté est relativement facile à respecter dans le contexte d'un premier pas vers la réhabilitation, le cautionnement de \$1 500 n'a pas été facile à trouver.

Plusieurs organismes voués à la défense des réfugiés politiques ont refusé de cautionner la demande d'asile de Cruz, même s'ils ont applaudi à la confession qu'il a faite de ces agissements lors de missions spéciales de répression contre les paysans en lutte contre des propriétaires terriens.

Madeline Desnoyers, porte-parole du mouvement Québec-Mexique, a indiqué la semaine dernière avant le verdict de la Cour d'appel de l'immigration que l'organisme n'était pas là pour défendre le statut que demandait Cruz mais qu'il était important de croire ce que disait le déserteur parce que pour la première fois, les révélations sur les tortures, l'emprisonnement, les assassinats et les disparitions sélectives provenaient d'un membre issu des forces armées mexicaines.

C'est précisément ce type de réflexion, selon ce que La Presse a appris, qui a retardé le paiement du cautionnement offert par un membre de l'Eglise Unie du Canada, sans toutefois que le Comité d'aide aux réfugiés de cette même église n'appuie le geste. Le Comité craint, en effet, qu'en épaulant ainsi la cause de Cruz, soit créé un dangereux précédent qui pourrait, par exemple, amener des *contras* du Nicaragua à demander une telle protection.

Cruz qui se dit prêt à quitter le Canada pour n'importe quel pays sauf, bien sûr, le Mexique où sa tête est mise à prix, désespère de clarifier sa situation d'ex-parachutiste en exil depuis cinq ans à travers les États-Unis et le Canada. Maintenant qu'il a accueilli Cruz comme réfugié politique, si le Canada décide de ne pas lui reconnaître un statut d'immigrant, il lui appartiendra de dénicher une autre terre d'accueil au Mexicain de 31 ans. Ce qu'il a été incapable de faire jusqu'à présent dans le cas du salvadorien Victor Regalado.

Laissez vivre votre coeur d'enfant

En laissant vivre votre coeur d'enfant, vous devrez admettre que le vieillissement est une question de mentalité plus qu'une question d'âge. Chez Ulysse, dans nos résidences, nous vous fournissons la possibilité d'exprimer votre jeunesse de coeur.

Nous avons une règle: la joie de vivre.

Si vous êtes décidé à vivre pleinement et gar-

der le rôle qui vous revient dans la société, nous avons une place pour vous.

À la résidence Ulysse de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous sommes là pour construire l'avenir ensemble. Nos enfants ont besoin de la richesse de notre expérience de vie. Ils ont besoin que nous leur communiquions le goût de vivre.

RÉSIDENCE ULYSSE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Pour plus de renseignements, communiquez à Montréal au (514) 935-1550 et à Saint-Jean-sur-Richelieu au (514) 349-5862, 349-5863



ULYSSE

ULYSSE, GROUPE DE GESTION DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES INC. Construisons l'avenir ensemble

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1^{re} QUALITÉ ET NOUS LES FABRIQUONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX

CHOIX DE CÉS MODELES

PVC

MINI

MICRO

BOIS VÉRITABLE

ALUMINIUM ET ACIER

78 COULEURS

DANS TOUTES LES GRANDEURS EN INVENTAIRE À BAS PRIX AU BON MARCHÉ

DÉCOREZ-VOUS VOTRE INTÉRIEUR? VENEZ NOUS VOIR...

AU BON MARCHÉ, le plus grand centre de décoration au monde, 115 000 pi. car. d'espace.

PAPA, STEPHEN ET RICHARD SERONT CONTENTS DE VOUS VOIR!

PRENEZ MON CONSEIL:

VENEZ NOUS VOIR, NOUS VOUS GARANTISSONS LES PLUS BAS PRIX

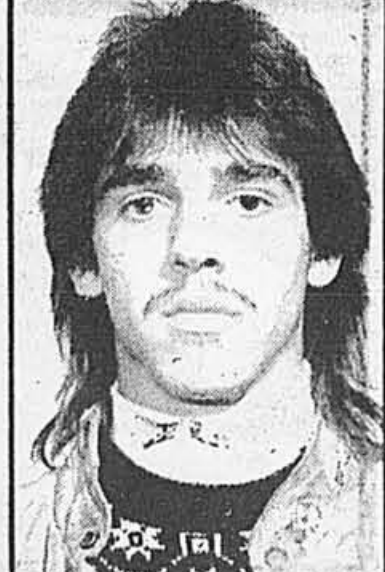
VENEZ DE PARTOUT EN ÉPARGNEZ!



LE PLUS GRAND CHOIX ET LES PLUS BAS PRIX DEPUIS PLUS DE 35 ANS!

NOUS AVONS LES PLUS BAS PRIX AU CANADA!

Venez comparer nos prix. Vous n'achèterez jamais ailleurs. Vous achèterez seulement AU BON MARCHÉ



Michel Tate

Deux évadés recherchés

■ Deux détenus ont pris la fuite jeudi soir, en sortant de l'immeuble qui abrite la section des vols qualifiés de la police, rue Bonsecours, dans le Vieux-Montréal.

Michel Tate et Claude-André Boies, tous deux âgés de 20 ans, avaient été conduits à la section des vols pour interrogatoire, à la suite de leur arrestation.

Au moment de leur évasion, ils étaient attachés l'un à l'autre par des menottes. Ils auraient profité d'un instant de distraction d'un de leurs gardiens pour prendre la fuite. Les agents devaient les conduire au Quartier général de la police, situé de l'autre côté de la rue Bonsecours.



André Boies

index

L'index de

La Presse

Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.

ENSEMBLES DE DRAPS
50% POLYESTER / 50% COTON

Simple	Double	Reine	Roi
15\$	22\$	27\$	49\$

l'ensemble l'ensemble l'ensemble l'ensemble

ENSEMBLES DE DRAPS «PERCALE»

Simple	Double	Reine
\$29.99	\$39.99	\$49.99

SERVETTES
Christian Dior

La meilleure qualité sur le marché.

Serviette de bain 100% coton reg. \$39.99

SPECIAL \$25.99

Serviette de main reg. \$29.99

SPECIAL \$17.99

Tapis de bain 100% coton reg. \$54.99

SPECIAL \$32.99

Draps de bain reg. \$79.99

SPECIAL \$49.99

Couvre-lit piqué
au meilleur prix

jumeau	39.00
double	49.00
reine	59.00

RIDEAU de DOUCHE
en tissu avec doublure de plastique comprise

\$19.99 ch.

50,000
ENSEMBLES DE DRAPERIES PRÊTS À POSER EN MAGASIN

Grandeur	Unité	Grandeur	Unité
50x45	12.99	75x45	24.99
50x63	14.99	75x63	28.99
50x84	17.99	75x84	34.99
50x95	19.99	75x95	39.99

TERGAL CORNELLI
100% polyester
144" x 95"
blanc

\$39.99 l'ens.

RIDEAUX TERVOILE
100% brodés
144" x 95"
Prêts à poser
Pliés français

49.99 l'ens.

L'authentique édredon modeste

EDREDON CONTINENTAL

Simple	Double
69.99	79.99

Reine 89.99

Roi 119.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE!

Au Bon Marché

STORES PLISSÉS
EN STOCK
Blanc, noir, beige, rose, bleu marine.

NOUVEAUX BAS PRIX

Grandeur	Unité	Grandeur	Unité
18x45	14.99	18x64	13.99
20x45	16.99	20x64	15.99
22x45	18.99	22x64	17.99
24x45	20.99	24x64	19.99
26x45	22.99	26x64	21.99
28x45	24.99	28x64	23.99
30x45	26.99	30x64	25.99
32x45	28.99	32x64	27.99
34x45	30.99	34x64	29.99
36x45	32.99	36x64	31.99
38x45	34.99	38x64	33.99
40x45	36.99	40x64	35.99
42x45	38.99	42x64	37.99
44x45	40.99	44x64	39.99
46x45	42.99	46x64	41.99
48x45	44.99	48x64	43.99
50x45	46.99	50x64	45.99
52x45	48.99	52x64	47.99
54x45	50.99	54x64	49.99
56x45	52.99	56x64	51.99
58x45	54.99	58x64	53.99
60x45	56.99	60x64	55.99
62x45	58.99	62x64	57.99
64x45	60.99	64x64	59.99
66x45	62.99	66x64	61.99
68x45	64.99	68x64	63.99
70x45	66.99	70x64	65.99
72x45	68.99	72x64	67.99
74x45	70.99	74x64	69.99
76x45	72.99	76x64	71.99
78x45	74.99	78x64	73.99
80x45	76.99	80x64	75.99
82x45	78.99	82x64	77.99
84x45	80.99	84x64	79.99
86x45	82.99	86x64	81.99
88x45	84.99	88x64	83.99
90x45	86.99	90x64	85.99
92x45	88.99	92x64	87.99
94x45	90.99	94x64	89.99
96x45	92.99	96x64	91.99
98x45	94.99	98x64	93.99
100x45	96.99	100x64	95.99

STORES DE FENÊTRE
Aussi disponibles en bleu, rose, gris, beige. A BAS PRIX.

STORES OPACQUE BLANC

Grandeur	Unité	Grandeur	Unité
28x45	7.99	28x64	10.99
30x45	8.99	30x64	11.99
32x45	9.99	32x64	12.99
34x45	10.99	34x64	13.99
36x45	11.99	36x64	14.99
38x45	12.99	38x64	15.99
40x45	13.99	40x64	16.99
42x45	14.99	42x64	17.99
44x45	15.99	44x64	18.99
46x45	16.99	46x64	19.99
48x45	17.99	48x64	20.99
50x45	18.99	50x64	21.99
52x45	19.99	52x64	22.99
54x45	20.99	54x64	23.99
56x45	21.99	56x64	24.99
58x45	22.99	58x64	25.99
60x45	23.99	60x64	26.99
62x45	24.99	62x64	27.99
64x45	25.99	64x64	28.99
66x45	26.99	66x64	29.99
68x45	27.99	68x64	30.99
70x45	28.99	70x64	31.99
72x45	29.99	72x64	32.99
74x45	30.99	74x64	33.99
76x45	31.99	76x64	34.99
78x45	32.99	78x64	35.99
80x45	33.99	80x64	36.99
82x45	34.99	82x64	37.99
84x45	35.99	84x64	38.99
86x45	36.99	86x64	39.99
88x45	37.99	88x64	40.99
90x45	38.99	90x64	41.99
92x45	39.99	92x64	42.99
94x45	40.99	94x64	43.99
96x45	41.99	96x64	44.99
98x45	42.99	98x64	45.99
100x45	43.99	100x64	46.99

STORES HORIZONTAUX EN BOIS
A DES PRIX SPÉCIAUX
Chêne, acacia et bois naturel

Grandeur	Unité	Grandeur	Unité
18x45	57.99	18x64	79.99
20x45	59.99	20x64	84.99
22x45	61.99	22x64	89.99
24x45	63.99	24x64	94.99
26x45	65.99	26x64	99.99
28x45	67.99	28x64	104.99
30x45	69.99	30x64	109.99
32x45	71.99	32x64	114.99
34x45	73.99	34x64	119.99
36x45	75.99	36x64	124.99
38x45	77.99	38x64	129.99
40x45	79.99	40x64	134.99
42x45	81.99	42x64	139.99
44x45	83.99	44x64	144.99
46x45	85.99	46x64	149.99
48x45	87.99	48x64	154.99
50x45	89.99	50x64	159.99
52x45	91.99	52x64	164.99
54x45	93.99	54x64	169.99
56x45	95.99	56x64	174.99
58x45	97.99	58x64	179.99
60x45	99.99	60x64	184.99
62x45	101.99	62x64	189.99
64x45	103.99	64x64	194.99
66x45	105.99	66x64	199.99
68x45	107.99	68x64	204.99
70x45	109.99	70x64	209.99
72x45	111.99	72x64	214.99
74x45	113.99	74x64	219.99
76x45	115.99	76x64	224.99
78x45	117.99	78x64	229.99
80x45	119.99	80x64	234.99
82x45	121.99	82x64	239.99
84x45	123.99	84x64	244.99
86x45	125.99	86x64	249.99
88x45	127.99	88x64	254.99
90x45	129.99	90x64	259.99
92x45	131.99	92x64	264.99
94x45	133.99	94x64	269.99
96x45	135.99	96x64	274.99
98x45	137.99	98x64	279.99
100x45	139.99	100x64	284.99

STORES HORIZONTAUX EN BOIS
A DES PRIX SPÉCIAUX
Chêne, acacia et bois naturel

Grandeur	Unité	Grandeur	Unité
18x45	57.99	18x64	79.99
20x45	59.99	20x64	84.99
22x45	61.99	22x64	89.99
24x45	63.99	24x64	94.99
26x45	65.99	26x64	99.99
28x45	67.99	28x64	104.99
30x45	69.99	30x64	109.99
32x45	71.99	32x64	114.99
34x45	73.99	34x64	119.99
36x45	75.99	36x64	124.99
38x45	77.99	38x64	129.99
40x45	79.99	40x64	134.99
42x45	81.99	42x64	139.99
44x45	83.99	44x64	144.99
46x45	85.99	46x64	149.99
48x45	87.99	48x64	154.99
50x45	89.99	50x64	159.99
52x45	91.99	52x64	164.99
54x45	93.99	54x64	169.99
56x45	95.99	56x64	174.99
58x45	97.99	58x64	179.99
60x45	99.99	60x64	184.99
62x45	101.99	62x64	189.99
64x45	103.99	64x64	194.99
66x45	105.99	66x64	199.99
68x45	107.99	68x64	204.99
70x45	109.99	70x64	209.99
72x45	111.99	72x64	214.99
74x45	113.99	74x64	219.99
76x45	115.99	76x64	224.99
78x45	117.99	78x64	229.99
80x45	119.99	80x64	234.99
82x45	121.99	82x64	239.99
84x45	123.99	84x64	244.99
86x45	125.99	86x64	249.99
88x45	127.99	88x64	254.99
90x45	129.99	90x64	259.99
92x45	131.99	92x64	264.99
94x45	133.99	94x64	269.99
96x45	135.99	96x64	274.99
98x45	137.99	98x64	279.99
100x45	139.99	100x64	284.99

UNE SEULE ADRESSE

3500 est boul. St

Des Canadiens ont découvert les bons côtés de la nitroglycérine

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Des scientifiques canadiens, sous la direction du Dr Gerald Marks, ont découvert comment la nitroglycérine, qui est un explosif, vient en aide aux victimes des maladies de coeur.

On sait depuis 1879 qu'une ta-

blette de nitroglycérine, placée sous la langue du patient, procure un soulagement presque instantané de la douleur causée par une circulation du sang difficile. Avant cette date, le nitroglycérine ne servait que comme explosif.

L'équipe du Dr Marks a eu l'idée de placer de la nitroglycérine dans des morceaux d'artères

laissés de côté à la suite d'un pontage.

On a découvert que la nitroglycérine se décomposait rapidement en oxyde nitrique, qui est le produit chimique naturel du corps pour assouplir les vaisseaux sanguins.

Le Dr Marks est professeur à l'université Queen, à Kingston en Ontario.

Enfin!

Après plus de deux années de recherche!



La réussite durable!

(Suite à la page suivante)

Consultation publique

Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

La Ville de Montréal a mis sur pied un comité consultatif dont le mandat consiste à tenir une consultation publique ayant pour objet de recueillir les commentaires de la population en général et de formuler des recommandations, afin d'éclairer les décisions municipales sur les orientations futures du plan d'urbanisme de l'arrondissement Centre.

Les personnes et organismes intéressés sont invités à participer aux diverses activités publiques prévues dans le cadre de cette consultation publique:

Assemblée officielle d'information

Le Comité consultatif, lors de cette assemblée officielle d'information, présentera l'ensemble du processus de consultation et invitera le service concerné à expliquer les grandes lignes de l'énoncé d'orientations de l'aménagement Centre.

Le 18 avril 1988, à 19 heures,
(si nécessaire, cette assemblée se poursuivra, le 19 avril 1988, même heure),
Hall d'honneur de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Assemblées d'information sectorielles

En complément de l'assemblée officielle d'information, le Comité consultatif tiendra une assemblée d'information dans chacun des quatre secteurs de l'arrondissement Centre. Ces assemblées par secteur serviront à présenter, de façon plus détaillée, la problématique particulière à chaque secteur du territoire.

■ Secteurs du centre
Délimités au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par le boulevard Saint-Laurent, au sud par les rues Saint-Antoine, McGill et Notre-Dame, et à l'ouest par la rue Guy.

le 25 avril 1988, à 19 heures
Église St-James the Apostle
1439, rue Sainte-Catherine Ouest

■ Secteurs du Havre Jacques-Cartier
Délimités au nord par les rues Saint-Antoine, McGill et Notre-Dame, à l'est par le pont Jacques-Cartier, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par le canal Lachine et le pont Victoria.

le 26 avril 1988, à 19 heures
Union française
429, rue Viger Est

Quartiers du coeur de Montréal



Montréal

■ Secteurs du nord-ouest
Délimités au nord par le parc du Mont-Royal, à l'est par les rues du Parc, des Pins et le boulevard Saint-Laurent, au sud par la rue Sherbrooke, et à l'ouest par les limites de la Ville de Westmount, la rue Guy et l'autoroute Ville-Marie.

le 27 avril 1988, à 19 heures
Masonic Memorial Temple
1850, rue Sherbrooke Ouest

■ Secteurs de l'est
Délimités au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par l'avenue de Lorimier, au sud par l'autoroute Ville-Marie et la rue Notre-Dame, et à l'ouest par le boulevard Saint-Laurent.

le 28 avril 1988, à 19 heures
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1212, rue Panet

Assemblées d'information thématiques

De plus, du 2 au 13 mai 1988, les responsables du Service de l'habitation et du développement urbain organiseront une dizaine d'assemblées d'information thématiques, à la Salle des Pins du Centre de conférence Guy-Favreau.

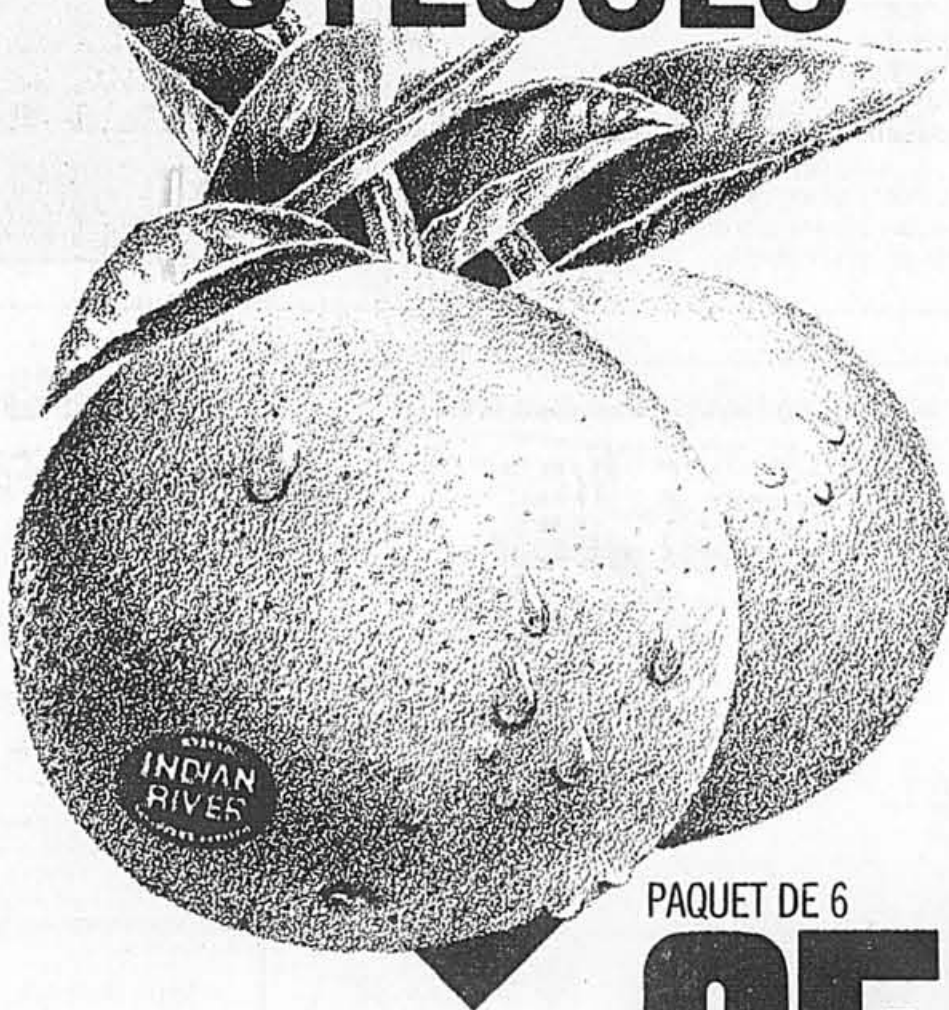
Assemblées publiques de consultation

Dans la semaine du 6 juin 1988, le Comité consultatif tiendra des assemblées publiques de consultation. Les détails relatifs à l'horaire et au lieu des assemblées seront communiqués ultérieurement dans les journaux.

Les demandes d'information supplémentaires doivent être adressées au bureau Accès Montréal Centre, 275, rue Notre-Dame Est, 872-6395. C'est également à cet endroit ainsi qu'à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest que la documentation officielle sera disponible gratuitement.

À compter du 31 mars au 16 juin 1988, une exposition sera présentée au public à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest. Les heures d'ouverture sont du lundi au mercredi de 10 h à 18 h; le jeudi et vendredi de 10 h à 21 h; le samedi et dimanche de 12 h à 17 h.

DES IDÉES JUTEUSES



PAQUET DE 6

95¢ AVEC COUPON

PRIX COURANT: 2,70\$
PAMPLEMOUSSES À CHAIR
BLANCHE INDIAN RIVER
De la Floride, produit des É.-U.
Grosneur 48.

ÉCONOMISEZ 1,75\$

De mon fruitier

Côté fruits et légumes, les idées sont toujours fraîches. On s'assure à tout moment de la qualité des produits qui vous sont offerts. De l'exotique au quotidien, on est toujours à l'affût de nouvelles idées pour vous procurer la plus grande variété qui soit.

Elles sont fraîches, nos idées.

STEINBERG

SAMEDI LUNDI MARDI

■ Valeur au comptoir 1,70\$
■ Un coupon par article
■ Valable samedi 9 avril, lundi 11 avril et mardi 12 avril 1988
■ Steinberg Inc.

ÉCONOMISEZ

175\$

STEINBERG

PAMPLEMOUSSES À CHAIR
BLANCHE INDIAN RIVER
De la Floride, produit des É.-U.
Grosneur 48.
Paquet de 6.

PRIX COURANT: 2,70\$
AVEC COUPON: 95¢

Québec met sur pied un programme pour enrayer l'érosion des terres agricoles

PIERRE GINGRAS

■ Si le phénomène est peu connu, l'érosion et la dégradation des terres agricoles du Québec n'en reste pas moins un problème grave. Chaque jour, la province compte un hectare en moins de terres agricoles, un processus qui correspond à des pertes de production évaluées à plus de \$100 millions par année.

C'est en vue de mettre un terme à cette situation que le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, a lancé officiellement hier à Montréal, un programme favorisant chez les agriculteurs des pratiques agricoles qui sont à la fois moins dommageables pour l'environnement et plus rentables à l'agriculture sur une longue période. Le gouvernement entend verser environ \$22 millions de subventions à cette

fin, ce qui inclut une somme de \$3 millions que le ministère a déjà dépensée pour faire l'inventaire des terres affectées et déterminer les correctifs à apporter.

Le problème est complexe et résulte de plusieurs facteurs qui agissent souvent simultanément.

Par exemple dans la grande région métropolitaine, dans le secteur de Saint-Hyacinthe, Valleyfield ou dans les Bois-Francs, là où on pratique surtout la culture intensive de céréales comme le maïs, c'est surtout le problème de compaction des sols qui est en cause. Les fréquents passages de la machinerie lourde agricole, surtout quand la terre est très humide, compresse progressivement le sol, ce qui empêche les racines de s'y implanter correctement. Dans ce cas, les pertes de productivité peuvent atteindre 30 et même 40 p. cent.

Ailleurs, c'est le ruissellement de l'eau qui entraîne la matière

organique dans les ruisseaux, le vent qui érode le sol, les animaux qui amènent une érosion accélérée des berges des cours d'eau ou le phénomène d'acidification naturelle et artificielle (pluies acides) des sols.

Le ministère informera d'abord les agriculteurs de l'ampleur du problème et leur montrera ensuite comment y mettre un terme. «Quand on sait que la plus grande partie de nos terres agricoles sont cultivées, ce qui représente à peine 3 p. cent de notre vaste territoire, chaque perte d'un mètre carré de sol devient dramatique», a souligné le ministre.

Un «vol» de \$800 millions

Par ailleurs, M. Pagé a affirmé qu'il entreprendra dès la première semaine de mai une campagne provinciale d'information afin de montrer au public que le gouvernement Mulroney a privé le Québec de plus de \$800 millions de

subventions agricoles au profit des agriculteurs de l'Ouest canadien.

Le ministre entend convoquer les députés conservateurs dans chacun de leur comté afin qu'ils expliquent publiquement à leurs électeurs pourquoi ils ont montré autant d'inertie à défendre les intérêts des agriculteurs québécois.

«Au Québec, les députés conservateurs de Brian Mulroney réagissent de façon bien étrange. Quand il s'agit de nos agriculteurs, ils utilisent toujours l'addition suivante: 2 + 2 = 3. Quand il s'agit de l'Ouest canadien, les subventions se calculent selon la formule: 2 + 2 = 5. Cette injustice est intolérable», dénonce-t-il.

Pour leur part, les représentants de l'UPA qui parlent plutôt d'un «vol» de \$845 millions, affirment qu'ils participeront de façon intensive à la guerre que livrera M. Pagé au gouvernement Mulroney.

LeMoyne: les médecins réagissent vivement

MARTHA GAGNON

■ Les médecins de l'urgence refusent d'assumer les frais, le blâme et l'odieuse de la réorganisation imposée à l'urgence par la direction de l'hôpital Charles-LeMoine.

Les orthopédistes ont réagi vivement aux critiques du directeur général qui reprochait à l'un des leurs d'avoir manqué à son devoir en quittant subitement l'urgence, durant le dernier congé pascal. Une situation qui a provoqué des pleurs et des grincements de dents.

«Il est absolument faux de dire ou d'insinuer que le Dr Donald Soucy, orthopédiste de garde à l'urgence, a abandonné son poste et les patients». Dans une lettre envoyée hier aux médias, le chef du département d'orthopédie par intérim, le Dr André Canakis, désapprouve l'attitude du directeur général de l'hôpital, M. Jean-Pierre Montpetit.

«Quoiqu'il en dise, il est notoire et indéniable qu'il existe une diminution inacceptable de personnel à l'urgence. Auparavant, il y avait un infirmier qui était en priorité pour l'orthopédie; maintenant, il n'y en a plus. Il faut attendre que le personnel se libère. C'est ce qui est arrivé le dimanche de Pâques», dit-il.

Selon lui, le Dr Soucy a quitté temporairement son travail après avoir constaté qu'aucun infirmier n'était disponible pour l'aider à soigner ses patients. «Il pouvait être rejoint en tout temps chez lui. C'était son droit le plus absolu d'attendre à la maison plutôt qu'à l'urgence. Il a suivi à la lettre les règles et les normes de la garde.»

Plus tôt cette semaine, le directeur général déclarait, pour sa part, que l'attitude du Dr Soucy était impardonnable et qu'il avait manqué de respect à l'égard des patients. Ces derniers s'étaient plaints des longues heures d'attente et du manque de service.

Selon le Dr Canakis, «la diminution du personnel à l'urgence crée un malaise grave et une désorganisation dangereuse susceptible d'être la cause non seulement d'incidents de ce genre, mais d'incidents autrement plus graves». Depuis plusieurs semaines, le climat est tendu à l'urgence de Charles-LeMoine. Le personnel accepte difficilement les changements imposés par la direction.

Malgré tout, le directeur a bon espoir que la situation devienne à la normale d'ici peu de temps. En attendant, le conseil des médecins a été saisi du cas du Dr Soucy sur lequel il doit se prononcer.

«Bo Boy» Beaulieu de retour

■ George «Bo-Boy» Beaulieu est arrivé hier soir à l'aéroport Mirabel, sur un vol de la compagnie KLM en provenance d'Amsterdam, en Hollande.

Le Hell's Angel de 38 ans avait été capturé le 22 mars dernier par les autorités de la capitale des Pays-Bas, assistés des agents de la section de répression contre le banditisme de la Sûreté du Québec.

Il était recherché depuis plus de trois ans pour meurtre au premier degré, en rapport avec la tuerie de Lennoxville qui a coûté la vie à cinq membres du chapitre Lavallois des Hell's Angels, en mars 1985.

«Bo-Boy» Beaulieu a été conduit sous bonne escorte au Centre de détention de la rue Parthenais,

à Montréal. Il doit comparaître lundi matin au Palais de justice de Sherbrooke, pour faire face à une accusation de meurtre.

Il s'agit du troisième motard arrêté en Europe à être extradé au Canada, depuis le massacre de Lennoxville.

En octobre 1986, la police de Londres a mis la main au collet de Louis «Ti-Oui» Lapiere, à l'aéroport d'Amsterdam. Et deux mois plus tard, Robert «Snake» Tremblay a été appréhendé à Londres, en Angleterre.

Sept membres des Hell's Angel sont toujours recherchés par la SQ relativement à cette tuerie. Quatorze motards ont déjà été condamnés et sept autres ont été acquittés.

Urgence à Sault Ste-Marie

À la suite du débordement de la rivière Gouais, un quartier de Sault Ste-Marie a été mis en état d'urgence, 27 résidents ont dû être évacués, tandis qu'une centaine d'autres ont été avisés qu'ils avaient intérêt à se trouver un refuge. L'autoroute 552 et deux autres routes de la région ont dû rester fermées, hier, parce que la rivière Gouais, bloquée par les glaces, est sortie de son lit. Le quartier compte environ 125 résidents, et un certain nombre d'entre eux ont décidé de rester chez eux.



PHOTO CP

DÈS LE 30 AVRIL DANS

La Presse

SUIVEZ-NOUS



VOYEZ TOUS LES DÉTAILS EN PAGE E-14

Hochelaga-Maisonneuve: pas la faute aux Postes

SUZANNE COLPRON

■ Les chèques de pension de vieillesse destinés aux retraités du quartier Maisonneuve n'ont pas été égarés dans le courrier: ils n'ont jamais été émis.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier la Société canadienne des Postes, au terme d'une enquête menée dans le but de connaître la raison de la disparition de plusieurs centaines des 7000 chèques de pension.

«Après avoir fait toutes les recherches nécessaires, on en arrive à la conclusion qu'une erreur a pu se glisser dans le système informatique qui imprime les chèques», a déclaré Mme Ghislaine Marsot, porte-parole de la Société canadienne des Postes.

L'hypothèse selon laquelle les chèques de pension de vieillesse

ont été perdus entre le centre de tri de Montréal de la Société et un bureau de poste local est fautive, a-t-elle ajouté.

«Tous les chèques de pension qui ont été émis par le ministère de la Santé et du Bien-Être ont été livrés la semaine dernière», a déclaré Mme Marsot.

De son côté, le maître de poste du bureau de la rue Ontario a affirmé avoir reçu et distribué la majorité des 7000 chèques de pension destinés aux retraités qui habitent dans le quartier Maisonneuve.

Les personnes qui n'auraient pas reçu leur chèque peuvent toutefois se présenter au Complexe Guy-Favreau, situé au 200 ouest, boulevard René-Lévesque, niveau 00, chambre 10, pour toucher un duplicata. Plus de 650 personnes s'y sont déjà rendus, au cours des deux derniers jours.

L'imprimante pas possible!

MICROSTAR NX-1000*

- Alimentation traction/friction
- Impression rapide
- MULTI-FONTES

319\$

star

Aussi disponible Version «RAINBOW» pour impression couleur.

Informatique Dumoulin

8251 ST-HUBERT (nord de Jarry) 271-2316

GAGNEZ UNE SEMAINE AU PARADIS!

...au paradis de la beauté et de la santé en ITALIE!

Cinq personnes chanceuses profiteront d'une cure anti-stress d'une semaine dans l'une des célèbres stations thermale italienne d'ABANO TERME entre Venise, Padoue et Vérone. Avion, hôtel et repas sont inclus. À l'horaire: activités sportives, soins de beauté, massages, bains d'eau thermale, applications de boue naturelle etc... LE PARADIS... BIEN AVANT LA FIN DE VOS JOURS!

POUR GAGNER...
Écoutez l'émission de MARTINE ROUZIER à RADIO CITÉ FM 107 entre 14h00 et 15h00 du 28 mars au 29 avril.
VOUS ÊTES NOMMÉ(E)?
Rappelez dans l'heure qui suit et devenez éligible au grand tirage du lundi 2 mai.

CONCOURS "UNE SEMAINE AU PARADIS"
a/s RADIO CITÉ FM 107
C. P. 107, Succursale B, Montréal, QUÉ H3B 3J7

Nom..... Age.....
Adresse.....
Ville..... C.P.....
Tél..... Résidence..... Bureau.....

CIAO TOURS organise le voyage. Départ de groupe le 13 juin 1988. Règlements disponibles à RADIO CITÉ FM 107

La Presse
CIAO TOURS CANADA

RADIO CITÉ 107

Alitalia
Top Hotels
Abano Terme

Un article sur la prostitution n'enfreint pas la Charte des droits

GERMAIN TARDIF

■ L'article 195.1(1) du Code criminel concernant la prostitution n'enfreint pas la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est la conclusion à laquelle en est venu le juge Roger Pigeon, de la Cour municipale de Montréal, en rendant un jugement de culpabilité contre Stéphane Charon.

Ce dernier était accusé d'avoir, le 17 février 1986, illégalement communiqué avec une personne

dans le but de se livrer à la prostitution, ceci dans une rue de la ville.

Il avait mal choisi sa cible puisque c'est à un policier, le sergent Ross Trudel, qu'il a offert ses services moyennant la somme de \$20.

En guise de défense, l'accusé a invoqué la Charte des droits et libertés, argument que n'a pas retenu le juge.

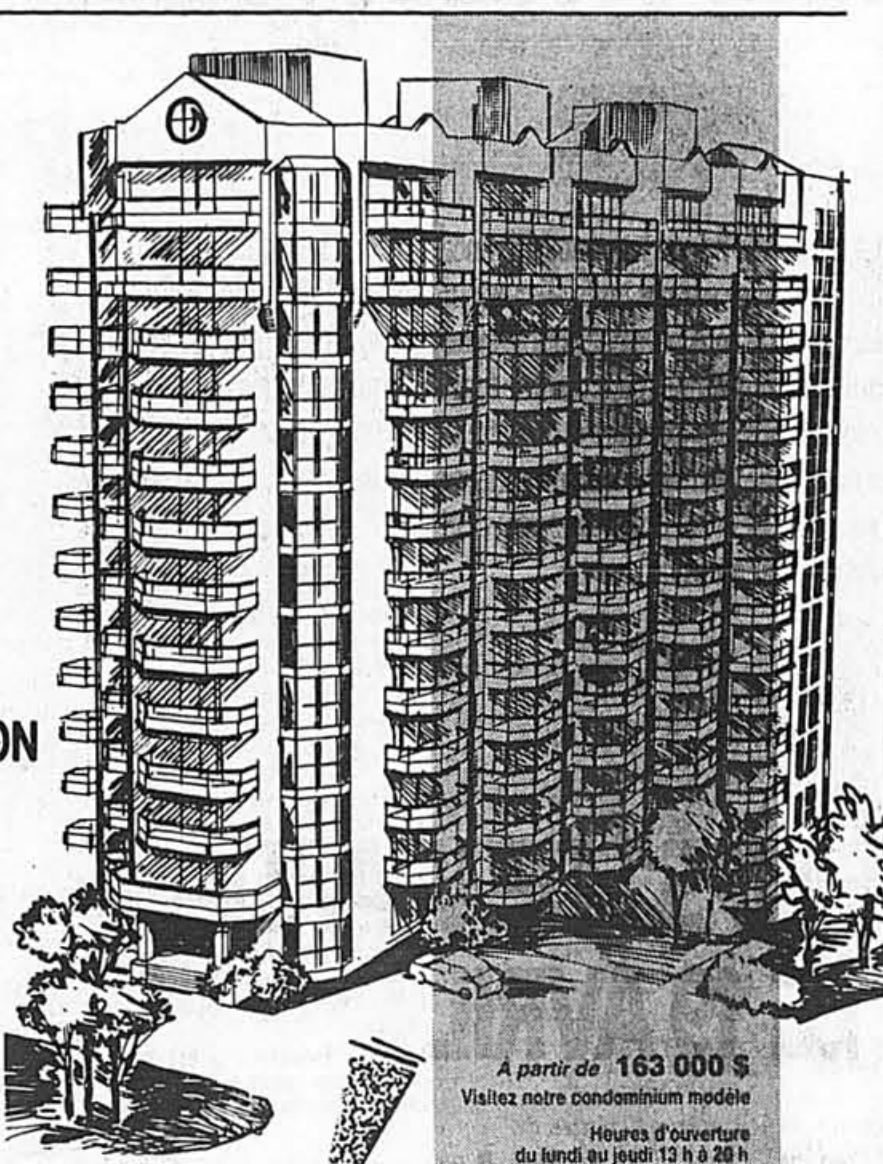
La liberté d'expression est une liberté fondamentale selon l'article 2b de la Charte, a-t-il reconnu. Mais cette liberté se rapporte au

libre-échange des idées et des opinions, ce qui n'est pas le cas ici.

Les négociations sur le prix à payer pour se livrer aux plaisirs sexuels sur la personne d'autrui ne constituent pas en soi un échange d'idées ou d'opinions mais bien une communication en vue de la prostitution, a précisé le juge Pigeon.

D'autre part, il n'est fait aucune mention du droit de se prostituer dans la liste des libertés fondamentales énumérées à l'article 2.

LES Jardins DU HAVRE CONDOMINIUMS



OCCUPATION JUIN 88

- Site privilégié en bordure de la rivière
- Deux à quatre terrasses extérieures par unité
- Ascenseur particulier par groupe de deux unités à chaque étage
- Constructeur renommé, bien établi depuis plus de trente-trois ans
- Édifice au design architectural très élégant
- Garage intérieur, piscine intérieure, tourbillon, sauna

Bureau des ventes
2060, boul. Lévesque
Duvernay, Laval
À deux pas du pont Papineau-Leblanc

A partir de 163 000 \$
Visitez notre condominium modèle
Heures d'ouverture
du lundi au jeudi 13 h à 20 h
Samedi et dimanche 13 h à 17 h

TRUST GENERAL
629-0326
382-8000
Courtier exclusif

Mais
rendre plus
durable,
n'est-ce pas
plus
agréable?

(Suite à la page suivante)

UNE IDÉE DORÉE



6 GROS OU 10 MINI

1.99\$

AVEC
COUPON

PRIX COURANT : 2,99\$

CROISSANTS L'EXQUIS
Faits de beurre à 100%.

ÉCONOMISEZ 1,00\$

De mon boulanger

Un large éventail de pâtisseries savoureuses préparées sur place, des ingrédients de première qualité et un savoir-faire unique, tout ça avec une seule idée en tête : mieux vous satisfaire, tous les jours.

Elles sont fraîches, nos idées.

STEINBERG

ÉCONOMISEZ

SAMEDI
LUNDI
MARDI

L'Exquis

■ Valeur au comptoir 1/20¢
■ Un coupon par article
■ Valable samedi 9 avril, lundi 11 avril et mardi 12 avril 1988
■ Steinberg Inc.

100\$

CROISSANTS L'EXQUIS
Faits de beurre à 100%.
Paquet de 6 gros ou de 10 mini.

PRIX COURANT : 2,99\$
AVEC COUPON : 1,99\$

226754-ST

Choisissez un mois du printemps ✓

Choisissez un prix attrayant ✓

Et téléphonez *sans tarder!*

Vous aurez une bonne longueur d'avance sur l'été en profitant de notre solde-printemps sur nos tarifs aller-retour vers vos destinations-Wardair préférées. Que vous voyagiez pour affaires, par agrément, pour visiter la famille ou tout simplement comme touriste, vous profiterez du super confort de nos gros-porteurs et de notre service en vol courtois et attentif, qui ont fait de Wardair une ligne aérienne à part. À ces tarifs les sièges se vendront très vite. Choisissez votre destination, votre mois et téléphonez aujourd'hui.

LE SOLDE DE SIÈGES "PRINTEMPS" DE WARDAIR RÉSERVEZ AVANT LE 19 AVRIL

DESTINATION	Avril		Mai		Juin	
	DÉPART	À PARTIR DE	DÉPART	À PARTIR DE	DÉPART	À PARTIR DE
TORONTO	14-30 avr.	75\$	1-31 mai	75\$	1-18 juin	75\$
WINNIPEG	14-30 avr.	200	1-31 mai	200	1-18 juin	200
CALGARY	14-30 avr.	275	1-31 mai	275	1-18 juin	275
EDMONTON	14-30 avr.	275	1-31 mai	275	1-18 juin	275
VANCOUVER	14-30 avr.	363	1-31 mai	363	1-18 juin	363
BARBADE	14-30 avr.	399	1-31 mai	399	1-18 juin	399
FORT LAUDERDALE	23-30 avr.	259	7-14 mai 15-28 mai	259 199	4-18 juin	199
LOS ANGELES	—	—	2-31 mai	409	16-18 juin	409
SAN FRANCISCO	—	—	2-31 mai	409	16-18 juin	409
SAN DIEGO	—	—	—	—	16-18 juin	469
PUERTO PLATA	—	—	—	—	11-18 juin	399
SAN JUAN	—	—	—	—	13-18 juin	479

Un supplément en week-end s'applique pour certaines destinations

Réservez dès maintenant l'offre se termine le 19 avril/88.

LES VOYAGES DOIVENT ÊTRE TERMINÉS AU PLUS TARD LE 25 JUIN/88.

Renseignements généraux: Les prix sont par personne, aller-retour de Montréal; la Californie, la Barbade et San Juan, via Toronto; un changement d'avion est nécessaire. Réservations au moins 7 jours à l'avance. Aucune modification autorisée. Taxe de transport non incluse. Le nombre de places, à ces bas prix, est limité; certains vols peuvent être complets à ces bas tarifs. Les conditions de paiement, annulation et durée du séjour varient selon la destination. Vérifiez

auprès de Wardair ou de votre agent de voyages pour plus de détails. Les tarifs de la Californie ont déjà été annoncés lors du lancement des tarifs vers cette destination. Les tarifs vers la Floride sont valides pour les vols sans escale seulement. Le Canada, San Juan et Puerto Plata: service régulier. Autres: les vols notifiés sont soumis aux règlements de la Commission de transport aérien; Vacances Wardair Inc., affréteur. Les tarifs sont assujettis à l'approbation gouvernementale.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU APPELEZ WARDAIR À MONTRÉAL AU 288-9231
PROVINCE DE QUÉBEC ET OTTAWA COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1-800-361-8860

Wardair Canada


PRINCIPALES
CARTES DE CRÉDIT
ACCEPTÉES

Les opposants au champ de tir au Lac St-Jean contestent la validité d'une étude d'impact

Presse Canadienne
JONQUIÈRE

■ La Coalition régionale contre l'implantation d'un polygone de tir continue de douter de la validité de l'étude d'impact Polytech.

Hier soir à Jonquière, la Coalition a déposé un second document, provenant du MLCP, dont le contenu met en doute l'étude Polytech: «L'étude (Polytech) déposée en 1985 comporte plusieurs lacunes importantes, identifiées par le comité interministériel», indique le document.

Immédiatement après, le MLCP souligne «la base même de l'argumentation économique développée par la Défense nationale pour justifier la présence d'un champ de tir dans la région 02, l'absence de méthodologie défi-

nie dans l'étude des sites identifiés, la pauvreté et l'imprécision des informations relatives, par exemple, aux impacts rattachés au corridor d'accès emprunté par les avions pour se rendre au champ de tir à partir de la rivière Péribonka...»

Au sujet de ce document, le colonel Lalonde affirme qu'une autre rencontre a eu lieu entre Québec et Ottawa et qu'il s'agit d'un «document du passé». Ce document représente l'un des avis du comité interministériel du gouvernement du Québec, mis sur pied pour faire l'étude de la demande fédérale.

La Coalition a déposé officiellement le document devant la commission d'étude. Il existe toutefois plusieurs autres avis de ce genre et l'organisme réclame que le gouvernement du Québec pro-

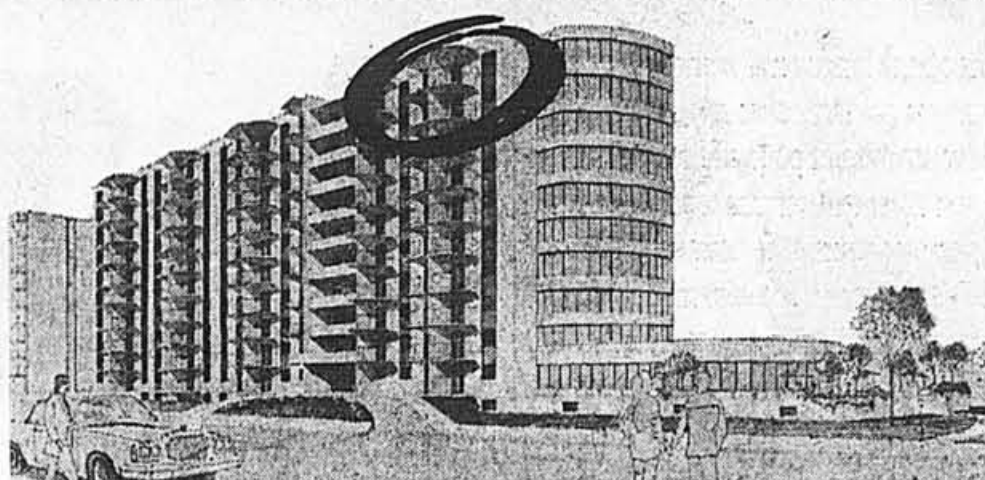
cède à la publication de tous ces avis.

Le président de la commission, M. Marc-André Bédard, ne s'est toutefois engagé à rien: «Les documents appartiennent au gouvernement du Québec et le gouvernement est libre d'en faire ce qu'il veut».

Le président a même élevé le ton et rappelé que le gouvernement avait créé cette commission pour sortir le dossier «des mains des politiciens et des fonctionnaires». Dans ce sens, toujours selon M. Bédard, la commission va se charger d'étudier à fond le dossier.

Ces arguments n'empêchent pas la Coalition de réclamer la publication de l'ensemble des documents. D'après elle, il appartient à la commission de réclamer la publication de ces avis.

GENS RETRAITÉS



CHOISISSEZ L'AUTONOMIE. LOUEZ LA SÉCURITÉ.

L'Autonomie, c'est pouvoir choisir un appartement plus spacieux qu'ailleurs avec cuisine complète et salle de toilette équipée d'un bain tourbillon; c'est aussi profiter de multiples avantages: dépanneur, services bancaires, service postal, salon de coiffure, pharmacie, saunas, bibliothèque et salles de lecture, de projection et d'exercices.

M.A.N.O.I.R.
Bois-de-Boulogne

LE LUXE ABORDABLE

10 005, avenue Bois-de-Boulogne (angle nord-est du boul. de l'Acadie) Ahuntsic, Montréal Qué. (514) 745-3414

La Sécurité, c'est dormir sur ses deux oreilles 24 heures sur 24 parce qu'une infirmière est de garde; c'est un bureau de médecin sur place; c'est un système d'intercommunication et d'alerte reliant chaque appartement à la réception, un système de surveillance vidéo de toutes les entrées et issues, un système d'électricité d'urgence, des gicleurs automatiques dans toutes les parties de l'édifice incluant votre appartement, ainsi que des détecteurs de fumée.

Venez louer le vôtre.

PISCINES
Montjoie
DEPUIS 1972

La réussite du "look" durable...
...et agréable!



Piscines MONTJOIE, les piscines monocoques en fibre de verre avec paroi intérieure en acrylique solide à 100%. Piscines MONTJOIE, le plus important fabricant de piscines creusées en fibre de verre au Canada.

(Suite aux adresses suivantes:)

BELOIL
1555, boul. de l'Industrie
Autoroute 20, Trans-Canadienne
Sortie 109
(514) 875-8490 (514) 464-2747

LAVAL
550, boul. Curé-Bolvin
Autoroute des Laurentides (15)
Sortie 19, Boisébrland
(514) 430-9825

CHATEAUGUAY
301 C, boul. d'Anjou
(angle St-Jean-Baptiste)
(514) 692-3186

REPENTIGNY
345, rue Notre-Dame
Repentigny
(514) 581-5542

OTTAWA QUÉBEC
RIVIERE-DU-LOUP
EDMUNDSTON

ROCK FOREST
4645, boul. Bourque
(819) 564-1085

À ne pas manquer!
Lancement des modèles '89
Dimanche, le 17 avril
(Modèles '88 encore disponibles)

UNE IDÉE EXCELLENTE



SEULEMENT

79¢
AVEC COUPON

PRIX COURANT : 2,19\$

YOGOURT AUX FRUITS CRESCENT
Au choix
500 g

ÉCONOMISEZ 1,40\$

De mon épicier

Au comptoir des produits laitiers, la grande idée, c'est la fraîcheur des aliments. Tous nos produits sont choisis avec soin pour vous offrir la première qualité et le plus grand choix, chaque fois que vous faites votre marché.

Elles sont fraîches, nos idées.

STEINBERG

ÉCONOMISEZ

140\$

SAMEDI LUNDI MARDI

YOGOURT AUX FRUITS CRESCENT
Au choix
500 g

PRIX COURANT : 2,19\$
AVEC COUPON : 79¢

■ Valeur au comptoir 1/20¢
■ Un coupon par article
■ Valable samedi 9 avril, lundi 11 avril et mardi 12 avril 1988
■ Steinberg Inc.

2267436-ST

« Une famille où vit une personne handicapée est une famille handicapée »

Des parents qui n'ont pas dormi une nuit complète depuis des années. Qui ne se souviennent même pas d'avoir déjà eu des vacances ou un petit souper à deux. Des parents qui n'ont plus le temps de s'occuper de leurs autres enfants. Qui n'ont plus d'amis. Des parents qui ont 25 ou 65 ans et qui vivent avec un bébé de six mois ou de 35 ans. Ils doivent alors se faire médecins, infirmières, ergo ou physiothérapeutes, être présents sept jours sur sept, 24 heures sur 24, pour lever, habiller, nourrir, surveiller, divertir et transporter un enfant qui ne pourra peut-être jamais le faire lui-même. Ce sont les parents d'enfants handicapés. Ces parents-là crient maintenant à l'aide. Parce qu'ils n'en peuvent plus. Parce que leur tâche est trop lourde. Parce que la société, qui leur avait promis de les aider, les a abandonnés à eux-mêmes. Dans un beau geste d'intégration, on a sorti les handicapés des institutions où ils croupissaient. Les parents eux-mêmes ont applaudi et accueilli leurs enfants à bras ouverts. Mais ils attendaient la suite. Ils attendaient

Parents à bout de souffle



ce support qui aurait dû venir... « Une famille où vit une personne handicapée, c'est une famille handicapée », disent les rapports l'un après l'autre. Mais les rapports s'empilent sur les tablettes, sans qu'on n'en arrive jamais aux mesures concrètes. Notre société se targue d'intégration, de traitement égalitaire pour les handicapés. Mais qu'en est-il vraiment? Depuis des mois, maintenant, les parents, qui semblaient s'être résignés à leur sort, ou qui craquaient dans l'anonymat des familles déchirées et des divorces, réclament leur dû. En octobre dernier, lors d'une conférence de presse, ils ont arraché les larmes des assistants. Depuis, avec l'aide des travailleurs sociaux qui sont témoins de leur détresse, les parents mettent plus de pression. Sur le gouvernement, sur les services sociaux, sur les médecins qui en disent trop peu ou qui le disent mal, sur les écoles qui lèvent le nez sur leurs enfants, sur la société entière... Pas par méchanceté, pas par jalousie. Parce qu'ils n'en peuvent plus, tout simplement.

« L'avenir de notre fille, on le voit dans les yeux des autres; et ce qu'on y voit nous terrorise »

— Rita et Serge Séguin

SUITE DE LA PAGE A 1

Amenez-la chez vous. Tout devrait bien aller.»

La tête de l'enfant avait repris des dimensions normales. À partir de là, ils se sont répétés que tout cela n'était qu'un mauvais souvenir, qu'ils pourraient enfin mener une vie normale.

« On surveillait ses progrès. On comparait avec le développement prévu dans les livres... »

C'est alors que le couple a remarqué que quelque chose clochait. Il s'est retrouvé dans le bureau d'un neuro-chirurgien: « C'est bien normal... pour une déficiente mentale », a-t-il lancé comme si c'était une évidence.

Les Séguin sont sortis atterrés. « Voyez-vous, on ignorait qu'elle serait atteinte mentalement. On ne nous avait pas dit non plus qu'elle éprouverait des problèmes moteurs. »

« Des fois, avoue son père, je pense qu'elle serait mieux morte. Qu'est-ce que la vie peut lui offrir? »

Mais le dimanche précédent, quand Marie-Andrée a eu une absence épileptique qui lui a fait craindre le pire, M. Séguin n'a plus eu qu'une pensée en tête, un appel à sa fille unique: « Ne meurs pas! On a besoin de toi! »

La mère renchérit: « C'est sûr que c'est un poids, mais c'est mon petit soleil. Elle est toujours de bonne humeur, elle a tellement le goût de vivre... Elle affiche tant de volonté qu'elle nous donne des leçons. Les quatre ou cinq marches de l'entrée, elle met bien cinq ou dix minutes à les monter,

mais à peine rendue en haut, elle veut recommencer... »

Il y a un peu plus de cinq ans, Mme Séguin était enceinte de Marie-Andrée. Une si belle grossesse qu'elle avait même refusé l'échographie. Cette belle grossesse-là, Mme Séguin la méritait. Pour donner toutes les chances à son bébé, elle avait ingurgité du lait et du yogourt, malgré son dégoût, s'était forcée à manger régulièrement du foie, avait éloigné systématiquement tous les fumeurs, avait fait une croix sur le vin...

Ce qu'elle ne savait pas, c'est que pendant qu'elle s'imposait ces sacrifices, une erreur bête de la nature continuait son œuvre destructrice. Un blocage accumulait en effet dans le cerveau de l'enfant à naître un surplus de liquide céphalo-rachidien qui l'écrasait et y détruisait des cellules. Lentement mais irrémédiablement.

Si au début la blessure était trop fraîche, les Séguin tentent, depuis un an, d'avoir un autre enfant: « Ça nous permettrait de savoir ce que c'est un enfant normal. Et puis, peut-être qu'on pourrait retrouver un certain équilibre. »

C'est une petite phrase lancée par la mère de Serge qui a vraiment donné aux Séguin le souffle dont ils avaient besoin: « Cette enfant-là, a-t-elle dit alors, on vous l'a confiée parce que vous pouviez lui donner l'amour qu'il lui fallait. Elle n'aurait pas pu mieux tomber... »

Conscient que Marie-Andrée exigerait beaucoup plus qu'un autre enfant, Serge Séguin a quitté son poste d'enseignant et ses études en maîtrise pour lui donner

toutes les chances: « Je suis allée avec elle dans toutes les thérapies. Pendant quatre ans, je me suis occupée d'elle. Pourquoi moi? Parce que ma femme était aussi enseignante, mais qu'elle avait son statut de permanente. »

Marie-Andrée a évolué. Lentement. Très lentement. « Chaque fois qu'elle réussit quelque chose, c'est une fête, un cadeau qu'elle nous fait, explique Rita Séguin. Quand elle s'est assise seule pour la première fois, on criait et on pleurait de joie. Quand elle a marché à quatre pattes, on était hystériques. Depuis deux ans qu'on attendait ça! »

À mesure qu'elle vieillit, les Séguin se heurtent à la réalité: « Tant qu'elle était dans nos bras, elle avait l'air d'un bébé comme un autre. Mais que sera-t-elle à dix ans, à vingt ans? Maintenant, on se rend de plus en plus compte de ses limites. À chaque fois qu'on sort, ça nous frappe en pleine figure. Son avenir, on le voit dans les yeux des autres et ce qu'on y voit nous terrorise. »

Marie-Andrée n'a pas ce genre de préoccupation et ne l'aura jamais. Ce matin-là, entourée de Nathalie, la sœur, d'Ismael, l'arc-en-ciel et de Sophie, la juppie, elle mangeait sa soupe. À la garderie Cœur de Pomme, de Repentigny, la petite fille est tout simplement Marie-Andrée la poupée.

En la regardant ainsi, avec d'autres enfants parfaitement normaux, Rita Séguin sent son cœur se serrer. À cinq ans, elle n'est pas propre, ne marche pas, ne parle pas: « Je sais maintenant que c'est fini, que dorénavant, elle devra aller dans une école spéciale. »



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse

Pour que Cédric ait accès à tous les services qu'exige sa paralysie cérébrale, les Duguay ont dû laisser leur famille, leurs amis, leur travail et cette Gaspésie qu'ils avaient dans le sang.

Les Duguay ont dû quitter emplois, bord de mer et bateau de pêche: « Notre avenir, quoi! »

Tout ça pour faire soigner leur fils unique Cédric à Montréal

LILIANNE LACROIX

Les Duguay sont Gaspésiens. Dans leur accent, dans leur amour des grands espaces et de la mer.

En 1986, ils ont pourtant dû quitter leur petite ville de Newport.

« On a laissé nos familles, notre maison sur le bord de la mer et notre bateau de pêche, nos emplois. Notre avenir, quoi! », dit Claude Duguay.

Monique et lui ne regrettent rien. À Montréal, ils ont Cédric. Seule la grande ville pouvait lui donner les services que nécessite son état de multihandicapé, la physio, l'ergothérapie et l'école spéciale....

Cédric est leur fils unique. Il a maintenant sept ans. Un manque d'oxygène à la naissance l'a laissé avec une paralysie cérébrale. Quadruplégie athétotique, disent les médecins. Dans la vie de tous les jours, ce que cela signifie pour les Duguay, c'est que Cédric ne peut pas bouger ses membres, sinon en mouvements spastiques, incontrôlables. Sa tête est toujours penchée et il est pratiquement aveugle. Les cellules irrémédiablement détruites dans son cerveau ont aussi provoqué un retard intellectuel sévère.

« Ça fait cinq ans qu'on travaille à lui faire dire des mots. Il dit maintenant « un » et « encore ». Il peut aussi faire oui avec la tête. Pour le reste, la conversation de Cédric se résume à crier... »

Ses parents doivent le nourrir, le baigner, comme un bébé. Ils

devront sans doute le faire toute leur vie. « Personne d'autre que nous ne serait prêt à le faire. On ne trouve même pas de gardienne ». Ses mouvements incontrôlés, ses cris font peur aux gens, les énerve.

Alors, les Duguay ne sortent pas. Ou alors, ils sortent avec Cédric: « Ça ne nous dérange pas que le monde nous regarde. Mais des fois, on ne peut pas supporter de voir les autres enfants de son âge qui vont patiner, qui s'amuse à des jeux qu'il ne connaîtra jamais. Alors, bien souvent, on vire de bord et on s'en revient. »

Le pire, c'est quand on doit l'hospitaliser. « Il faut être près de lui jour et nuit. Ces enfants-là ne peuvent pas se plaindre... Alors qu'on était encore à Newport, on avait dû l'hospitaliser à Montréal. Quand on l'a vu une semaine plus tard, on a réalisé qu'on ne lui avait jamais changé ses bas. Jamais lavé les dents. Jamais changé son linge. Et on lui servait de la purée alors que Cédric mange des aliments ordinaires... »

En voyant leur fils sangloter dans leurs bras, les Duguay se sont jurés que, plus jamais, ils ne le laisseraient ainsi entre les mains d'un personnel trop débordé pour se soucier de ceux qui n'ont pas de voix.

L'été dernier, ils ont encore été confrontés à la dure réalité des parents d'enfants handicapés: « On a payé de notre poche pour l'envoyer dans un camp tout l'été, dit la mère. Ce n'est qu'au retour qu'on a appris que ces frais auraient pu être remboursés par le gouvernement. »

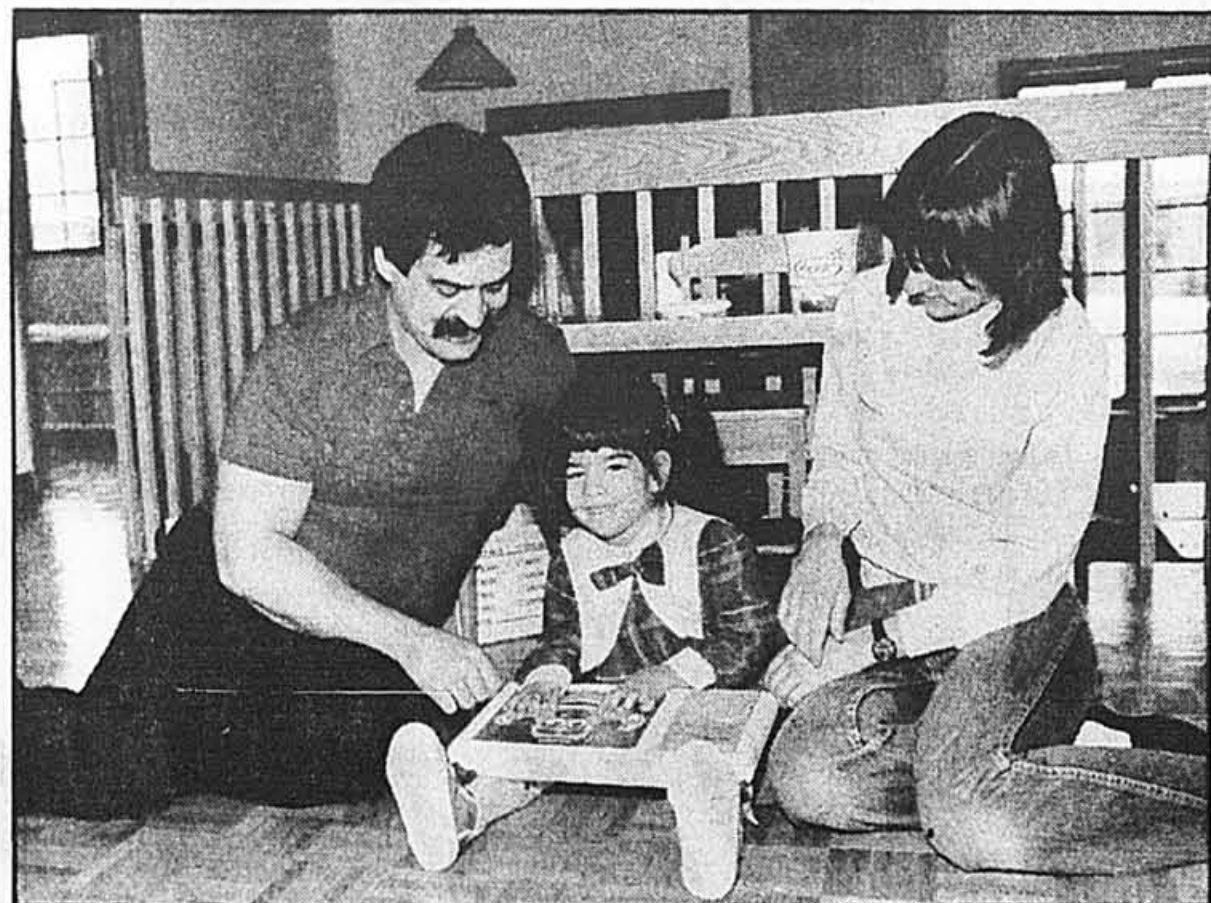
Lorsqu'ils ont tenté de réclamer leur dû, on leur a répondu: « Il est trop tard. Il aurait fallu le demander avant. »

« Ça n'était qu'une déception de plus. Ils en sont sortis un petit peu plus frustrés, un peu plus dégoûtés par la société et ses structures. Comme les fois qu'on leur met sur le nez le fait qu'ils reçoivent un supplément d'allocation familiale de près de \$100 par mois et qu'ils réalisent que ça paie seulement une mince fraction des lunettes et des médicaments. On devra aussi songer à aménager un élévateur pour le déplacer, une chaise roulante plus légère et un lève-personne pour le bain: « On apprend vite que sans argent, t'as rien, que sans argent, t'es rien. »

C'est pour lui assurer à tout le moins cette sécurité monétaire qui fait la différence entre les forts et les faibles, que les parents songent à tenter des poursuites contre l'hôpital où leur fils est né. Plusieurs années plus tard, à force de chercher le pourquoi, les Duguay en sont venus à la conclusion que Cédric aurait peut-être eu une chance, si seulement...

L'enfant était bleu à la naissance. Selon la mère, le personnel se serait rué sur les bonbonnes d'oxygène. « Il y en avait trois. Elles étaient toutes vides. Il s'est passé huit bonnes minutes avant qu'on trouve quelques bouffées du précieux gaz. »

Pour l'instant, dans les bras de son père, Cédric sourit en suçant avec délices le bâton glacé que ce dernier tient patiemment entre ses lèvres. Pour Cédric, c'est ça le bonheur!



Serge et Rita Séguin, et leur fille, Marie-Andrée: c'était pourtant une belle grossesse...

Chaque année, des milliers de petits Québécois naissent avec un handicap

LILIANNE LACROIX

Chaque année, plusieurs milliers de petits Québécois, soit à peu près 5,5 p. cent, voient le jour avec une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle.

Selon les chiffres fournis par l'Office des personnes handicapées, 7,4 p. cent de la population de tous âges souffre d'une forme ou l'autre de déficience, soit environ 484 000 personnes.

Voici comment se répartissent les chiffres dans les cas des différents handicaps:

Déficience physique ou motrice	98 000 personnes
Déficience sensorielle	170 000 personnes
■ de la parole	62 000
■ auditive	57 000
■ visuelle	51 000
Déficience intellectuelle (selon le quotient intellectuel)	196 000 personnes
■ légère (Q.I. de 50 à 70)	172 729
■ moyenne (Q.I. de 35 à 49)	13 740
■ sévère (Q.I. de 20 à 34)	7 851
■ profonde (Q.I. de 0 à 20)	1 963
Déficience psychique (l'autisme par exemple)	20 000 personnes

On précise toutefois dans ce document statistique que ces chiffres ne représentent qu'une évaluation, car aucun recensement complet des personnes handicapées n'a jamais été fait sur le territoire québécois.

Les parents d'enfants handicapés reçoivent du Régime des rentes un supplément d'allocation familiale de \$97,73, peu importe leur revenu, peu importe la gravité de la déficience de l'enfant. Au Québec, 17 000 enfants profitent de cette mesure, ce qui entraîne des coûts annuels de quelque \$20 millions pour le gouvernement.

Le constructeur du Trafalgar admet une erreur de soudure

d'après CP et Reuter
LONDRES

■ Le constructeur naval britannique Vickers, qui tente d'obtenir un important contrat de la Marine canadienne, vient d'admettre qu'une pièce d'un sous-marin nucléaire actuellement en construction a été soudée sans dessus-dessous.

Selon un porte-parole de la compagnie, une section de la coque du sous-marin de classe Trafalgar en cours de construction dans les chantiers de Barrow-in-Furness, en Grande-Bretagne,

avait été soudée à l'envers. « Nous cherchons à établir comment cela a pu se produire », a fait savoir Vickers, ajoutant qu'une telle erreur ne s'était encore jamais produite.

Le problème a été découvert la semaine dernière, lors d'une inspection. La pièce mal fixée mesurait sept mètres.

Vickers a mis en place une enquête interne pour faire la lumière sur cette affaire qui, espérait-on au sein de la compagnie, ne jouera pas en sa défaveur dans sa tentative d'obtenir un contrat de construction évalué à sept ou huit

millions de dollars auprès de la Marine canadienne.

« J'espère que cela ne se produira pas, et je ne vois pas pourquoi cela devrait arriver », a dit le porte-parole de Vickers, M. Mike Smith. « Nous avons une réputation très solide concernant la qualité de nos produits, et il s'agit d'un incident isolé en 20 ans d'expérience dans la construction navale », a-t-il fait valoir.

Selon les syndicats, la réparation de cette erreur, qui donne une nouvelle arme au consortium français en lice pour l'obtention du même contrat, coûtera \$1,8 million US.

Le sperme abonde à Ottawa

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Des douzaines d'hommes ont répondu à l'appel d'un chercheur en médecine qui ne pouvait obtenir assez de dons de sperme pour ses expériences.

Et le Dr Nuan Tanphaichitr, de l'hôpital Civic d'Ottawa, n'aura plus à recourir à des affiches sur lesquelles on peut lire « Recherche désespérée du sperme » pour avoir assez d'échantillons.

Au cours d'expériences préliminaires, elle a trouvé un lien entre les niveaux de cholestérol et l'infécondité chez les hommes. Elle avait besoin de plusieurs

échantillons de sperme pour mener à bien des expériences subéquentes, mais n'avait été en mesure de recruter que quatre donneurs seulement l'année dernière même en offrant un paiement de \$25.

Un jour après la publication d'un article dans l'Ottawa Citizen au sujet des difficultés du Dr Tanphaichitr, plus d'une centaine d'hommes l'ont appelée au téléphone.

Immigrante reçue en provenance de Thaïlande, le docteur Tanphaichitr affirme qu'elle dispose maintenant d'un stock assez important pour établir une banque de sperme, chose qu'elle se

propose de faire à l'hôpital dans quelques mois.

Le Dr Tanphaichitr a travaillé à l'université Harvard avant de venir à Ottawa il y a presque un an.

infodex

l'index de

La Presse

Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.



**ALPHA VICO
CANADA INC.**

**VENTE SPÉCIALE LIQUIDATION
SURPLUS D'INVENTAIRE 87**

JUSQU'AU 16 AVRIL 1988

**PRIX DU GROS
MEUBLES DE PATIO
50% ET PLUS
DU PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ**

VENEZ COMPARER VOS
PRIX AVEC NOS PRIX!
Valable jusqu'à épuisement
de la marchandise



IMPORTATION:
France, Belgique, Allemagne, Taïwan



RÉSINE
DE
SYNTHÈSE

CHAISES DE CUISINE

Légères imperfections
Quantité limitée
À PARTIR DE

35⁰⁰



**700, 8^e AVENUE
POINTE-AUX-TREMBLES
645-4596**

Heures d'ouverture:
Lundi au merc. 9h30 à 18h00
Jeu. vend. 9h30 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

AUTOROUTE 40
SHERBROOKE
RUE VICTORIA
NOTRE-DAME
SOUTH
BAYVIEW

UNE NOUVELLE IDÉE



**ÉCONOMISEZ
100\$**
SUR LES PRIX COURANTS
EN MAGASIN

PLATS PRÉPARÉS VARIATIONS
Saumon à la julienne de légumes, émincé de boeuf aux petits légumes, lasagne bolonaise, sauté de veau Marengo, suprême de poulet aux fruits, fettuccini Alfredo ou sauce à la viande, pâte chinoise. 340 g

De mon charcutier

On conçoit nos idées pour mieux vous plaire : plus de 20 variétés de salades, des buffets pour tous les goûts et des produits toujours frais. Et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées savoureuses à vous proposer.

Elles sont fraîches, nos idées.

STEINBERG

ÉCONOMISEZ

**SAMEDI
LUNDI
MARDI**



■ Valeur au comptoir 1/20¢
■ Un coupon par article
■ Valable samedi 9 avril, lundi 11 avril et mardi 12 avril 1988
■ Steinberg Inc.

100\$
SUR LES PRIX
COURANTS
EN MAGASIN

PLATS PRÉPARÉS VARIATIONS
Saumon à la julienne de légumes, émincé de boeuf aux petits légumes, lasagne bolonaise, sauté de veau Marengo, suprême de poulet aux fruits, fettuccini Alfredo ou sauce à la viande, pâte chinoise. 340 g

2267594-ST

Tuée par un hot-dog ou une crise d'asthme?

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Une forte crise d'asthme, et non pas une allergie aux graines de sésame, a probablement causé la mort d'une jeune fille de 17 ans peu après avoir mangé un hot-dog dans un casse-croûte local, a-t-on appris jeudi au cours de l'enquête du coroner.

Son allergologue traitant, le Dr William Yang, a signalé que la jeune fille n'avait pas eu les réactions habituelles causées par une allergie alimentaire, soit le gonflement des yeux, de la langue et des lèvres et une démangeaison se produisant 30 minutes après avoir mangé.

Meredith Chenery, de la ville voisine de Nepean, Ont., est décédée le 23 janvier après avoir consommé un hot-dog dans un petit pain au sésame.

Le Dr Yang, qui n'avait pas ausculté Mlle Chenery depuis deux ans, a déclaré qu'elle avait probablement succombé à un arrêt du cœur survenu pendant une crise d'asthme, elle-même peut-être causée par une surconsommation, à l'aide d'un vaporisateur, de médicaments contre l'asthme qui ont inondé ses poumons.

Le médicament ouvre la trachée-artère. Mais une surdose peut fortement accélérer les battements du cœur, a ajouté M. Yang.

Sa conclusion diffère beaucoup de celle du pathologiste qui a effectué l'autopsie.

Un psychologue collectionne les notes de suicide

Presse Canadienne
WINDSOR

■ Certaines personnes collectionnent les timbres, d'autres, les pièces de monnaie. Le psychologue Antoon Leenaars, lui, «collectionne» les notes de suicide.

Sa préoccupation n'a pourtant rien de morbide, puisqu'il cherche à prévenir les suicides.

Le nombre de personnes qui s'enlèvent volontairement la vie a triplé depuis les années 50, mais seulement 15 p. cent environ des personnes qui se suicident laissent un message, a indiqué M. Leenaars.

Environ 18 hommes et sept femmes pour 100 000 personnes se suicident en Amérique du Nord.

Au cours d'une récente interview, le psychologue a expliqué qu'il cherche à comprendre ce qui pousse les gens à se suicider à partir des notes qu'ils laissent.

Replacées dans leur contexte, ces notes lui permettront, espère-t-il, de reconnaître ou même de prédire des tendances suicidaires, et peut-être d'intervenir à temps pour empêcher d'autres suicides.

M. Leenaars souligne que c'est un mythe de croire que les gens qui parlent de s'enlever la vie ne passeront pas à l'acte. «En fait, huit personnes sur 10 qui se suicident donnent des indices de leurs intentions à leur entourage. Si un psychologue peut intervenir, il y a moins de chance que la personne se tue.»

D'ici cet été, M. Leenaars aura recueilli 1 200 notes de suicide, la plupart laissées par des gens de la région de Los Angeles et qui lui ont été envoyées par le coroner de cette ville. Par contre, certaines notes remontent aussi loin que le dix-septième siècle.

Le psychologue classe les notes en huit catégories. La plus courante est celle qui mentionne l'échec d'une relation interpersonnelle. D'autres font état de pressions psychologiques insupportables causées par des frustrations dans la vie de la victime, ou encore de sentiments de perte combinés à une colère tournée contre elle-même.

Un sidéen refoulé à la douane américaine

Presse Canadienne
VANCOUVER

■ Si vous êtes atteint du sida et que vous voulez visiter un ami aux États-Unis, il serait peut-être plus prudent de ne pas signaler votre état de santé à l'agent d'immigration.

Un homme de Calgary, atteint du sida, s'est ainsi vu refuser l'entrée aux États-Unis, récemment, pour avoir déclaré à la frontière qu'il se rendait dans un centre de sida de San Francisco.

Le sida, a expliqué l'agent d'immigration américain Jim Hutchins, est classé dans le groupe des maladies contagieuses et des maladies graves, comme la syphilis et la tuberculose.

Il est évident, a reconnu M. Hutchins, que les agents d'immigration ne peuvent pas être au courant de la condition médicale des visiteurs, à moins qu'ils présentent des symptômes apparents.

Le Dr George Tolnai est d'avis que Meredith est morte à la suite d'un choc provoqué par une allergie alimentaire et qu'il y a «bonne raison de croire» que les graines de sésame en sont coupables.

Même si Mlle Chenery avait déjà consommé des aliments contenant des graines de sésame dans un autre restaurant servant du fast-food un mois auparavant sans que rien ne se passe, M. Tolnai a fait remarquer que les allergies alimentaires ne se déclarent point toujours la première fois que l'on ingurgite l'aliment qui en est la cause.

Deux des amis de Mlle Chenery ont signalé au jury de cinq membres qu'elle s'était plainte de maux d'estomac et de perte de souffle grave avant de s'effondrer.

M. Yang, un des cinq spécialistes en allergologie de l'Est de l'Ontario et président de la Société canadienne d'immunologie clinique des allergies, a été l'allergologue traitant de Mlle Chenery de 1980 à 1986.

Les tests avaient révélé que la jeune fille était allergique à plusieurs choses, y compris les arachides, a indiqué M. Yang. On

l'avait avertie qu'il ne fallait pas qu'elle mange des noix ou des légumineuses et qu'elle se pensait également allergique aux graines de sésame.

Aucun témoignage au sujet du nombre de fois Meredith s'était servie de son vaporisateur anti-asthme n'a été entendu jeudi. Cependant, le Dr Yang a précisé que si deux inhalations quatre fois par jour ne

suffisaient pas à améliorer la respiration, on devrait consulter son docteur. Si on se sert de son vaporisateur 25 fois par jour «votre cœur va bondir à l'extérieur de votre poitrine».

Et comme on peut se procurer certains vaporisateurs anti-asthme sans prescription médicale, le Dr Yang a sommé le jury d'en interdire la vente libre.

En 1988
planifiez
votre été en
toute beauté.



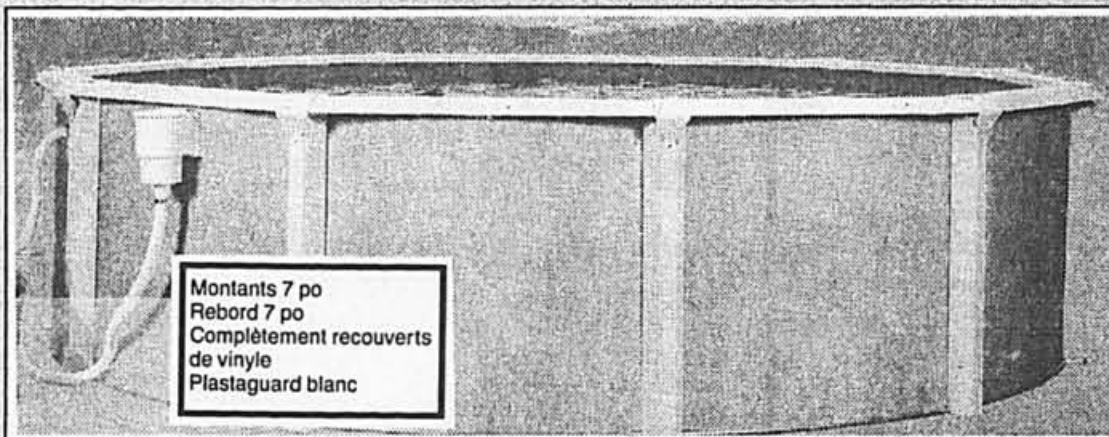
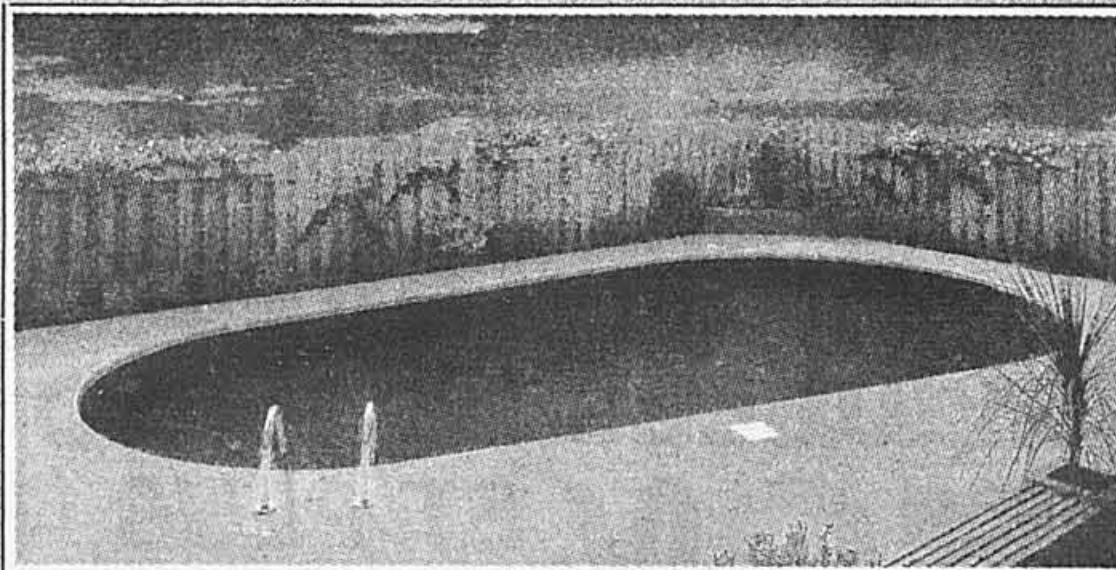
Trévi S O L D E A V A N T - S A I S O N

Piscine creusée de
16' x 30'
Modèle «PEARL»

Filtre; écumoire; échelle;
trousse d'analyse d'eau;
aspirateur; boyau 1 1/2 po;
manche télescopique;
support à manche;
épuisette; drain de fond;
2 retours d'eau; plomberie.

INSTALLATION COMPRISE.
AUCUN SOUS-CONTRACTANT!

8 299 \$



Montants 7 po
Rebord 7 po
Complètement recouverts
de vinyle
Plastaguard blanc

Piscine hors-terre entièrement équipée et
recouverte de vinyle

Filtre; écumoire; «deck»; nécessaire d'entretien; manche
télescopique; sable; crochet; thermomètre; plomberie.
Mur et structure garantis 15 ans

18 pieds de diamètre,
montants et rebord de
7 pouces.

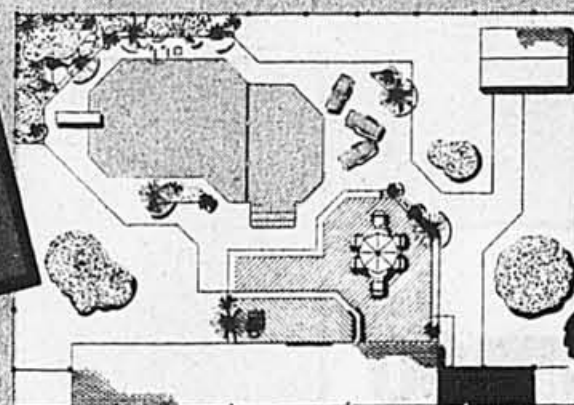
1 799 \$

24 pieds de diamètre,
montants et rebord de
7 pouces.

2 099 \$

Venez voir notre nouvelle piscine en Trévi-C,
de fabrication très résistante. Garantie à vie (20 ans)

EN EXCLUSIVITÉ!
PLANIFICATION
GRATUITE!
AVEC TOUT ACHAT
D'UNE PISCINE CREUSÉE



Selon votre
espace et votre
environnement nous
vous proposons
une planification
adaptée à vos besoins

Depuis plus de 16 ans!

Trévi
L'expérience par excellence

■ Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801
■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
■ Pierrefonds 13101, boul. Gouin O. 620-8740
■ St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014
■ Pointe-aux-Trembles 11800, rue Sherbrooke E.
(avril 88) 255-9338

Heures d'ouverture
Lun. au mer.: 10 h à 18 h
Jeudi & ven.: 10 h à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h
Dimanche: 10 h à 17 h

• PLAN MISE DE CÔTÉ
• PLAN DE FINANCEMENT
• CHEQUES ACCEPTÉS



Publireportage

Trévi a passé l'hiver à penser à votre été...

Comme les années
précédentes, Trévi
s'efforce de toujours
être bon premier
quant à la qualité et
au bon rapport qua-
lité-prix.

Encore une fois cette
année, Trévi innove
en vous offrant gra-
tuitement un plan dé-
terminant l'emplace-
ment de votre nou-
velle piscine creusée,
que vous aurez ache-
tée en toute con-
fiance chez le N° 1 de
la piscine creusée:
Trévi.

Soyez avertis,
voyez un spécialiste.

CHOIX IMPRESSIONNANT CHEZ GM!

Véhicules admissibles	Remise en espèces de 500 \$*	Climatisation sans supplément†† Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, selon le tableau ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.	Boîte automatique sans supplément†† Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.	Rabais de 500 \$†† Rabais de 500 \$ pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.
*Remise en espèces offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les achats au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés avant la fermeture des bureaux le 31 mai 1988. L'offre comporte une participation du concessionnaire. ††Offre valable pour les achats au détail. Le concessionnaire ne dispose pas toujours de tous les véhicules en stock pour livraison immédiate. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.				
CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD	Remise en espèces de 500 \$ <i>plus</i>		✓	<i>OU</i> ✓
CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	Remise en espèces de 500 \$ <i>plus</i>	✓	<i>OU</i>	✓ <i>OU</i> ✓
PICK-UP CHEVROLET S-10 GMC S-15	Remise en espèces de 500 \$ <i>plus</i>	✓	<i>OU</i>	✓ <i>OU</i> ✓

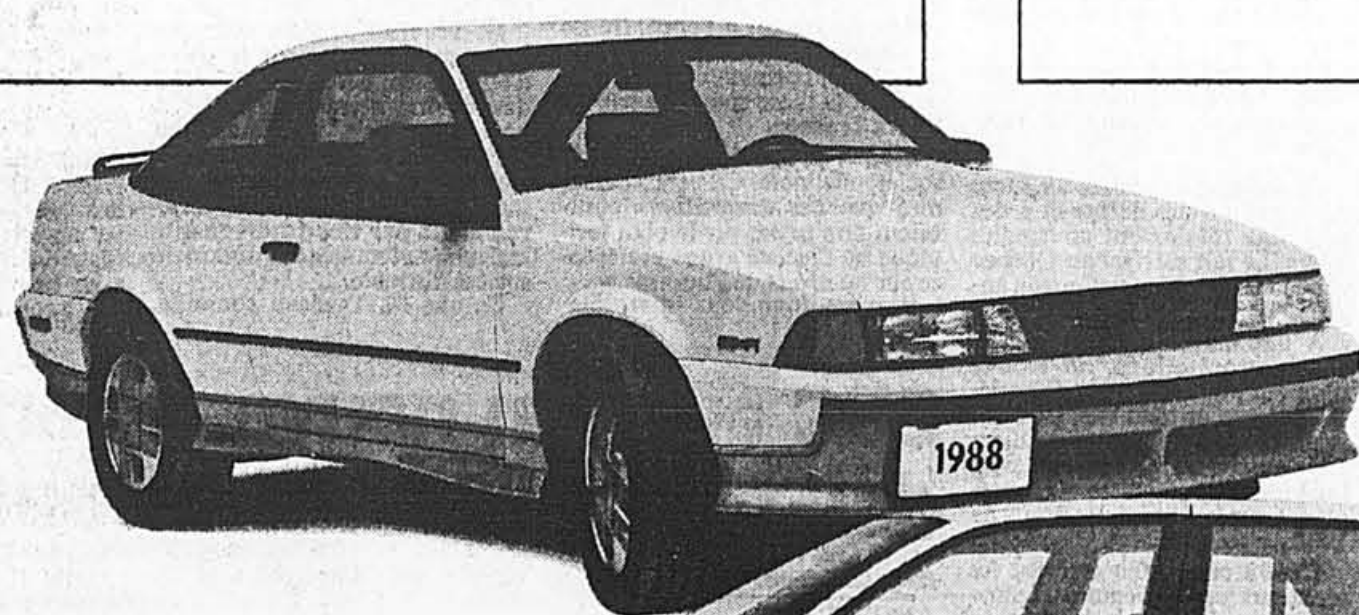
Encore des choix impressionnants.

Remise en
espèces de 500 \$*

CHEVROLET CAMARO, BERETTA
• PONTIAC FIERO, FIREBIRD, GRAND AM
• OLDSMOBILE FIRENZA, CUTLASS CALAIS
• BUICK SKYHAWK, SKYLARK.

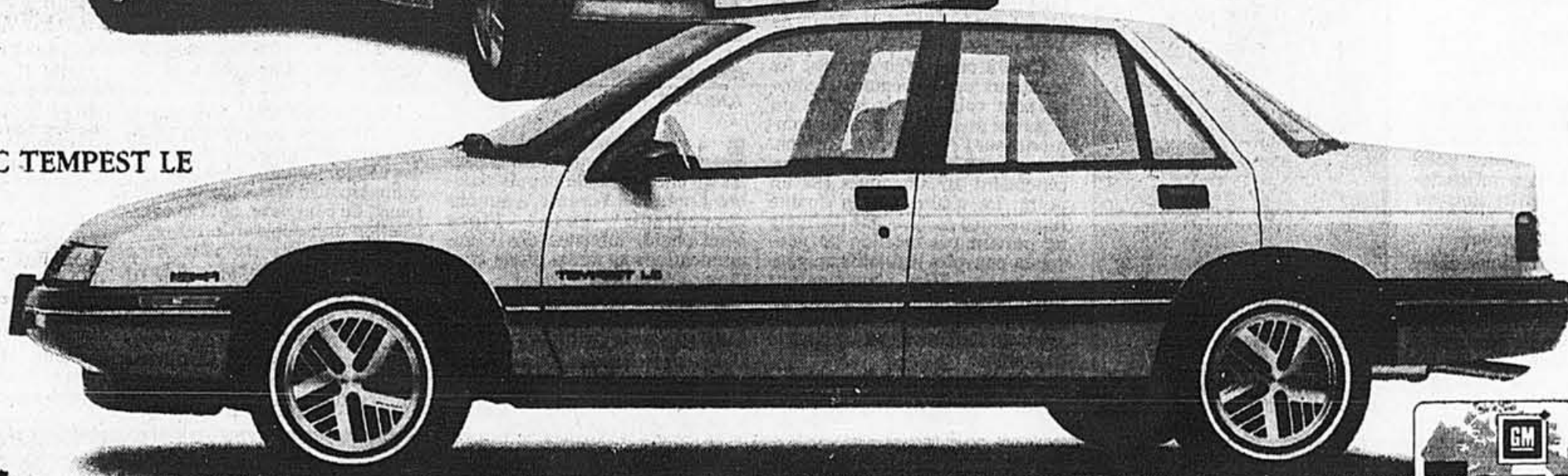
Remise en
espèces de 400 \$*

CHEVROLET SPRINT •
PONTIAC FIREFLY



CHEVROLET CAVALIER Z24

PONTIAC TEMPEST LE



Dépêchez-vous d'apporter cette annonce chez votre concessionnaire GM.

Consultez votre concessionnaire GM participant pour vous renseigner sur les programmes de stimulation correspondants destinés aux parcs et s'appliquant à certains modèles.



Mulroney se dit déçu par le projet de loi sur l'usage du français en Saskatchewan

Le nouveau secrétaire d'État Lucien Bouchard croit que le projet de loi est perfectible

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Dans une lettre au ton prudent, expédiée hier au premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, le premier ministre Mulroney affirme qu'il est déçu du projet de loi déposé cette semaine par la province concernant les droits de la minorité francophone.

Toutefois, le premier ministre fédéral déclare qu'Ottawa est prêt à contribuer financièrement pour accroître les services offerts dans cette province à sa minorité linguistique.

M. Mulroney se trouvait encore en vacances en Floride au moment où il a envoyé sa lettre.

«Comme l'honorable Lowell Murray l'a déclaré au nom du gouvernement le 5 avril, écrit Brian Mulroney, nous avons été déçus car nous aurions préféré que votre gouvernement fasse plus, plus vite».

Le chef conservateur affirme que le projet de loi du cabinet Devine peut être vu sous deux aspects.

«On peut le considérer comme un premier pas vers la mise en pratique de droits et de garanties depuis longtemps négligés. Le projet de loi porte que l'anglais et le français peuvent être utilisés devant les tribunaux et l'Assemblée législative et prévoit aussi la traduction de certains textes de loi.»

«Vu sous l'autre angle, cependant, il diminue des droits juridiques existants. Bien qu'ils aient été négligés pendant près d'un siècle et jamais vraiment exercés, ces droits n'en viennent pas



M. Brian Mulroney

moins d'être affirmés par la Cour suprême du Canada. Par conséquent, faute de garanties que tous les lois et règlements d'intérêt public seront adoptés dans les deux langues, la réponse de votre gouvernement est perçue par de nombreux Canadiens comme une limitation de droits déjà acquis.»

M. Mulroney a également conversé, hier, au téléphone avec son homologue provincial. Dans sa lettre, le dirigeant fédéral dit toutefois qu'il est heureux de voir que le gouvernement de la Saskatchewan ait manifesté son désir de protéger vraiment sa minorité. M. Mulroney cite avec satisfaction le fait que M. Devine veuille signer une entente-cadre sur les langues officielles, comme celle qui existe entre Ottawa et le Nouveau-Brunswick.

Ottawa est prêt à fournir une

assistance financière, souligne également M. Mulroney.

Bouchard

De son côté, le nouveau Secrétaire d'État, Lucien Bouchard, a dit à sa première conférence de presse que la solution aux problèmes des francophones n'était pas encore trouvée. «Je ne prétends pas avoir réglé le dossier de la Saskatchewan aujourd'hui et ce n'était pas d'ailleurs notre objectif non plus».

M. Bouchard venait de rencontrer l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, présidée par M. Rupert Beaudais.

Le ministre a dit souhaiter que le gouvernement fédéral puisse amener le cabinet Devine à modifier la loi provinciale déposée cette semaine. Commentant le bill 2, le ministre a affirmé:

«Personnellement et comme ministre, je suis déçu, désappointé et attristé par ce projet de loi. Je crois qu'il y avait là une occasion de faire avancer les droits de la minorité francophone en Saskatchewan.»

«Cette loi est perfectible et j'espère que nous pourrions convaincre le gouvernement de la Saskatchewan d'apporter des modifications qui vont donner des garanties de survie aux francophones.»

M. Bouchard a précisé que depuis un mois des négociations se déroulent entre les fonctionnaires fédéraux et ceux de la Saskatchewan en vue d'établir une entente-cadre sur des programmes de coopération pour protéger les droits linguistiques des minorités.

Ottawa est prêt à enlever des fonds additionnels envers les gouvernements pour donner de plus



M. Lucien Bouchard

grands services en français à leur minorité. L'argent fédéral pourra servir à créer un bureau de traduction pour diffuser les lois existantes, comme Grant Devine a l'intention de faire.

Ces discussions avec le gouvernement Devine pourront servir de modèle avec les autres provinces, a indiqué le Secrétaire d'État. Compte tenu, a-t-il dit, de nos traditions pragmatiques, «il est évident que ce que nous faisons aujourd'hui va inspirer l'avenir constitutionnel des autres minorités».

Lac Meech

Dans sa lettre à M. Devine, Brian Mulroney a affirmé qu'Ottawa a l'intention, lors de la première conférence constitutionnelle qui suivra la ratification de l'Accord du lac Meech, d'aborder

autres points qui figurent déjà à l'ordre du jour la question des minorités linguistiques.

Dans sa conférence de presse, Lucien Bouchard a précisé que le fédéral veut enchaîner les droits des minorités dans la Constitution. Mais, il faut d'abord, a-t-il dit, que l'Accord du lac Meech soit adopté avant.

Le Secrétaire d'État estime que la signature de cette entente aurait aidé les francophones. «Si l'accord du lac Meech existait aujourd'hui, il aurait mis entre les mains des francophones de la Saskatchewan un instrument de contestation qu'ils n'ont pas actuellement. Les règlements d'interprétation qui seront ajoutés au Lac Meech pourraient fonder un recours légal en contestation».

La controverse actuelle, selon M. Bouchard, n'affaiblit pas la portée de l'Accord du lac Meech, mais rend au contraire sa ratification plus nécessaire.

Rupert Beaudais, pour sa part, s'est dit très satisfait de la rencontre avec M. Bouchard. «Le ministre nous assure de sa collaboration et il nous dit que le gouvernement fédéral a une responsabilité envers les minorités francophones».

Le critique libéral, Jean-Robert Gauthier, a demandé hier toutefois au président de la Chambre des communes, John Fraser, qu'un débat d'urgence sur cette question soit entrepris dès lundi à la reprise des travaux.

Lucien Bouchard n'exclut pas une résolution commune des trois partis appuyant les francophones, mais il veut d'abord convaincre par le pouvoir moral le gouvernement Devine de faire des changements à son projet.

M. Beaudais dans tout cela ne croit pas que des résultats puissent être obtenus bientôt.



M. Robert Bourassa

Commentaires de Bourassa peu appréciés

La Société franco-manitobaine n'a pas beaucoup apprécié les remarques de Robert Bourassa sur le projet de loi concernant l'usage du français en Saskatchewan.

Interrogé sur ce projet de loi qui a été présenté lundi dernier à la législature de la Saskatchewan, M. Bourassa s'était dit convaincu qu'il apportait une «petite amélioration par rapport au statu quo».

Or, ce projet de loi a été dénoncé par les francophones hors Québec, qui estiment qu'il ne respecte pas le jugement de la Cour suprême reconnaissant le caractère bilingue historique de la Saskatchewan.

Dans une lettre envoyée au premier ministre, la Société franco-manitobaine rappelle à M. Bourassa qu'il y a moins d'un an, il s'était lui-même qualifié de «défenseur des francophones hors Québec». «D'après vos propos dans les médias, les Québécois ont droit à tout le gros pain en matière constitutionnelle, alors que les Francophones méritent des miettes sèches», déplore la présidente de l'organisme, Mme Lucille Blanchette.

Lucien Bouchard veut être en Chambre avant l'été

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le nouveau Secrétaire d'État, Lucien Bouchard, espère annoncer dans très peu de temps le comté qu'il a choisi pour se faire élire.

Dans sa première conférence de presse à titre de ministre, après avoir rencontré des francophones de la Saskatchewan, M. Bouchard a déclaré que le premier ministre Mulroney revient de vacances en fin de semaine et qu'une décision «à très brève échéance» sera prise.

«Ce que j'aimerais bien faire c'est de pouvoir prononcer mon discours inaugural à la Chambre (des communes) d'ici la fin de la session, disons la fin de juin».

Détendu en dépit de l'épineux dossier de la langue en Saskatchewan, le ministre a déclaré que «les événements de la semaine ont retardé la sélection du comté» où il veut se présenter.

«Je sens bien que cette accession à un cabinet sans être élu est quelque chose d'inusitée et d'exceptionnelle, même s'il y a

plusieurs précédents et que le taux de réussite est élevé». Puis, il ajoute: «il faut légitimer sa présence ministérielle». À la blague, il a dit qu'il n'y avait pas de limite statutaire où il peut être ministre sans avoir passé le test électoral, «mais quand les journalistes commencent à poser des questions, il est temps de se faire élire».

Dès le début de sa conférence de presse, il a souligné que comme nouveau ministre il a dû plonger d'urgence dans les dossiers chauds de son ministère, avec en priorité celui de la Saskatchewan. Rappelant que sa période d'apprentissage comme ambassadeur canadien à Paris avait duré quelques mois au moins, comme ministre cela a été une «question d'heures».

On sait que cette semaine le député de Langelier, Michel Côté, et celui de Montmorency-Orléans, Mme Anne Blouin, ont tous deux offert leur comté à la nouvelle vedette des conservateurs.

Brian Mulroney compte en effet sur son ami Lucien pour gagner le vote des nationalistes québécois, qui lorgnent plutôt du côté du NPD dans le moment.

L'affichage unilingue: que la Cour suprême se base sur l'Accord du lac Meech - Jacques Parizeau

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec devrait s'arranger pour que la Cour suprême tranche le délicat problème de l'affichage unilingue en fonction de l'Accord du lac Meech.

C'est là l'idée soutenue par le président du Parti Québécois, M. Jacques Parizeau, au cours d'une interview à la Presse canadienne.

De cette façon, on saurait ce que veut dire le concept de «société distincte» énoncé dans l'Accord du lac Meech. On éviterait ainsi le danger que le débat sur l'Accord du lac Meech s'éparpille dans toutes les directions comme il a commencé à se faire. On éviterait aussi le danger de découvrir une fois l'accord ratifié, que le concept de «société distincte» est une idée creuse qui ne veut rien dire.

«On saurait enfin sur quoi s'appuyer. Autrement, c'est de la roulette russe», a déclaré M. Parizeau.

Ce concept de société distincte donne lieu à des débats et à des positions totalement contradictoires. Le fait est vrai au Québec et encore bien plus au Canada anglais.

À une extrémité de l'éventail des interprétations, on trouve ceux qui prétendent que la société distincte ne veut rien dire sur le plan juridique parce que «d'aucune espèce de façon on ne peut imaginer que ça puisse avoir préséance sur la Charte des droits de 1982».

C'est à cela qu'en arrivent les sénateurs et les députés comme on peut voir dans le rapport du Sénat et de la Chambre des communes sur l'Accord du lac Meech. Les experts constitutionnels ont cependant été unanimes sur un point: les clauses sur la dualité linguistique et la société distincte ne portent pas création de nouveaux pouvoirs législatifs au gouvernement. Elles n'augmentent pas non plus les privilèges provinciaux au détriment du gouvernement du Canada et ne font pas le contraire.

À l'autre extrémité de l'éventail, on trouve la thèse selon la-



M. Jacques Parizeau

quelle la «société distincte» pourrait être interprétée par les tribunaux comme voulant dire que des lois pourraient exister au Québec, des dispositions pourraient être prises qui iraient à l'encontre de la Charte des droits fédérale et qui auraient primauté sur la charte. C'est la thèse soutenue par M. Pierre Trudeau.

«Il y a de la substance dans la société distincte. Ça peut vouloir dire que des dispositions pourraient être prises sur le plan juridique au Québec ayant préférence sur les droits de l'homme.» Il existe donc deux interpréta-

tions qui peuvent mener à deux pays tout à fait distincts. On comprend dès lors le point de vue de bon nombre de Canadiens anglais qui disent que tôt ou tard, petit à petit, le Canada va devenir deux entités distinctes.

«Ce qu'il y a d'embêtant dans ce débat, c'est que, une fois l'Accord du lac Meech ratifié par tous, à l'occasion d'une loi passée au Québec, «on va aller en Cour suprême et là, neuf personnes non élues vont déterminer au bout du compte si la 'société distincte' a un sens juridique ou non. À ce moment, tout ce qu'on pourra dire, c'est que certains avaient raison et d'autres avaient tort.»

Embêtant aussi le fait que, de cette façon, ce sera la Cour suprême, un organisme formé de neuf personnes non élues, qui dira quel genre de pays ça va être. «Ce qui paraîtra être un pouvoir exorbitant pour la justice.»

M. Trudeau propose une idée qui vaut probablement la peine d'être testée. Selon lui, l'accord devrait être carrément jeté à la poubelle. Sinon, on devrait au moins demander à la Cour suprême de se prononcer sur les éléments qui sont interprétés différemment par des intervenants majeurs, notamment la notion de société distincte.

Ce que M. Trudeau conseille,

c'est d'aller en Cour suprême avant la ratification et de lui présenter un cas sur lequel un gouvernement a à statuer et qui est lié à la société distincte. De sorte qu'on voit ce que ça veut dire.

«Les Parlements pourraient ensuite ratifier en toute connaissance de cause. C'est pas bête.»

Seul, le fédéral peut demander un avis d'interprétation à la Cour suprême, les Parlements provinciaux devant s'adresser à leur Cour d'appel. Mais ils peuvent ensuite porter la décision de cette dernière devant la Cour suprême. Québec devrait donc demander à sa Cour d'appel si l'affichage unilingue français peut être considéré comme découlant de la reconnaissance de la société distincte, affirme M. Parizeau.

En attendant la décision de la Cour d'appel, au cas où la décision de la Cour suprême soit à l'encontre de l'affichage unilingue français, le Québec devrait se protéger avec la clause nonobstant. Parce qu'il peut s'écouler un bon moment entre les deux décisions.

«Tout ça, ça fait partie des réactions que j'ai souvent à l'égard des réactions de M. Trudeau. Je le comprends cet homme sur un certain nombre de choses. Mais on n'a jamais été d'accord pour savoir où mettre la capitale», a conclu M. Parizeau.

Edmonston candidat NPD dans un comté francophone

Philippe Edmonston sera candidat du Nouveau Parti démocratique (NPD) aux prochaines élections fédérales, a-t-on appris hier.

M. Edmonston, qui a quitté la direction de l'Association pour la protection des automobilistes (APA) l'automne dernier pour militer au NPD, fera officiellement connaître sa décision au cours d'une conférence de presse, mardi prochain, à Montréal.

Selon des informations obtenues hier, M. Edmonston se portera candidat dans une circonscription électorale francophone de la grande région de Montréal.

Dans son entourage, on ne cache pas que les récents événements politiques en Saskatche-



M. Philippe Edmonston

wan aient pu contribuer à sa venue en politique active.

CBC aura un nouveau centre de \$380 millions à Toronto

Presse Canadienne
TORONTO

La section anglophone de Radio-Canada aura enfin le centre qu'elle demande depuis nombre d'années à Toronto, a annoncé vendredi Mme Flora MacDonald, ministre des Communications au cours d'une conférence de presse.

Il s'agira d'un édifice construit au coût de \$380 millions en coopération avec Cadillac Fairview Corp. et la Banque Toronto-Dominion et où CBC pourra rassembler ses 24 services actuellement

répartis aux quatre coins de Toronto.

L'édifice de CBC fera partie d'un immense complexe à destinations multiples, comprenant des condominiums, un hôtel, des commerces et des espaces à bureaux. Ce complexe, dont la construction doit débuter le 1er octobre prochain, devrait être terminé en 1992 au coût d'environ \$1 milliard.

Ce complexe sera situé au nord du Centre des Congrès de Toronto sur un terrain que CBC avait acquis en 1978 au coût d'environ \$20 millions. La société d'État

louera le terrain à Cadillac Fairview qui en retour lui accordera un bail de 35 ans pour la location de son centre de radio et de télédiffusion.

Grâce à ce nouveau centre et à l'accord avec Cadillac Fairview, CBC devrait en 2008 avoir économisé \$40 millions par année en coûts de location, a indiqué le ministre des Finances, M. Michael Wilson, présent à la conférence de presse à laquelle on a annoncé le projet. Le président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, ainsi que le maire de Toronto, M. Art Eggleton, étaient aussi présents.

En voyage, Bourassa ne fait rien comme les autres

GILBERT BRUNET
envoyé spécial
La Presse à LOS ANGELES

■ Robert Bourassa ne voyage pas comme un autre chef de gouvernement. Le moins possible de « social ». Il innove, quitte à embarrasser ses hôtes. Il cherche la confirmation de thèses déjà élaborées dans son cerveau. Et il est sans cesse disponible pour les médias dont il connaît les heures de tombée.

Hier à Pasadena, l'une des innombrables villes qui forment l'interminable Los Angeles, le premier ministre du Québec a encore étonné. Invité du California Institute of Technology (Caltech), institution de haut-savoir qui existe depuis 40 ans, il a demandé aux dirigeants s'ils accepteraient qu'un gouvernement — celui du Québec évidemment — devienne le 43^e membre associé de Caltech.

Surprise des interlocuteurs. Ils ont promis d'analyser l'originale requête. Jamais un gouvernement, dont les Américains ont une conception assez singulière il est vrai, n'avait songé à se joindre aux Dow Chemical, Exxon, GM, IBM, Nippon Steel et autres membres à \$30 000 par an.

« Nous accusons un retard de 40 ans, au Québec, dans ce domaine de la coopération entre industries et universités, sans subventions de l'État », ont-tout à tour souligné M. Bourassa et son ministre du Développement technologique, Pierre MacDonald.

« Ce ne sont pas des discours que l'on veut faire, a ajouté M. Bourassa, mais des démonstrations concrètes de ce qui existe dans les sociétés avancées en haute-technologie. »

D'où ce séjour en Californie, pour voir comment un État peut aider à bâtir des « ponts » entre les partenaires industriels et universitaires, pour s'en retirer une fois le pont en place.

Pour être reçu et écouté, hier, M. Bourassa a servi à ses hôtes un argument choc : « Nous venons de conclure une entente avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) », le pendant géant de Caltech sur la côte Est américaine. Touché!

Caltech touche effectivement à tout, abordant toujours les sujets par le sommet : pas moins de 21 Prix Nobel y sont ou y sont passés. Son Jet Propulsion Laboratory appartient en fait à la NASA, mais les chercheurs de Caltech y font ce que bon leur semble.

Nous nous intéressons à tout cela, viennent dire MM. Bourassa et MacDonald. L'Agence spatiale, on ne l'a pas encore, mais le « bras canadien », vous connaissez sans doute!

La preuve de notre intérêt: Hélène Lapierre, étudiante au doctorat en aérospatiale ici, est une employée de Spar à Montréal.

Un prof d'ici connaît bien l'Institut d'optique de Québec, le seul qui existe au Canada. Et Hydro-Québec, comme Caltech, n'en finit plus de chercher des matériaux conducteurs qui réduiraient les pertes de tension dans le transport de l'énergie électrique.

Puisqu'il le faut, Robert Bourassa ira brièvement saluer les gens à la Délégation du Québec, en début de soirée.

Mais il est clair qu'il a préféré son déjeuner avec les patrons de McDonnell-Douglas, Boeing, Texaco et Caltech. Et qu'il a trouvé le moyen de faire patienter ces gens, le temps de rencontrer les journalistes qui l'accompagnent et leur déclarer: « Il n'y a pas encore, chez nous, une culture de la coopération entre industrie et recherche. Mais ça viendra, nous y travaillons... »

Energie et déficit

Plus tôt, M. Bourassa a rencontré un célèbre « preacher » de l'économie libérale. On attribue à cet Arthur Laffer, qui a la manie d'avoir réponse à tout, rien de moins que les « reaganomics ». Ces mesures qui ont relancé la croissance de l'économie américaine, tout en ignorant les trappes de pauvreté qui s'ouvraient sur leur passage.

« J'aime Ronald Reagan! J'aime Margaret Thatcher! » M. Laffer fait son spectacle. « Et j'aime ce que je vois de vos performances économiques au Québec! » M. Bourassa en était gêné, espérait que les journalistes ne feraient pas trop de rapprochements raccourcis. Déjà que Pierre Marc Johnson et Jacques Parizeau lui ont reproché ses « dogmes » économiques.

Laffer, c'est la macro-économie capitaliste expliquée à des étudiants de secondaire 5: « Mon ami gouverneur de l'Ohio a doublé les taxes. Mon ami gouverneur du Kentucky a baissé les taxes. Dans lequel de ces deux États voisins croyez-vous qu'une acierie a pris de l'expansion? » A+B=C.

Une autre image de ce nuancé personnage: « La chance de Reagan, c'est d'avoir choisi ses quatre prédécesseurs. Après Kennedy, Ford, Nixon et Carter, nul ne pouvait mal paraître! »

Les journalistes rigolent. M. Bourassa semble soulagé. Sait-on jamais, ils auraient pu faire de gênantes associations. Mais je leur aurais répondu que les privatisations, c'est bien fini! Que le rapport Gobeil, sur l'État à rapetisser, dort dans les placards.

Mais jusqu'ici, le meilleur moment du premier ministre lui a été procuré par les spécialistes de la prospective du groupe Rand. Société sans but lucratif, Rand Corp conclue de ses recherches que l'avenir énergétique — « pour une bonne trentaine d'années », souligne M. Bourassa — passe par l'hydro-électricité.

À côté d'un tel énoncé, les questions des editorialistes du Los Angeles Times sur la « stabilité politique retrouvée au Canada », c'est du petit lait pour M. Bourassa.

Imaginez la concurrence! Non seulement on a du mal à se défaire des déchets radioactifs, mais voilà qu'on se rend compte que le prix monstrueux du démantèlement des centrales nucléaires doit s'ajouter à leur coût de construction.

Génial... pour l'hydro-électricité. Et c'est un organisme indépendant et sérieux qui vous l'affirme. Comme on dit, ça valait le voyage!

La tournée sur la loi 101: la SSJB se dit frappée par l'inquiétude des Québécois

Selon Mme Boudreau, cette inquiétude se ressent aussi bien à Québec qu'à Rimouski

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Après avoir visité huit des douze villes prévues dans sa tournée sur la Loi 101, la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se dit frappée par l'inquiétude des Québécois partout en province.

Mme Nicole Boudreau fait partie de la caravane de la Loi 101, lancée conjointement par la SSJB de Montréal et le Mouvement national des Québécois — qui compte 14 Sociétés St-Jean-Baptiste au Québec.

Cette tournée, qui se donne clairement pour objectif « la restauration de la Charte de la langue française », vise à recueillir des témoignages dans les régions, au sujet de la situation du français, notamment de l'affichage bilingue.

Après avoir accompli maintenant les trois quarts de sa tournée, Mme Boudreau la résume en un mot: l'inquiétude.

Cette inquiétude, elle ne la sent pas qu'à Montréal. Mais « plus on se rapproche de Montréal, plus l'inquiétude est grande », commentait-elle, en entretien avec la Presse Canadienne.

Mme Boudreau a entendu ce qu'elle prévoyait entendre, au départ de la tournée. Mais elle ne trouve pas ce qu'elle a entendu plus réjouissant pour autant.

Exemples

À Québec, en 45 minutes, deux étudiants ont décrit 39 infractions aux articles de la Loi 101 concernant l'affichage. Dans le Vieux-Québec, par exemple, sous prétexte qu'on se trouve dans une zone touristique où viennent de nombreux Américains, certains commerces affichent dans les deux langues ou en anglais. Pour tant, notait Mme Boudreau, ces Américains viennent précisément à Québec parce qu'ils se sentent comme en Europe, parce que c'est français et différent.

À Chicoutimi, des syndiqués ont témoigné: ils travaillent bien en français, mais chaque fois qu'ils doivent transiger avec Montréal, chaque fois qu'ils traitent avec le système informatique, le recours à l'anglais s'impose.

À Rimouski aussi, des citoyens sont venus confier leur crainte: si Montréal tombe, ce sera nous, ensuite.

Jusqu'à présent, la caravane de la Loi 101 s'est rendue à Québec, dans l'Est du Québec, le Saguenay-Lac St-Jean, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Rivière-Sud, les Laurentides et Lanaudière.

Restent à visiter les régions de la Mauricie, lundi, de l'Estrie mardi, de l'Outaouais jeudi, puis la grande manifestation de clôture à Montréal le dimanche 17.

À cette manifestation, Mme Boudreau souhaite toujours attirer 5 000 personnes, en souhaitant que le beau temps y mette du sien.

La pétition pour la Loi 101, lancée au début de la tournée, a recueilli 75 000 noms en trois semaines. L'objectif symbolique est de 101 000 signatures.

Un bain de fraîcheur avec VITABATH



LA COLLECTION CLASSIQUE
La collection classique, de Vitabath, se compose de 3 gélées en formats 60 g de rose frais, vert printemps et citron piquant. L'offre inclut une éponge à l'intérieur d'un contenant à cotons démaquillants. Une valeur approximative de 20\$. Le tout est offert à seulement 10\$.

Vaporisateur huile sèche satinée pour le cou, de Vitabath, en flacon 100 mL. 15\$

2^e PRODUITS DE BEAUTÉ

Simpson
MONTRÉAL
TOUT EST DANS LE STYLE

Démission du sous-ministre des Finances, Stanley Hartt

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le premier ministre Brian Mulroney a accepté, hier, la démission de M. Stanley Hartt, sous-ministre des Finances.

Un porte-parole du ministère, M. Peter Daniel, a déclaré que M. Hartt avait l'intention de retourner à l'étude juridique Stikeman-Elliott, à Montréal.

Âgé de 50 ans et père de quatre enfants, M. Hartt avait accepté ce

poste de haut fonctionnaire en septembre 1985.

Il s'était signalé, entre autres, par ses efforts pour sauver la Banque Continentale et la Banque de Colombie-Britannique, qui sont finalement tombées aux mains de banques étrangères.

L'automne dernier, il faisait partie de la délégation de trois membres qui s'est rendue à Washington pour sauver, en dernière minute, l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

M. Hartt a travaillé de concert avec le ministre des Finances, M. Michael Wilson, pour apporter des réformes aux plans de pension, aux institutions financières et au système fiscal. Il a aidé à la préparation de trois budgets.

Détenteur d'une maîtrise en économie, M. Hartt avait agi comme conciliateur dans un conflit postal, avant d'être nommé aux Finances.

Il quittera la fonction publique le 30 avril.

Saint-Pierre et Miquelon menacé d'asphyxie économique

Agence France-Presse
SAINT-PIERRE

■ L'archipel français de Saint-Pierre et Miquelon est menacé d'asphyxie économique et de graves troubles sociaux en raison de l'intention de la société Interpêche de fermer à très court terme son usine de transformation de poisson, faute de matière première.

Le prolongement du conflit canado-français sur la zone économique autour de Saint-Pierre et Miquelon et le refus d'Ottawa d'allouer des quotas de pêche aux chalutiers français a tari l'arrivée des prises dans cet archipel

de 6000 habitants dont la pêche est la seule ressource.

Déjà, il y a une semaine, la Miquelonnaise, seule autre entreprise de traitement du poisson de la collectivité territoriale, avait annoncé une cessation temporaire de ses activités et mis à pied ses 130 employés.

Les 221 travailleurs d'Interpêche, dont le déficit atteignait 10 millions de francs à la fin mars, avaient demandé à leur directeur, M. Didier Rocquet, de leur faire le point de la situation jeudi à midi. Faute d'un dialogue satisfaisant, ils ont réagi avec colère et désespoir. Ils se sont rendus en cortège à la Préfecture où se trouvait M. Rocquet et ont tenté de le

convoyer jusqu'à l'aéroport pour l'embarquer sur le premier avion en partance.

Les forces de l'ordre, qui avaient mis sur pied un dispositif pour parer à toute éventualité, n'ont pas eu à intervenir.

À la suite de cet incident, et sous la pression du Syndicat des marins, une réunion a été organisée d'urgence à l'Hôtel de Ville, en présence de M. Rocquet et du représentant syndical d'Interpêche, M. Yvan Dodeman. M. Rocquet a alors accepté de repousser la fermeture de l'entreprise en attendant les résultats d'une expérience de pêche en eaux profondes et d'une nouvelle demande d'aide auprès de l'État.



Mon choix
de vacances:
LE QUÉBEC
pour un circuit réussi:
explorateurs

ILES DE LA MADELEINE
8 jours — avion
Dates de départ: 26 juin, 3 juillet, 10 juillet, 17 juillet, 24 juillet, 31 juillet, 7 août, 14 août, 21 août. **A partir de 699\$**

GASPÉSIE
6 jours (incluant 6 repas)
Dates de départ: 5 juillet, 12 juillet, 19 juillet, 26 juillet, 9 août. **A partir de 469\$**

ILES DE LA MADELEINE
10 jours — autocar
Dates de départ: 2 juillet, 9 juillet, 16 juillet, 23 juillet. **A partir de 699\$**

LAC ST-JEAN
4 jours
Dates de départ: 25 juin, 2 juillet, 9 juillet, 23 juillet, 25 juillet, 6 août, 20 août. **A partir de 259\$**

HAVRE ST-PIERRE-ILES MINGAN
6 jours — autocar
Dates de départ: 2 juillet, 9 juillet, 16 juillet, 19 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 6 août. **A partir de 449\$**

ABITIBI TÉMISCAMINGUE
7 jours
Dates de départ: 16 juillet, 30 juillet. **A partir de 399\$**

OBSERVATION DES BALEINES
2 jours — autocar
Dates de départ: 6 août, 13 août, 20 août, 27 août, 3 septembre, 10 septembre, 17 septembre, 24 septembre, 1 octobre, 8 octobre. **A partir de 129\$**

LABRADOR, BAS ST-LAURENT, ILES MINGAN
7 jours
Dates de départ: 4 juillet, 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet, 8 août. **A partir de 589\$**

ILE-AUX-COUDRES
3 jours (incluant 6 repas)
Dates de départ: 26 juin, 3 juillet, 24 juillet, 2 août, 15 août. **A partir de 229\$**

Les prix indiqués sont p.p. occupation double et comprennent le transport par autocar de luxe, l'avion si indiqué, le logement et hôtels ou motels, la manutention d'une valise et les services d'un guide. Les voyages peuvent comprendre des visites, tours de ville, tours de bateau, traversées en bateau, certaines visites peuvent être facultatives.

Consultez

Le Conseiller

CLUB VOYAGES

PLUS DE 75 AGENCES PARTOUT AU QUÉBEC.

MONTRÉAL

Abbotsford/Jean-Talon
Club Voyages Allitude
(514) 332-1970
Club Voyages Josée
(514) 270-4105
Club Voyages Lajessence
(514) 361-5365
Brossard/St-Lambert
Club Voyages SVP
(514) 465-1105
Centre Est/Rosemont
Club Voyages de Maisonneuve
(514) 253-0900
Club Voyages Rosemont
(514) 376-5910

Contre-Ville

Club Voyages Métro Berni
(514) 266-8688
Club Voyages Fleur de Lys
(514) 268-7107
Club Voyages Parisoleil
(514) 849-7521
Club Voyages Université
(514) 844-2831
Club Voyages Yabec
(514) 266-3322
Club Voyages Yvon Dupuis
(514) 523-2143
Côte-Des-Neiges
Club Voyages Côte-Des-Neiges
(514) 341-4420

Laval

Club Voyages Laval
(514) 687-5900
Club Voyages Mer et Monde
(514) 681-6003
Lapointe
Club Voyages Mistral
(514) 670-4066
Marieville
Club Voyages Sylvie Sottil
(514) 460-4471
Outremont
Club Voyages Outremont
(514) 274-4464
Plateau Mont-Royal
Club Voyages du Plateau
(514) 521-3320
Pointe-Aux-Trembles
Club Voyages P.A.T.
(514) 842-3440
St-Hubert/St-Basile
Club Voyages J.M.
(514) 676-0258
St-Jean Sur Richelieu
Club Voyages Eden
(514) 348-9291

St-Léonard

Club Voyages Aurore
(514) 722-1128
St-Anne-De-Bellevue
Club Voyages Jacqueline
(514) 457-2060
St-Eustache
Club Voyages L. Renaud
(514) 472-7112
Valleyfield
Club Voyages Alou
(514) 373-5452
Ville St-Laurent
Club Voyages Durney
(514) 331-1136

Joliette

Club Voyages Albatros
(514) 759-5551
Maple
Club Voyages Fleur de Lys
(514) 843-2894
Shawinigan
Club Voyages Durocher
(514) 539-0943
St-Hyacinthe
Club Voyages Boscard
(514) 467-7984
St-Jérôme
Club Voyages Jaro
(514) 436-3520
Victoriaville
Club Voyages Mersill
(514) 758-8225

Pernis du Québec
Pour connaître les autres Club Voyages, consultez le bottin téléphonique.

Entente entre les Attikameks et Hydro-Québec pour le passage de la ligne à courant continu Radisson-Nicolet-Des Cantons

Presse Canadienne
LA TUQUE

Le Conseil de la nation Atikamek (CNA) et Hydro-Québec ont conclu au cours des derniers jours une entente de principe concernant le passage de la ligne à courant continu Radisson-Nicolet-Des Cantons (RNDC) sur le territoire de 280 kilomètres revendiqué par les Atikameks.

Annoncée par le directeur exécutif du CNA, M. Pierre Nadon, cette entente fait suite à plusieurs sessions de négociations qui se sont déroulées dans un climat harmonieux pendant près d'un an.

Celle-ci couvre l'ensemble des préoccupations de la nation atikamek, soit l'environnement, les relations avec Hydro-Québec, les dédommagements monétaires et l'alimentation en électricité de deux villages.

On se rappelle que des revendications en ce sens avaient été formulées lors des audiences publiques sur l'environnement tenues au début de 1987.

Conformément à la politique de mise en valeur environnementale d'Hydro-Québec, un crédit sera alloué à la nation atikamek pour que celle-ci puisse appliquer divers programmes qui viseront à améliorer la qualité de vie des trois villages, soit ceux d'Obedjwan, Weymontachie et Manouane.

Cette dernière réserve n'est toutefois pas touchée directement par le projet hydro-électrique.

Un représentant atikamek sera délégué spécialement pour faire le lien avec Hydro-Québec et s'assurer du respect de l'entente, notamment concernant les mesures d'atténuation durant l'exécution des travaux et à propos de la surveillance des endroits susceptibles de receler des sites archéologiques ou des sépultures présentant un potentiel de préservation.

Compensations

Par ailleurs, Hydro-Québec rendra disponible une compensation monétaire substantielle pour les impacts sur les activités traditionnelles des Atikameks, telles que la trappe, la chasse, la pêche ou la cueillette.

Une compensation générale sera aussi versée pour tenir compte des inconvénients, dommages indirects et divers autres impacts.

Les deux parties se sont aussi entendues sur la création d'un organisme permanent de consultation qui permettra de maintenir des communications entre elles.

«Ce forum favorisera un suivi de tous les dossiers qu'Hydro-Québec entend mener sur notre territoire», affirme M. Nadon.

Alimentation électrique

Hydro-Québec doit entrepren-

École française au Cap Breton

Presse Canadienne
HALIFAX

La Commission scolaire du comté de Cap Breton pourrait laisser tomber sa poursuite et accepter de mettre sur pied la première école francophone de Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Le ministre de l'Éducation de cette province, M. Ron Giffin, a indiqué que l'avocat du ministère avait reçu, hier, une lettre de l'avocat de la commission scolaire dans laquelle il se disait prêt à négocier une entente avec la province et avec les parents francophones.

M. Giffin a déclaré que la lettre fait état de certaines exigences que pose la commission scolaire avant de conclure une entente. Mais il n'a pas voulu révéler de quoi il s'agissait, se contentant de dire «qu'au moins, ils ont indiqué leur volonté d'engager des discussions sur la possibilité d'un règlement négocié - c'est un pas en avant.»

Swaggart défroqué

AFP
SPRINGFIELD

Le «télévangéliste» américain Jimmy Swaggart, récemment interdit de prêcher pour avoir été impliqué dans un scandale sexuel, a été défroqué hier par l'église pentecôtiste des Assemblées de Dieu pour avoir refusé la sanction prise à son encontre.

Les Assemblées de Dieu, basées à Springfield (Missouri), avaient condamné M. Swaggart à un an sans prêcher et à deux ans de «réhabilitation» pour «échec moral», après qu'il eut confessé publiquement s'être livré à des activités pornographiques avec une prostituée.

Le surintendant général des Assemblées de Dieu, le révérend Raymond Carlson, a indiqué que M. Swaggart avait refusé d'accepter les deux ans de réhabilitation.

dre et conclure des négociations avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant le transfert des installations de production et de distribution d'électricité qu'il exploite à Weymontachie et Obedjwan.

Par la suite, Hydro-Québec assurera l'alimentation en électricité des deux villages dans les plus

brefs délais et aux mêmes conditions généralement disponibles au Québec, pour les réseaux non reliés situés au sud du 53e parallèle.

Selon M. Nadon, cette nouvelle constitue en elle-même le fait saillant de l'entente de principe qui devrait se traduire d'ici la fin du mois de mai par la ratification de l'accord final qui aura été

préalablement approuvé par les communautés atikameks représentant plus de 3 000 citoyens, le comité directeur de négociations territoriales et le conseil exécutif du CNA.

«Cette innovation enlèvera enfin les barrières qui nous empêchaient de mettre sur pied des projets d'ordre économique», assure le directeur exécutif du CNA

en présence de son président, M. Marc Dubé.

De plus, celui-ci a tenu à préciser que cette entente de principe n'est pas reliée aux négociations territoriales basées sur les droits ancestraux et que ce fait est traduit dans l'entente par une clause «sans préjudice».

Une cinquantaine de personnes atikameks se chargeront même

du déboisement préparatoire aux travaux d'implantation qui se déroulera pendant l'été 1988 sur une distance de 92 kilomètres.

Finalement, les négociateurs des deux parties se sont déclarés satisfaits du déroulement des négociations et prévoient l'établissement de relations fructueuses entre la nation atikamek et Hydro-Québec.



SOUTIEN-GORGE DE MAINTIEN TOTAL AVEC ARMATURE DE SUZANNE. N° 2119. Blanc ou beige. 34 à 38 B, C. Prix ord. 15,50 VENTE 10,38. 34 à 38 D. Prix ord. 16,50 VENTE 11,05. 36-38 DD (beige seulement). Prix ord. 17,50 VENTE 11,72



SOUTIEN-GORGE DE MAINTIEN MOYEN DE SUZANNE. N° 2137. Blanc ou beige. 34 à 38 B, C. Prix ord. 14,95 VENTE 9,99 36-38 D. Prix ord. 15,95 VENTE 10,68



SOUTIEN-GORGE BALCONNET DE SUZANNE. N° 2303. Modèle à armature flexible avec bourres amovibles. Blanc. 34-36 A, B, C. Prix ord. 15,50 VENTE 10,38



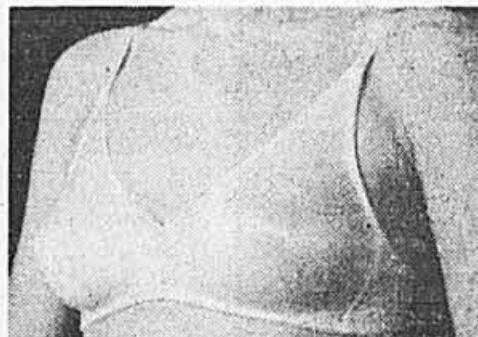
SOUTIEN-GORGE EXTENSIBLE DE MAINTIEN TOTAL DE SUZANNE. N° 3620. Beige. 34 à 40 B, 34 à 42 C. Prix ord. 14,95 VENTE 9,99. 36 à 44 D. Prix ord. 15,95 VENTE 10,68. Blanc. 36 à 40 B, 36 à 42 C. Prix ord. 14,95 VENTE 9,99. 36 à 42 D. Prix ord. 15,95 VENTE 10,68



SOUTIEN-GORGE PRÉFORMÉ DE MAINTIEN MOYEN. N° 2209. Blanc ou beige. 34 à 38 A, B. Prix ord. 13,50 VENTE 9,04



SOUTIEN-GORGE DE MAINTIEN FERME SANS COUTURES DE WONDERBRA^{MD} N° 2615. Blanc ou beige. 34 à 40 B, C. Prix ord. 20,50 VENTE 13,73. 36 à 40 D. Prix ord. 21,50 VENTE 14,40



SOUTIEN-GORGE DE MAINTIEN MOYEN SANS COUTURES DE WONDERBRA^{MD} N° 1490. Blanc ou beige. 34-36 A, 34 à 38 B, C. Prix ord. 15,50 VENTE 10,38



SOUTIEN-GORGE À ARMATURE FLEXIBLE DE WONDERBRA^{MD}. N° 1216. Beige seulement. 34 à 38 B, C. Prix ord. 20,50 VENTE 13,73. 34 à 40 D. Prix ord. 21,50 VENTE 14,40. 34 à 40 DD. Prix ord. 22,50 VENTE 15,07



SOUTIEN-GORGE EXTENSIBLE DE MAINTIEN TOTAL DE WONDERBRA^{MD} N° 2655. Blanc ou beige. 36 à 40 B, 36 à 42 C. Prix ord. 21,50 VENTE 14,40. 36 à 40 D. Prix ord. 22,50 VENTE 15,07. 36 à 40 DD. Prix ord. 23,50 VENTE 15,74



SOUTIEN-GORGE «MYSTIQUE» À ARMATURE DE WONDERBRA^{MD} N° 835. Blanc ou beige. 34-36 A, B, C. Prix ord. 19,50 VENTE 13,06

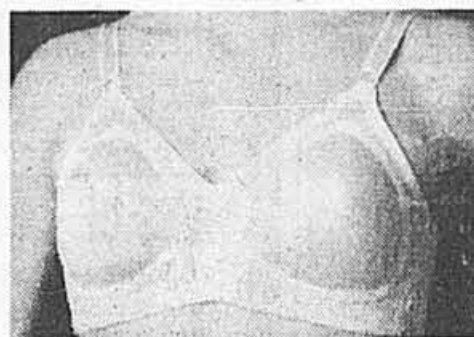
VENTE N°1
Notre plus grande vente de la saison
COMMENCE LUNDI!

RABAIS 33%

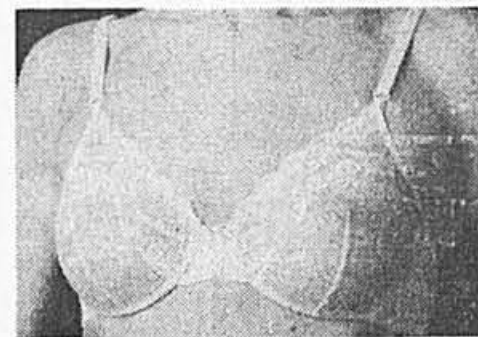
UNE VENTE TOUT À FAIT SENSATIONNELLE
INCLUANT VOS MARQUES PRÉFÉRÉES TELLES
QUE SUZANNE, WONDERBRA^{MD}, PLAYTEX,
WARNER'S, VOGUE^{MD} ET DAISYFRESH.



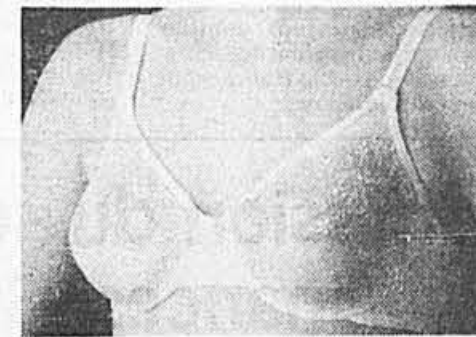
SOUTIEN-GORGE DE MAINTIEN TOTAL DE WONDERBRA^{MD}. N° 2635. Blanc ou beige. 34 à 38 B, 34 à 40 C. Prix ord. 19,50 VENTE 13,06. 34 à 40 D. Prix ord. 20,50 VENTE 13,73



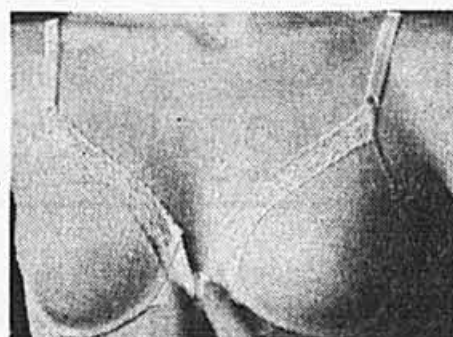
SOUTIEN-GORGE «18 HEURES» SANS COUTURES DE PLAYTEX. N° 722. Blanc ou beige. 36-38 B, 36 à 42 C. Prix ord. 23,95 VENTE 16,04. 36 à 42 D. 38 à 42 DD. Prix ord. 25,95 VENTE 17,38



SOUTIEN-GORGE DE MAINTIEN LÉGER AVEC DÉCOLLETÉ EN DENTELLE. N° 4081. Blanc ou beige. 34 à 38 B, C. Prix ord. 18,95 VENTE 12,69



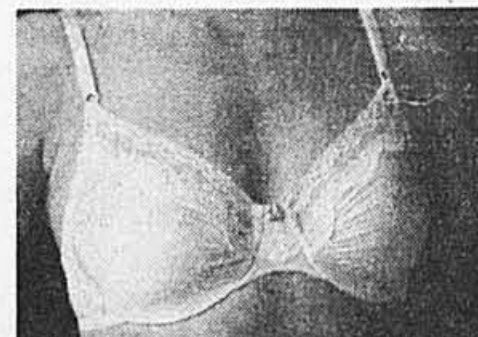
SOUTIEN-GORGE TOUT EXTENSIBLE À ARMATURE MOULÉE DE WARNER'S N° 2540. Blanc ou beige. 34 à 38 B, C. Prix ord. 20,50 VENTE 13,40. 34 à 38 D. Prix ord. 21,50 VENTE 14,07



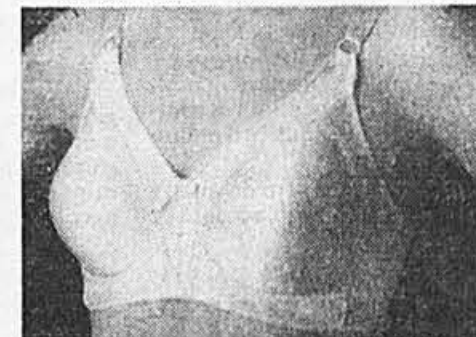
SOUTIEN-GORGE «SIZZLES» À ARMATURE DE WARNER'S. N° 1006. Ivoire ou moka. 34-36 B, C, D. Prix ord. 18,50 VENTE 12,06



SOUTIEN-GORGE VOGUE^{MD} POUR LE SPORT. N° 1760. Bretelles rembourrées et support maximum sous le buste. Blanc ou beige. 34 à 38 B, C, D. Prix ord. 16,50 VENTE 11,05



SOUTIEN-GORGE «INTIMATES» SANS COUTURES, À ARMATURE DE VOGUE^{MD} N° 7210. Blanc ou beige. 34 à 38 B, C. Prix ord. 16,50 VENTE 10,72



SOUTIEN-GORGE MOULANT SANS COUTURES DE DAISYFRESH. N° 2977. Blanc ou beige. 36 à 40 B, 36 à 42 C. Prix ord. 21,50 VENTE 14,07. 36 à 42 D. 38 à 40 DD. Prix ord. 22,50 VENTE 14,74 178. SOUS-VÊTEMENTS

Simpson
MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

ENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^E ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4670 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.